

REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CASAMANCE
(PDEC – P175325)**

MANUEL DE SUIVI-EVALUATION



Avril 2023

TABLE DES MATIERES

Liste des Tableaux	3
Liste des Outils	3
Liste des Figures	4
Sigles et Abréviations	5
Introduction	6
I. Présentation du projet	9
1.1- Contexte et justification	9
1.2- Objectif de développement du projet	10
1.3- Zone d'intervention et bénéficiaires du projet	10
1.4- Composantes du projet	10
1.5- Financement du projet	12
1.6- Dispositif institutionnel de mise en œuvre	12
II. Planification	16
2.1- Chaîne des résultats	16
2.2- Cadre de résultats	18
2.3- Planification des risques	19
2.4- Plan de Travail et Budget annuel	21
2.5- Planification des marchés	23
2.6- Planification des décaissements	24
2.7- Planification des formations	24
2.8- Plan de communication	25
III. Suivi	25
3.1- Suivi des indicateurs de l'ODP et des résultats intermédiaires	25
3.2- Présentation des indicateurs et outils de collecte des données	31
3.3- Open Data Kit collect	39
3.4- Outils de suivi des indicateurs	39
3.4- Suivi opérationnel	40
3.5-Traitement, analyse et contrôle de la qualité des données	44
3.6- Gestion des données et informations	45
3.6- Surveillance des risques	47
3.7- Missions de supervision	47
3.8- Spécifications techniques des solutions informatiques	47
IV. Évaluation	48
4.1- Fonction de l'évaluation	48
4.2- Types d'évaluation	48
4.3- Étapes d'un exercice d'évaluation	49
Conclusion	50
Annexes	51
Annexe 1 : Termes de référence	51
Annexe 2 : Glossaire des concepts utilisés	56
Annexe 3 : Liste des documents consultés	58
Annexe 4 : Liste des personnes interviewées	59
Annexe 5 : Canevas du plan de travail et budget annuel	62
Annexe 6 : Poids des sous-activités	63
Annexe 7 : Plan de passation des marchés	65
Annexe 8 : Fiches de référence des indicateurs	66
Annexe 9 : Suivi du plan de passation des marchés	79

Annexe 10 : Questionnaires d'évaluation des formations	80
Annexe 11 : Liste des indicateurs environnementaux et sociaux	82
Annexe 12 : Canevas de rapport d'avancement	84
Annexe 13 : Canevas de rapport de mission	86
Annexe 14 : Canevas de rapport d'atelier	88
Annexe 15 : Spécifications techniques des solutions informatiques	90
Annexe 16 : Fiche d'appréciation de rapport d'évaluation	91

Liste des tableaux

Outil 1 : Cadre de résultats du projet	18
Outil 2 : Planification des risques majeurs du projet	20
Outil 3 : Matrice de planification	23
Outil 4 : Plan de décaissement	24
Outil 5 : Plan de formation	24
Outil 6 : Plan de communication	25
Outil 7 : Cadre de mesure de l'ODP et des résultats intermédiaires	26
Outil 8 : Registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients au changement climatique	32
Outil 9 : Registre de suivi de l'accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km	33
Outil 10 : Registre de suivi des superficies des terres aménagées durablement (ha)	33
Outil 11 : Registre annuel de suivi de l'élaboration/mis à jour des PDC	34
Outil 12 : Suivi de l'élaboration des plans de mobilité rurale	35
Outil 13 : Registre de suivi de la mise en œuvre des PDC	35
Outil 14 : Registre suivi du nombre de communes transparentes	35
Outil 15 : Registre suivi des sous-projets socio-économiques intelligents du point de vue climatique	36
Outil 16 : Registre Suivi des routes praticables en permanence	37
Outil 17 : Registre de Suivi des bénéficiaires des sous-projets	37
Outil 18 : Suivi du pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB	38
Outil 19 : Tableau de suivi des indicateurs	39
Outil 20 : Tableau mensuel de suivi des activités	40
Outil 21 : Suivi des décaissements	41
Outil 22 : Suivi des formations	41
Outil 23 : Suivi des sous-projets	42
Outil 24 : Suivi des mesures d'atténuation	42
Outil 25 : Suivi des plaintes classiques	43
Outil 26 : Surveillance des risques	47

Liste des outils

Outil 1 : Cadre de résultats du projet	18
Outil 2 : Planification des risques majeurs du projet	20
Outil 3 : Matrice de planification	23
Outil 4 : Plan de décaissement	24
Outil 5 : Plan de formation	24
Outil 6 : Plan de communication	25
Outil 7 : Cadre de mesure de l'ODP et des résultats intermédiaires	26
Outil 8 : Registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients au changement climatique	32
Outil 9 : Registre de suivi de l'accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km	33
Outil 10 : Registre de suivi des superficies des terres aménagées durablement (ha)	33

Outil 11 : Registre annuel de suivi de l'élaboration/mis à jour des PDC	34
Outil 12 : Suivi de l'élaboration des plans de mobilité rurale	35
Outil 13 : Registre de suivi de la mise en œuvre des PDC	35
Outil 14 : Registre suivi du nombre de communes transparentes.....	35
Outil 15 : Registre suivi des sous-projets socio-économiques intelligents du point de vue climatique	36
Outil 16 : Registre Suivi des routes praticables en permanence	37
Outil 17 : Registre de Suivi des bénéficiaires des sous-projets	37
Outil 18 : Suivi du pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB.....	38
Outil 19 : Tableau de suivi des indicateurs	39
Outil 20 : Tableau mensuel de suivi des activités	40
Outil 21 : Suivi des décaissements.....	41
Outil 22 : Suivi des formations	41
Outil 23 : Suivi des sous-projets	42
Outil 24 : Suivi des mesures d'atténuation	42
Outil 25 : Suivi des plaintes classiques.....	43
Outil 26 : Surveillance des risques.....	47

Liste des figures

Outil 1 : Cadre de résultats du projet	18
Outil 2 : Planification des risques majeurs du projet	20
Outil 3 : Matrice de planification	23
Outil 4 : Plan de décaissement	24
Outil 5 : Plan de formation.....	24
Outil 6 : Plan de communication.....	25
Outil 7 : Cadre de mesure de l'ODP et des résultats intermédiaires.....	26
Outil 8 : Registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients au changement climatique	32
Outil 9 : Registre de suivi de l'accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km.....	33
Outil 10 : Registre de suivi des superficies des terres aménagées durablement (ha).....	33
Outil 11 : Registre annuel de suivi de l'élaboration/mis à jour des PDC	34
Outil 12 : Suivi de l'élaboration des plans de mobilité rurale	35
Outil 13 : Registre de suivi de la mise en œuvre des PDC	35
Outil 14 : Registre suivi du nombre de communes transparentes.....	35
Outil 15 : Registre suivi des sous-projets socio-économiques intelligents du point de vue climatique	36
Outil 16 : Registre Suivi des routes praticables en permanence	37
Outil 17 : Registre de Suivi des bénéficiaires des sous-projets	37
Outil 18 : Suivi du pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB.....	38
Outil 19 : Tableau de suivi des indicateurs	39
Outil 20 : Tableau mensuel de suivi des activités	40
Outil 21 : Suivi des décaissements.....	41
Outil 22 : Suivi des formations	41
Outil 23 : Suivi des sous-projets	42
Outil 24 : Suivi des mesures d'atténuation	42
Outil 25 : Suivi des plaintes classiques.....	43
Outil 26 : Surveillance des risques.....	47

Sigles et Abréviations

ANRAC	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD	Agence Régionale de Développement
BM	Banque Mondiale
CEC	Comités d'Engagement Citoyen
CERC	Composante d'Intervention d'Urgence Contingente
COMRECC	Comité régional sur les Changements Climatiques
CPN	Comité de Pilotage National
CT	Collectivités Territoriales
CTR	Comité Technique Régional
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
GIE	Groupe Indépendant d'Évaluation
IDA	Association Internationale de Développement
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
MCTADT	Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODK	Open Data Kit
OSC	Organisation de la Société Civile
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACASEN	Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal
PAD	Project Appraisal Document (Document d'Évaluation du Projet)
PDEC	Projet de Développement Économique de la Casamance
PDC	Plan de Développement Communal
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PGC	Plateforme de Gestion des Connaissances
PMR	Plan de Mobilité Rural
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PPDC	Projet Pôle de Développement de la Casamance
PSE	Plan Sénégal Émergent
S&E	Suivi et Évaluation
SDPDT	Service Départemental de Promotion du Développement Territorial
SIG	Système d'Information Géographique
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
SRPDT	Service Régional de Promotion du Développement Territorial
UGP	Unité de Gestion du Projet

Introduction

Le contexte et la justification, les objectifs et l'approche méthodologique utilisée, les conditions et modalités de mise à jour ainsi que la structuration du présent manuel sont présentés dans les lignes suivantes.

☞ Contexte et justification

Les résultats satisfaisants enregistrés par le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC), mis en œuvre de 2014 à 2020, justifient dans une grande mesure la volonté manifestée par le Gouvernement du Sénégal de conforter, consolider et élargir l'intervention du PPDC à travers le Projet de Développement Économique de la Casamance (PDEC), avec comme socles de base la cohésion sociale, la résilience au changement climatique et le genre.

Inscrit dans la programmation du PDEC, le suivi-évaluation constitue une fonction essentielle et déterminante, en ce qu'il permet aux parties prenantes du projet de disposer, en temps réel et à suffisance, des informations, exhaustives, fiables et pertinentes sur le déroulement des activités, sur les résultats obtenus, les motifs de succès ou d'échec, et sur le contexte dans lequel se déroulent les activités engagées.

Compte tenu du caractère à la fois multisectoriel, multi-acteurs et déconcentré du projet, il s'avère judicieux de mettre en place un système de suivi-évaluation dynamique, participatif et adapté aux innovations aux niveaux national, infranational et local qui fournit des orientations sur les données à suivre et à évaluer, les acteurs du dispositif, les procédures et les outils de collecte et d'analyse des données pour la production et la diffusion des rapports en vue d'améliorer la prise de décision pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

La cohésion sociale étant un aspect important et un objectif de niveau supérieur auquel le projet vise à contribuer, des indicateurs de perception liés à la cohésion sociale seront également conçus et suivis tout au long du projet ; tout en reconnaissant qu'ils ne feront pas partie du cadre de résultats du projet (car les performances en matière de cohésion sociale ne seraient pas attribuables à ce seul projet), leur suivi fournira des informations importantes sur la Casamance et pourrait éclairer de futures recherches ou réponses opérationnelles à cet égard.

Le système de suivi-évaluation du PDEC reposera sur la méthode de gestion axée sur les résultats avec comme principal outil, le cadre de résultats qui aidera les acteurs intervenant dans la mise en œuvre à se concentrer de façon systématique sur les résultats à atteindre, en établissant des relations de causes à effets entre les réalisations et les objectifs fixés ; et ce tout en optimisant l'utilisation des ressources humaines et financières.

A cet effet, un Système d'Information Géographique (SIG) sera développé et le PDEC soutiendra, en outre le déploiement d'une application ODK pour la collecte et l'analyse de données en temps réel qui alimentera automatiquement le système de suivi-évaluation centralisé et la plateforme de gestion des connaissances de la Casamance.

Le principal enjeu de cette approche est la recherche de l'amélioration de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et la garantie de la durabilité des opérations. Elle impose ainsi l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources et axe ses efforts et ressources sur l'atteinte des résultats escomptés.

Le système de suivi-évaluation permettra aussi aux acteurs de mise en œuvre du projet, d'alimenter le processus permanent de réflexion et de capitalisation, à travers la réponse aux questions spécifiques

posées, ainsi qu’au jugement d’ensemble sur le projet, afin de tirer des enseignements conduisant à réconforter les acquis ou réorienter l’intervention.

C’est dans ce contexte que le PDEC, s’est attaché les services d’un consultant individuel, pour concevoir un système de suivi-évaluation qui figure en bonne place dans les préoccupations et centres d’intérêt de la coordination du projet et de la Banque mondiale.

☛ **Objectif du manuel**

Conformément aux termes de référence (annexe 1), l’objectif général poursuivi par le manuel est de mettre à la disposition du staff de l’UGP et des partenaires de mise en œuvre, un référentiel pour le suivi-évaluation du PDEC.

Plus spécifiquement, le manuel vise à : (i) fournir des orientations sur les données à suivre, les acteurs du suivi, les procédures, les outils, l’analyse des données, la production et la diffusion des rapports de suivi ainsi que les types et modalités d’évaluation ; (ii) améliorer la gestion du PDEC en général et particulièrement la prise de décision pour faciliter l’atteinte de l’objectif de développement et des indicateurs de résultats intermédiaires fixés ; (iii) permettre aux différents acteurs d’avoir une compréhension commune du système de suivi-évaluation et de son fonctionnement ; et (iv) asseoir une culture fondée sur la performance.

Le manuel sert également d’instrument de communication, de circulation de l’information pour l’ensemble des parties prenantes du projet. Il vient compléter la série de documents élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du projet (Rapport d’évaluation du projet, Manuel d’exécution technique, Manuel de gestion administrative, financière et comptable, Manuel des procédures pour la mise en œuvre du financement des sous-projets de la composante 3-b, autres manuels opérationnels). A ce titre, il ne reprend pas les aspects spécifiques traités dans ces différents documents de référence, il est centré spécifiquement sur le suivi-évaluation pour lequel il détaille les aspects opérationnels.

Le manuel se veut un document simple, commun, complet et cohérent pour être facilement utilisable par les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

☛ **Destinataires du manuel**

Ce manuel est destiné aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. La compréhension et la maîtrise de la démarche par tous les utilisateurs du manuel constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre efficace du système de suivi-évaluation. Le glossaire des concepts utilisés dans le manuel est présenté en annexe 2.

☛ **Méthodologie d’élaboration du manuel**

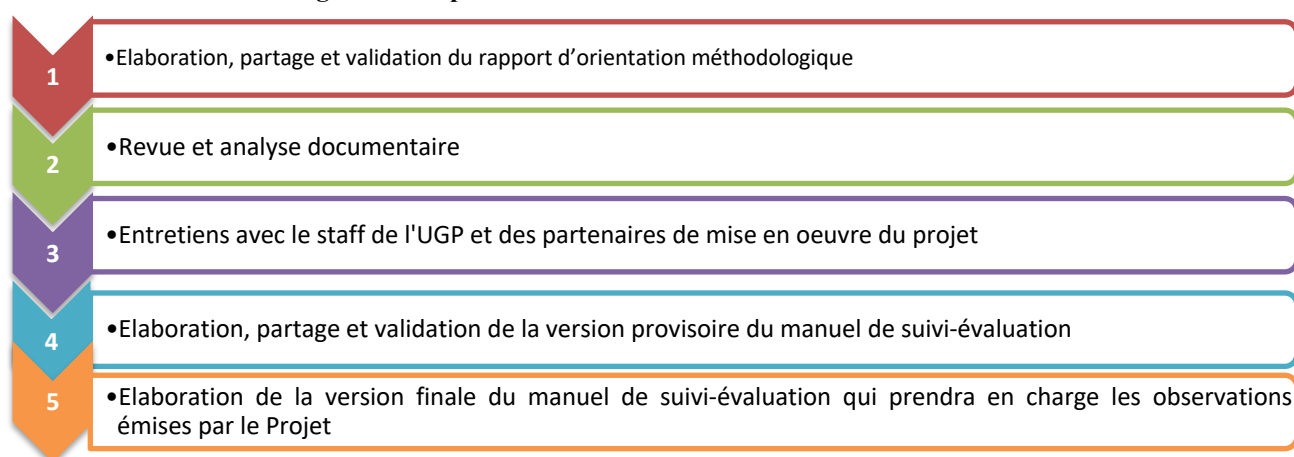
Le manuel de suivi-évaluation est élaboré à travers une approche participative et itérative qui lui confère le caractère d’un document consensuel et garantit son appropriation par les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Ainsi, deux méthodes complémentaires sont utilisées pour concevoir le manuel de suivi-évaluation notamment la revue documentaire et les entretiens individuels avec le Staff de l’UGP et les partenaires de mise en œuvre du projet.

L’analyse documentaire a comme principaux supports les documents de référence du projet notamment : (i) le document d’évaluation ex ante du projet ou projet appraisal document (PAD N°4382) ; (ii) l’accord de financement n°70400-SN ; (iii) le manuel d’exécution technique de juin 2022 ; (iv) le manuel de gestion administrative, financière et comptable de juin 2022 ; (v) le naratif du plan de travail et budget annuel de 2023 ; (vi) le rapport d’activité de novembre 2022 ; (vi) l’arrêté

n°015413 du 27 juin 2022 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du PDEC. Des documents des partenaires de mise en oeuvre du projet en lien avec le suivi-évaluation sont également consultés. La liste des documents consultés est présentée en annexe 3.

Des entretiens individuels avec le staff du projet et des partenaires de mise en oeuvre du projet (liste de personnes interviewées en annexe 4) dont l'un des objectifs a consisté à mieux connaître l'existant sont menés. Il s'agissait d'identifier et d'analyser les principaux acteurs impliqués ainsi que les relations entre ceux-ci, leurs compétences en suivi-évaluation, les ressources et moyens utilisés, les informations suivies en lien avec les indicateurs du PDEC, les outils et la fréquence de collecte des données, la fiabilité de celles-ci, le traitement des données ainsi que la production des rapports ont été abordés. De façon générale, la démarche s'articule autour des cinq étapes suivantes :

Figure 1 : Etapes d'élaboration du manuel de suivi-évaluation



☞ **Mise à jour du manuel**

Ce manuel demeure dynamique, sa mise à jour est aussi importante que sa mise en place. S'il n'est pas mis à jour régulièrement et si chaque exemplaire ne subit pas la mise à jour, il perd de son efficacité. Une liste des détenteurs du manuel sera maintenue par le Responsable du Suivi-évaluation du projet pour permettre la mise à jour de tous les exemplaires chaque fois qu'une modification est opérée.

La mise à jour du manuel peut être motivée par des changements intervenus dans la structure organisationnelle, l'environnement, l'évolution institutionnelle du PDEC ou le manque d'efficacité constaté dans le système de suivi-évaluation en vigueur.

La responsabilité de la tenue et la mise à jour du manuel de suivi-évaluation incombe au Coordonnateur du projet. Lorsque la décision de modification de procédures existantes est envisagée, le Coordonnateur du projet instruit le Responsable du Suivi-évaluation de préparer le projet de mise à jour qui fera l'objet d'une réunion pour débattre de l'opportunité de la modification proposée et des solutions à adopter.

Le Responsable du Suivi-évaluation opère les mises à jour et soumet au Coordonnateur du projet qui, en concertation avec le Staff et les partenaires de mise en oeuvre, y apporte les dernières modifications jugées nécessaires pour arrêter le document définitif.

☞ **Structuration du manuel**

Le présent manuel est structuré en quatre parties :

- La première partie présente le projet à travers son contexte de mise en œuvre, ses objectifs, ses composantes, son financement et son dispositif institutionnel de mise en œuvre.
- La deuxième partie décrit les aspects liés à la planification des résultats, la planification opérationnelle dont l'outil principal est le Plan de Travail et le Budget Annuel (PTBA).
- La troisième partie traite du suivi des indicateurs et des activités du projet notamment les mécanismes, les outils ainsi que le format et la périodicité de l'élaboration et la diffusion des rapports.
- Enfin, la quatrième partie porte sur la composante évaluation du projet. Elle décrit les types d'évaluation et les méthodologies de mise en œuvre.

En annexe, sont présentés : (i) les termes de référence de la mission ; (ii) le glossaire des principaux concepts utilisés dans le manuel ; (iii) la liste des documents consultés ; (iv) la liste des personnes interviewées ; (v) le canevas du plan de travail et budget annuel ; (vi) le poids des sous-activités ; (vii) le plan de passation des marchés ; (viii) le suivi de la mise en oeuvre du plan de passation des marchés ; (ix) les fiches de référence des indicateurs ; (x) les questionnaires d'évaluation des formations ; (xi) la liste des indicateurs environnementaux et sociaux ; (xii) le canevas de rapport d'avancement du projet ; (xiii) le canevas de rapport de mission ; (xiv) le canevas de rapport d'atelier ; (xv) les spécifications techniques des solutions informatiques ; et (xiv) la fiche d'appréciation de rapport d'évaluation.

I. Présentation du projet

Le rapport d'évaluation ex-ante du projet décrit dans les détails les éléments relatifs à la mise en œuvre du projet. Il est utile de reprendre ici, le contexte de mise en œuvre et les grandes orientations du projet pour faciliter la compréhension du système de suivi-évaluation.

1.1- Contexte et justification

Située le long du fleuve du même nom, la Casamance regroupe les régions administratives de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, dans le sud-ouest du Sénégal, et représente 14,4% du territoire national. Les trois régions administratives de la Casamance sont parmi les plus pauvres du Sénégal, avec des niveaux de pauvreté nettement supérieurs à la moyenne nationale. Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de l'Université d'Oxford, les IPM de Kolda (0,50) et de Sédhiou (0,44) sont nettement plus élevés que l'IPM national de 0,288.

Le développement social et économique de la Casamance a souffert ces trois dernières décennies des conditions conflictuelles particulières dont les impacts se font également sentir au niveau communautaire où les liens sociaux sont rompus par les déplacements forcés et les institutions informelles qui régissent de nombreux aspects de la vie du village sont perturbées, les rendant moins aptes à se préparer et à réagir à d'autres risques. Enfin, les perceptions d'injustice et d'inégalité, qui ont contribué à alimenter le conflit en Casamance, ont également été exacerbées par celui-ci, sapant la confiance dans les institutions gouvernementales parmi la population locale.

À cette situation socio-économique, se sont superposés les graves effets des changements climatiques marqués par les modifications importantes de certains paramètres climatiques comme la baisse de la pluviométrie enregistrée depuis le début des années 1970. La baisse pluviométrique s'est traduite notamment par la salinisation croissante des vallées rizicoles, l'érosion des terres de plateaux et des versants, l'ensablement des vallées et bas-fonds, et une forte pression sur le milieu naturel (forêts,

mangroves, ressources halieutiques, etc.). Les conséquences de cette dégradation ont conduit à une baisse générale de la fertilité des terres, et à l'improductivité de milliers d'hectares de vallées salinisées ou acidifiées.

Cette détérioration des conditions climatiques, conjuguée aux effets dévastateurs de la situation conflictuelle prévalant en Casamance, a entraîné une détérioration du capital productif eaux-sols-forêts, un abaissement des productions et des revenus, une insécurité alimentaire, et une détérioration globale des conditions de vie des populations rurales désormais de plus en plus à la recherche d'alternatives de survie. Les secteurs socio-économiques où les répercussions défavorables des changements climatiques les plus marquées sont entre autres : l'agriculture, les activités balnéaires, la pêche, les ressources en eau, la biodiversité et la santé.

C'est dans ce contexte socio-économique que le Gouvernement du Sénégal a sollicité et obtenu de la Banque mondiale, un prêt de 45 millions d'USD, soit 26 107 088 811 FCFA pour mettre en œuvre le Projet de Développement Économique de la Casamance (PDEC) sur une durée de 5 ans (2022-2027).

1.2- Objectif de développement du projet

L'objectif de développement du PDEC est de construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance.

Cet objectif sera atteint au 30 juin 2027, si :

- ☞ 750 000 bénéficiaires du projet ont amélioré leurs accès aux services socio-économiques résilients au climat dans les zones cibles du projet ;
- ☞ 85% des bénéficiaires interrogés estiment que les investissements du projet ont reflété leurs besoins ;
- ☞ 15% de la population a accès à moins de 5 km à une route praticable en permanence ;
- ☞ 6 000 ha des terres gérées durablement ;
- ☞ 8 000 femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leur revenu annuel suite à la prestation de services agricoles.

1.3- Zone d'intervention et bénéficiaires du projet

Le projet est mis en œuvre dans trois régions administratives du Sénégal : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Il couvrira 60 communes sur un total de 115. Il se concentrera sur les communes rurales, car les neuf communes urbaines sont couvertes par le projet PACASEN et seront ciblées en fonction de leur vulnérabilité aux risques climat et à travers un processus participatif avec les acteurs nationaux, régionaux et locaux.

Le nombre total de bénéficiaires (directs et indirects) comprend les populations des communes, estimées à 750 000 habitants. Une attention particulière sera accordée aux populations vulnérables dans les zones d'intervention sélectionnées, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

1.4- Composantes du projet

Le projet comprend les cinq (5) composantes suivantes :

☞ **Composante 1 : Amélioration de la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations**

Cette composante soutient la cohésion sociale et la résilience en renforçant la capacité des communautés, en particulier des femmes et des jeunes, à assumer un rôle de premier plan dans leur propre développement, notamment en s'attaquant aux normes sociales d'exclusion. Cette composante comprend les deux sous-composantes suivantes :

▪ **Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités de gouvernance communautaire et locale pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience**

Cette sous-composante vise à renforcer l'engagement des communautés et des élus territoriaux participant dans la planification, la priorisation et la supervision des activités de développement local, et à renforcer le développement local inclusif et informé par la science climatique.

▪ **Sous-composante 1.2 : Fourniture de services locaux résilients au climat sur la base des priorités de la communauté**

Cette sous-composante vise à soutenir la réhabilitation des infrastructures et des services publics locaux résilients au climat afin d'accroître l'accès aux services publics locaux, sur la base des processus de planification centrés sur la communauté et éclairés par la science du climat soutenus dans la sous-composante 1.1.

☞ **Composante 2 : Amélioration de la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base**

Cette composante se concentre sur l'amélioration des routes secondaires et tertiaires résilientes au climat et accessibles en permanence. La maîtrise d'ouvrage est gérée dans cette composante par une agence d'exécution (AGEX), afin d'améliorer le désenclavement en Casamance et de réduire les inégalités spatiales.

☞ **Composante 3 : Développement des opportunités économiques et des moyens de subsistance durables en milieu rural**

Cette composante soutient les activités productives rurales qui augmentent les opportunités économiques et la résilience des agriculteurs et des groupes défavorisés au sein des communautés cibles.

▪ **Sous-composante 3.1 : Amélioration de la productivité et la résilience des zones rizicoles**

L'objectif de cette sous-composante est d'améliorer la productivité et la résilience des zones rizicoles, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des communautés (meilleure disponibilité alimentaire et sources de revenus et d'emplois).

▪ **Sous-composante 3.2 : Appui aux activités productives collectives et résilientes au climat**

L'objectif de cette sous-composante est de stimuler le développement économique local tout en favorisant l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres groupes défavorisés dans les chaînes de valeur, existantes.

☞ **Composante 4 : Gestion du projet, promotions des innovations numériques et gestion des connaissances**

Cette composante soutient les activités de gestion et de mise en œuvre du projet par une approche décentralisée utilisant, autant que possible, les structures pérennes de l'État existantes aux niveaux national et local.

☞ Composante 5 : Réponse d'urgence

Cette composante au budget zéro servirait de mécanisme de financement de secours urgents qui pourrait être déclenché en cas de catastrophe naturelle ou provoquée par l'action anthropique et/ou d'une crise sanitaire telle que des pandémies par le biais d'une déclaration formelle d'urgence nationale, ou sur demande formelle du gouvernement.

1.5- Financement du projet

Le coût total du projet est estimé à 45 millions de dollars américains soit 26,107 milliards de FCFA environ pris en charge par la Banque mondiale sous forme de crédit.

Tableau 1 : Récapitulatif des coûts du projet (en FCFA)

Composantes du projet	Montant en USD	Montant en FCFA	%
Composante 1 : Amélioration de la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations	13 790 000	8 000 372 326	30,64%
<i>Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités de gouvernance communautaire et locale pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience</i>	3 760 000	2 181 392 309	8,36%
<i>Sous-composante 1.2 : Fourniture de services locaux résilients au climat sur la base des priorités de la communauté</i>	10 030 000	5 818 980 017	22,29%
Composante 2 : Amélioration de la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base	15 000 000	8 702 362 937	33,33%
Composante 3 : Développement des opportunités économiques et des moyens de subsistance durables en milieu rural	9 769 000	5 667 558 902	21,71%
<i>Sous-composante 3.1 : Amélioration de la productivité et la résilience des zones rizicoles</i>	5 884 000	3 413 646 901	13,08%
<i>Sous-composante 3.2 : Appui aux activités productives collectives et résilientes au climat</i>	3 885 000	2 253 912 001	8,63%
Composante 4 : Gestion du projet, promotions des innovations numériques et gestion des connaissances	6 415 000	3 721 710 549	14,26%
Divers et imprévus	26 0000	15 084 096	0,06%
Total	45 000 000	26 107 088 810	100%

1.6- Dispositif institutionnel de mise en œuvre

Placé sous la tutelle du Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MCTADT), le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet comprend les organes présentés ci-dessous.

▪ Comité de pilotage national

Le Comité de Pilotage National (CPN), institué par arrêté du MCTADT n° 015413 du 27 juillet 2022 a pour mission de définir l'orientation stratégique et de superviser la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet. A ce titre, il est chargé notamment :

- de superviser, contrôler et veiller à la bonne marche du projet ;
- de fournir une orientation générale au projet ;
- de faciliter la coordination nationale des opérations du projet ;
- d'assurer la cohérence entre le projet et les autres programmes du Gouvernement du Sénégal et les programmes similaires soutenus par les donateurs en Casamance ;
- de valider le plan de travail et le budget annuels du projet ;
- d'approuver les rapports d'exécution technique et financière du projet ;
- d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre du projet ;
- de contrôler le respect de la mise en œuvre des termes de l'accord de crédit entre la Banque mondiale et le Ministère des Finances et du budget et des conventions avec les partenaires techniques ;
- de coordonner entre les ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- de valider tout changement devant être apporté aux manuels de mise en œuvre (manuel d'exécution technique, manuel de gestion administrative, financière et comptable).

Le Comité de Pilotage est présidé par le MCTADT. Le Coordonnateur de l'UGP en assure le secrétariat. Il est composé de représentants des structures suivantes :

- Ministère en charge des Transports ;
- Ministère en charge des Finances ;
- Ministère en charge de l'Économie ;
- Ministère en charge de l'Agriculture ;
- Ministère en charge de l'Industrie ;
- Ministère en charge du Commerce ;
- Gouverneur de la Région de Ziguinchor ;
- Gouverneur de la Région de Kolda ;
- Gouverneur de la Région de Sédhiou ;
- Agence Nationale pour la Relance des Activités Économiques et Sociales en Casamance
- Association des Départements du Sénégal ;
- Association des maires du Sénégal ;
- Présidents des conseils départementaux des régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou.

Toutefois le comité peut s'adjoindre, à titre consultatif, toute autre personne ou tout organisme dont l'expertise ou la participation est jugée utile à l'accomplissement de sa mission.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an en séance ordinaire, et chaque fois que de besoin, sur convocation de son président, pour examiner et valider les rapports ou examiner toute autre question.

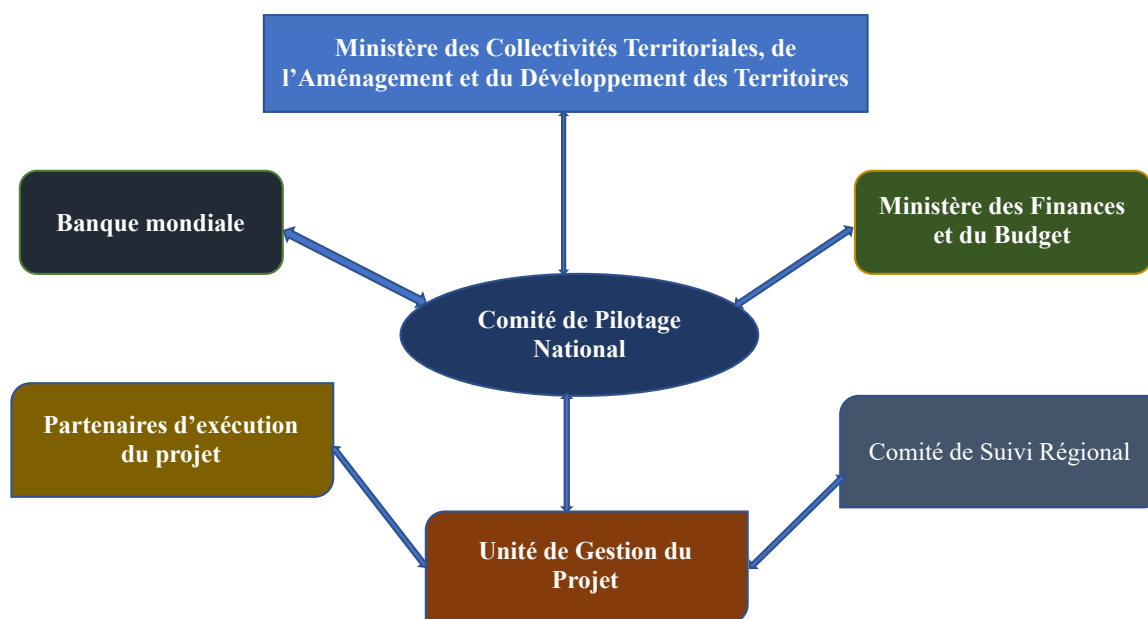
▪ **Comités de suivi régionaux**

Le comité de suivi régional (CRS), mis en place dans chaque région d'intervention du projet a pour mission de : (i) fournir des conseils techniques et superviser la gestion du projet ; et (ii) faciliter la coordination des activités du projet au niveau régional.

Le CSR est présidé par le Gouverneur de région et comprend, en outre, le Service Régional de Promotion du Développement Territorial (SRPDT), l'Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC), l'Agence Régionale de Développement (ARD), la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), la Direction des Routes, l'agence d'exécution (AGEX), les représentants de l'Association des Départements du Sénégal et de l'Association des Maires du Sénégal dans la région, les chambres consulaires et la société civile incluant les organisations de femmes et de jeunes.

Le CSR se réunit deux fois par an. Il veille au suivi de la mise en œuvre des programmes approuvés par le Comité de Pilotage National. Il facilite les synergies des activités du projet avec celles des programmes publics de la localité afin d'optimiser les ressources publiques. Il communique, au Comité de Pilotage national, les comptes rendus de ses réunions.

Figure 2 : Arrangement institutionnel du projet



▪ **Unité de gestion du projet**

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) est l'organe de mise en œuvre du projet qui a pour missions :

- d'acquérir des biens et services, des fournitures, de recruter des consultants et de suivre l'exécution des contrat ainsi que des missions y attachées ;
- de mettre en œuvre des orientations et stratégies décrites dans le manuel d'exécution du projet ;
- de gérer les contrats avec les prestataires selon les procédures approuvées par la Banque mondiale
- de négocier et de signer les contrats ;
- de préparer et de suivre l'exécution des marchés ;
- de préparer le programme de travail annuel et budgétaire à soumettre au comité de pilotage national dans les délais prévus par le manuel de procédures administratives et financières ;
- de mettre en œuvre les conditions de décaissement des fonds auprès de la Banque mondiale ;
- d'élaborer les termes de référence pour le choix des prestataires de services et des partenaires divers dans la mise en œuvre du projet ;
- de préparer les demandes de décaissement et de suivre la conformité des dépenses ;

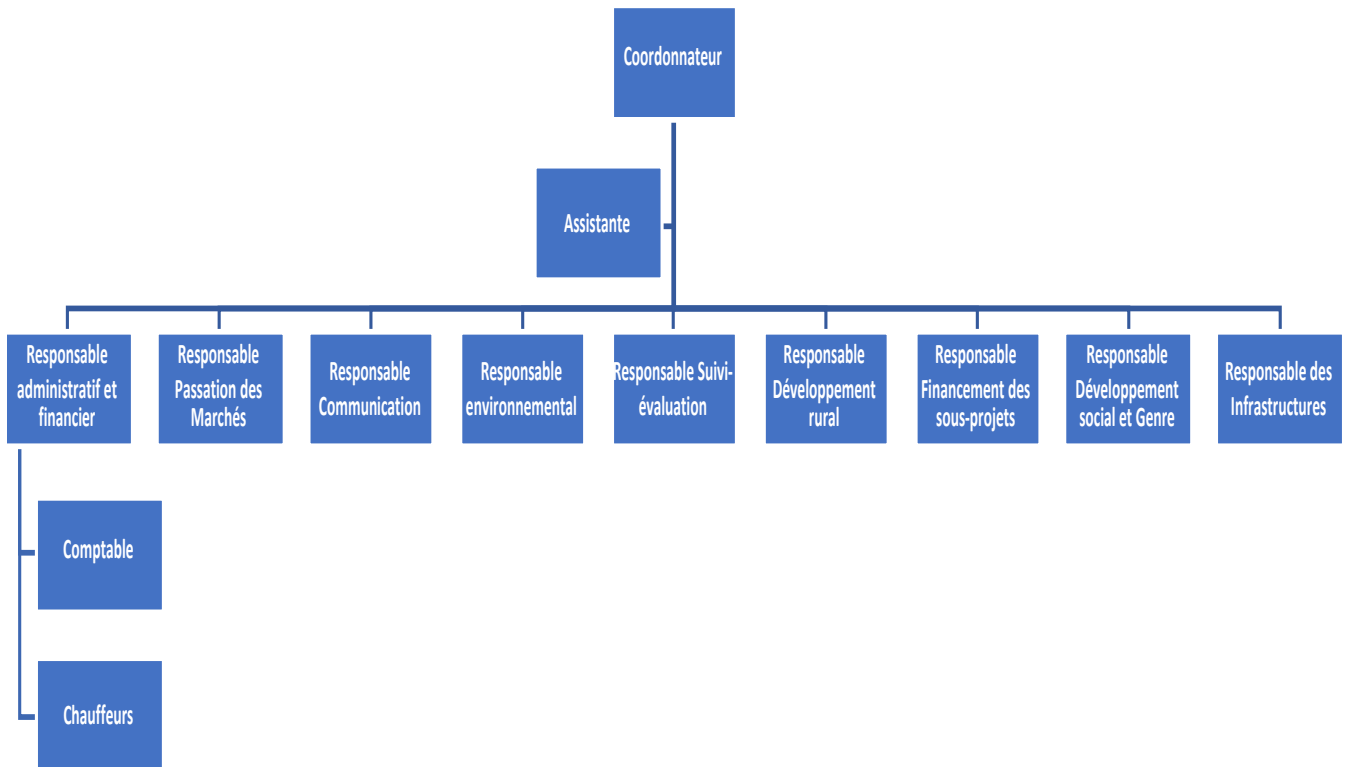
- de suivre l'obtention des Avis de Non-Objection (ANO) ;
- de préparer les rapports d'avancement des activités des composantes et des rapports de suivi financier à l'intention du Gouvernement et des partenaires au développement ;
- de veiller à la gestion administrative, comptable et financière du projet, y compris la sauvegarde des immobilisations du projet ;
- d'élaborer et de suivre les conventions techniques avec les Maîtres d'Ouvrage Délégués ;
- de gérer les ressources humaines du projet ;
- de tenir la comptabilité du projet ;
- de veiller à ce que l'exécution du projet se fasse selon les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale et dans le respect des procédures nationales en matière environnementale et sociale ;
- de préparer les états financiers pour l'audit annuel ;
- d'assurer le secrétariat lors des réunions du Comité de Pilotage national ;
- de préparer les revues avec les partenaires au développement.

Le personnel de l'UGP est composé :

- d'un Coordonnateur ;
- d'un Responsable administratif et financier ;
- d'un Responsable Passation des Marchés ;
- d'un Responsable Communication ;
- d'un Responsable environnemental ;
- d'un Responsable Suivi-évaluation ;
- d'un Responsable Développement rural ;
- d'un Responsable Financement des organisations de producteurs et des sous-projets ;
- d'un Responsable des Infrastructures ;
- d'un Responsable Développement social et Genre ;
- d'un Comptable ;
- d'un personnel d'appui nécessaire.

Des points focaux sont désignés au niveau des Services régionaux de Promotion du Développement Territorial (SRPDT) de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda qui vont, chacun dans sa région, servir de relais du projet.

Figure 3 : Organigramme de l'Unité de Gestion du Projet



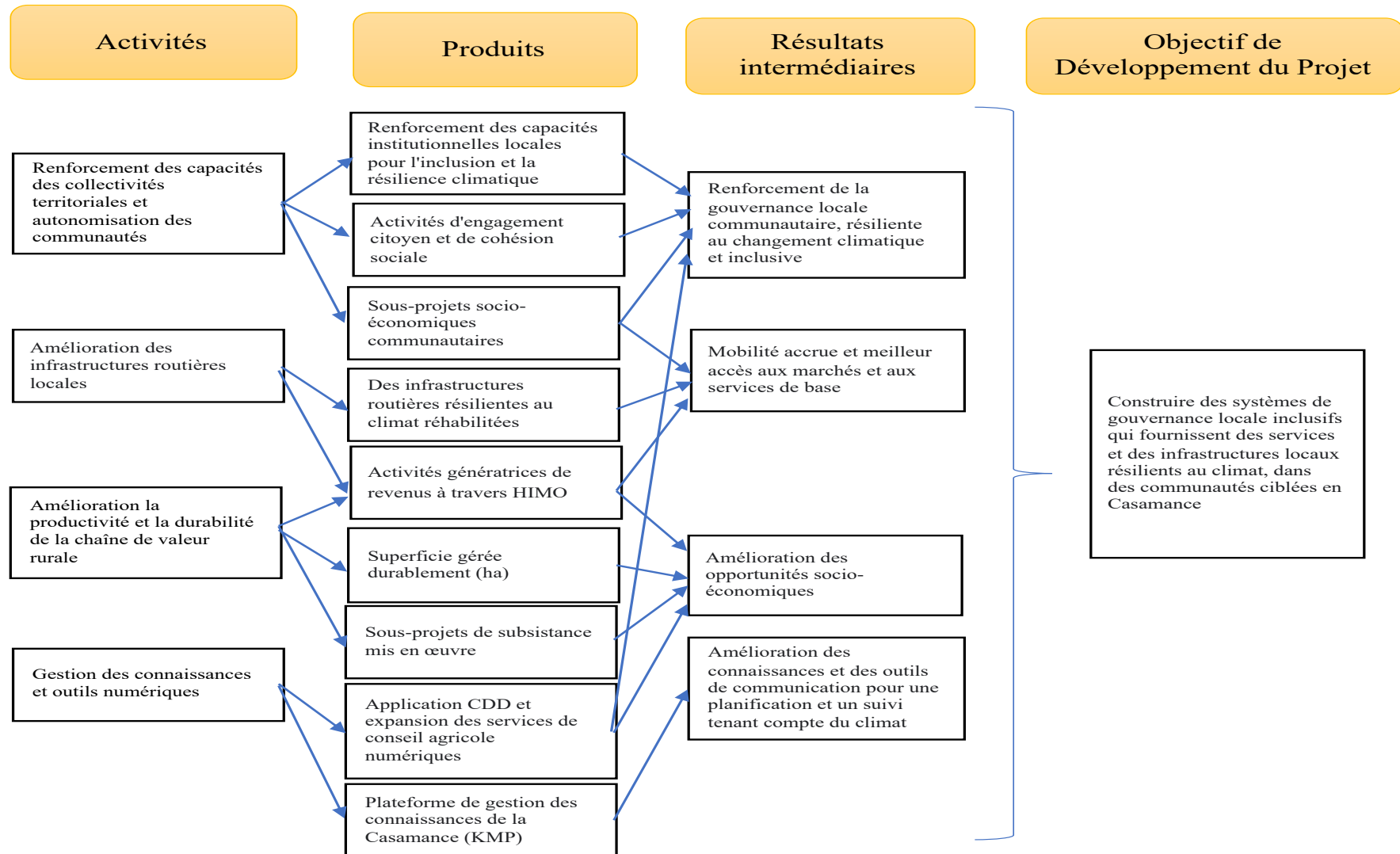
II. Planification

La planification est un processus de fixation d'objectifs, suivi d'une détermination des moyens et des ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs selon un calendrier donnant les étapes à franchir. L'objectif de la planification est : (i) de définir avec plus de précision les résultats à obtenir et les activités à mener, (ii) de réduire les incertitudes, (iii) de favoriser la réalisation d'économie, (iv) de pouvoir effectuer un contrôle plus efficace et (v) de faciliter la prise de décision. Les approches et outils de planification sont présentés dans les lignes suivantes.

2.1- Chaîne des résultats

La chaîne des résultats définit la logique interne basée sur la relation de cause à effet entre les ressources, les activités, les résultats du projet. La chaîne des résultats du projet se présente comme suit :

Figure 4 : Chaîne des résultats du projet



2.2- Cadre de résultats

Le cadre de résultats est l'outil principal de planification des résultats du projet. Il centralise les informations essentielles concernant les indicateurs de l'objectif de développement et les résultats intermédiaires, les valeurs de base et les valeurs cibles annuelles du démarrage à la clôture du projet. Le cadre de résultats du projet est présenté dans le tableau suivant.

Outil 1 : Cadre de résultats du projet

Code	Indicateurs de résultats	Situation de référence	Cibles intermédiaires				Cible finale
			2023	2024	2025	2026	2027
ODP	Objectif de développement du projet : Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance						
IODP1	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leurs accès aux services socio-économiques résilients au climat dans les zones cibles du projet (dont 50% de femmes et 40% de jeunes)	-	250 000	500 000	750 000	750 000	750 000
IODP2	Pourcentage de bénéficiaires interrogés qui estiment que les investissements du projet correspondent à leurs besoins (désagrégé par femmes et par jeunes)	-	-	-	75%	-	85%
IODP3	Pourcentage de la population ayant accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km	-	2%	5%	10%	13%	15%
IODP4	Superficie des terres gérées durablement (ha)	-	-	500	1 500	4 000	6 000
IODP5	Nombre de femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leurs revenus annuels suite aux prestations de services agricoles	-	500	2 000	4 000	8 000	8 000
IRI	Indicateurs des résultats intermédiaires						
C1	Composante 1 : Amélioration de la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations						
SC11	Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience						
IRI11	Nombre de plans de développement communaux élaborés/mis à jour favorisant la participation, l'inclusion sociale et tenant compte du climat	-	20	40	60	60	60
IRI12	Nombre de plans de mobilité rurale élaborés pour promouvoir l'inclusion sociale et tenir compte du climat	-	3	9	9	9	9
IRI13	Pourcentage d'exécution des plans de développement communaux dans les communes cibles	-	10%	20%	40%	70%	90%
IRI14	Nombre de communes plus transparentes grâce à la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification territoriale	-	20	40	60	60	60

Code	Indicateurs de résultats	Situation de référence	Cibles intermédiaires				Cible finale
			2023	2024	2025	2026	2027
IRI15	Pourcentage de femmes bénéficiaires déclarant avoir participé dans la prise de décision communautaire	-			50%	70%	70%
SC12	Sous-composante 1.2 : Fourniture de services locaux résilients au climat sur la base des priorités de la communauté						
IRI16	Nombre de sous-projets socio-économiques intégrant le changement climatique	0	40	120	200	330	330
C2	Composante 2 : Amélioration de la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base						
IRI21	Nombre de personnes ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet (désagrégé par âge, sexe et personnes à mobilité réduite)	0	-		550 000		650 000
IRI22	Nombre de femmes ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet	0	-	15 000	30 000	45 000	60 000
IRI23	Linéaires de routes praticables en permanence et résistants au changement climatique (secondaires et tertiaires)	0	10	90	150	200	250
C3	Composante 3 : Développement des opportunités économiques et les moyens de subsistance durables en milieu rural (équivalent de 9.8 millions de dollars US)						
SC3.2	Sous-composante 3.2. Appui aux activités productives collectives et résilientes au climat (équivalent de 3.9 millions de dollars US)						
IRI31	Nombre de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance	0	2 000	4 000	6 000	8 000	8 000
IRI32	Nombre de stratégies de chaînes de valeur inclusives et résilientes développées	5	-	0	0	0	05
IRI33	Pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB	0	-	10%	20%	30%	30%
C4	Composante 4 : Gestion du projet, promotions des innovations numériques et gestion des connaissances (équivalent de 6.4 millions de dollars US)						
IRI41	Existence d'une plateforme opérationnelle de gestion des connaissances de la Casamance	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
IRI42	Nombre d'utilisateurs réguliers des services numériques (application CDD et services d'agriculture numérique) dont 50% de femmes	0	100	500	1000	2000	3 000

2.3- Planification des risques

Tout projet comporte des risques et sa réussite dépendra notamment de la façon dont les parties prenantes arrivent à cerner les risques potentiels et à réduire la gravité de leurs conséquences. Un risque est un événement ou condition plus ou moins prévisible qui, s'il survient, a un effet négatif ou positif

sur les résultats attendus du projet. Il est dès lors important de déceler les risques pouvant avoir une incidence négative sur les résultats du projet pour les surveiller et atténuer les impacts négatifs sur les résultats. Les risques majeurs identifiés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Outil 2 : Planification des risques majeurs du projet

N°	Risque	Niveau ¹	Mesures d'atténuation	Périodicité de suivi	Responsable du suivi
1	<p><u>Stratégies et politiques sectorielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La non-maîtrise de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet - Les incertitudes concernant la mise en œuvre du projet 	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - La situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet continue de s'améliorer - La stratégie d'engagement des parties prenantes et une collaboration étroite avec tous les ministères et acteurs du développement concernés 	Annuelle	RSE
2	<p><u>Capacité institutionnelle de mise en œuvre et la durabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les faibles capacités des acteurs de mise en œuvre du projet et leurs connaissances de la zone d'intervention 	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du projet et l'installation de l'UGP à Ziguinchor 	Annuelle	RSE
3	<p><u>Fiduciaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif de gestion ne maîtrise pas parfaitement la directive de la Banque mondiale sur IPF de 2017 	Substantiel Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités à plusieurs niveaux, une surveillance régulière et des audits périodiques seront nécessaires pour garantir l'efficacité et la transparence de la gestion fiduciaire du projet. - Le système de passation des marchés et gestion des contrats mis en place pour l'évaluation des prestations 	Annuelle	RSE
4	<p><u>Environnemental et social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La transmission du COVID-19 	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale 	Annuelle	RSE

¹ Évaluation du risque sur une échelle à quatre niveaux - élevé, modéré, substantiel et faible- selon la probabilité qu'il se réalise et l'ampleur de l'éventuel impact défavorable.

2.4- Plan de Travail et Budget annuel

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) est l’outil principal de planification opérationnelle qui expose la manière optimale par laquelle les moyens matériels, humains et financiers sont utilisés pour accomplir les objectifs fixés sur une période de 12 mois.

▪ **Processus de planification**

Le processus d’élaboration, de validation et d’approbation du PTBA suit les différentes étapes suivantes :

✓ **Étape 1 : Élaboration et transmission de la note de cadrage**

Le Coordonnateur du projet élabore et transmet, au plus tard le 1^{er} octobre, aux partenaires de mise en œuvre du projet et au Staff de l’UGP, une note de cadrage pour l’élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel. Cette note présente le cadre de référence et les orientations stratégiques et opérationnelles du plan. Elle rappelle le calendrier d’élaboration, de validation et d’approbation du plan. Elle présente les activités prioritaires impactant les indicateurs du projet et l’enveloppe budgétaire ainsi que sa répartition par composante, sous-composante et par acteurs de mise en œuvre du projet.

✓ **Étape 2 : Élaboration des Plans de Travail et Budgets Annuels des partenaires de mise en œuvre et de l’UGP**

Les projets de PTBA des Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) et de l’UGP sont élaborés en tenant compte des activités planifiées dans le rapport d’évaluation du projet et des priorités au regard des résultats attendus. Le Point focal de chaque PMO est chargé de conduire cet exercice de planification avec toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre des activités au sein de sa structure. Tous les PTBA des PMO seront soumises à l’UGP au plus tard le 15 octobre.

✓ **Étape 3 : Consolidation des Plans de Travail et Budgets Annuels des PMO et de l’UGP**

Le Responsable du Suivi-évaluation du projet consolide les différents PTBA des PMO et de l’UGP. Cette première version sera revue au niveau interne dans le but d’harmoniser et de réviser éventuellement les objectifs physiques et financiers et ensuite examiné lors d’un atelier de planification regroupant tous les PMO du projet qui sera organisé au plus tard, le 30 octobre.

✓ **Étape 4 : Examen et validation du PTBA par le Comité de Pilotage**

Le projet de PTBA examiné et validé par les PMO du projet sera soumis à la validation du Comité de Pilotage. Les amendements apportés par les membres du CP permettront à l’UGP de finaliser le projet de PTBA. Cette étape devra être bouclée au plus tard, le 15 novembre.

✓ **Étape 5 : Approbation de la Banque mondiale**

Le projet de PTBA validé par le Comité de Pilotage sera soumis à l’avis de non-objection de la Banque mondiale au plus tard, le 30 novembre.

✓ Étape 6 : Finalisation et diffusion du PTBA

Sur la base des observations formulées par la Banque mondiale, l'UGP finalise le PTBA et transmet la version finale aux membres du CNP, à la Banque mondiale et aux PMO. Cette étape devra être bouclée au plus tard, le 15 décembre.

Tableau 2 : Récapitulatif des étapes d'élaboration du PTBA

Étapes	Activités	Responsable	Acteurs impliqués	Durée en jours	Date butoir
1	Élaboration et transmission de la note de cadrage	Coordonnateur	Staff UGP	0	1 ^{er} oct.
2	Élaboration des Plans de Travail et Budgets Annuels des partenaires de mise en œuvre et de l'UGP	PMO/UGP	Staff UGP	15	15-oct.
3	Consolidation des Plans de Travail et Budgets Annuels des PMO et de l'UGP et organisation de l'atelier annuelle de planification	UGP	PMO	15	30-oct
4	Examen et validation du PTBA par le Comité national de Pilotage	UGP	PMO/CP	15	15-nov.
5	Finalisation et soumission du PTBA à l'avis de non-objection de la BM	UGP	PMO/BM	15	30-nov
6	Finalisation et diffusion du PTBA	UGP	CP/PMO/CRS/BM	15	15-déc.

▪ Codification des composantes, sous-composantes et activités

Un système de codification des composantes, sous-composantes et activités de type classique à trois niveaux, préconisé se présente comme suit :

- le 1er chiffre en unité indique la composante
- le second chiffre en unité indique la sous-composante. Pour les composantes qui n'ont pas de sous-composantes, le chiffre est préconisé
- le troisième chiffre en dizaine indique l'activité

Chaque activité est précédée d'un code qui permet de bien l'identifier. Pour permettre une bonne intégration des activités physiques et des aspects financiers, l'harmonisation des codifications des rubriques budgétaires à celles du PTBA a été proposée. Cette démarche facilite le suivi et l'analyse comparative des réalisations financières et techniques, objectif visé dans la fonction planification.

▪ Matrice de planification

La matrice de planification est un outil qui peut être annexé au PTBA mais peut également être utilisé comme tableau de bord. Le canevas du narratif du PTBA est présenté en annexe 5. Le format Excel de la matrice de planification se présente comme suit.

Outil 3 : Matrice de planification

Code	Composante/sous composante/activités/sous-activité	Résultats attendus	Responsable	Budget FCFA	Budget en USD	Nbre Jours	Date début	Date fin
1	Composante 1 : Amélioration de la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations							
1.1	Sous-composante 1-a : Renforcement des capacités de gouvernance communautaire et locale pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience							
1101	Etude d'identification et de priorisation des communes bénéficiaires dans les trois régions y compris l'élaboration de termes de référence pour l'élaboration des PDC des communes (rencontres avec les parties prenantes, collecte de données, recrutement de consultant, ateliers de partage et de validation)	Etude validée						
	Elaboration et validation des TDR	TDRs validés						
	Avis de non objection de l'IDA	Ano obyenu						
	Selection du consultant	Contrats signés						
	Realisation de l'étude	Etude réalisée						
	Validation de l'étude	Etude validée						

▪ Planification trimestrielle

La planification trimestrielle permet de passer en revue les activités réalisées au cours du dernier trimestre et planifier les activités pour la période à venir. Une semaine avant la fin du dernier mois du trimestre, le coordonnateur invite les staffs de l'UGP et leurs collaborateurs à la séance de planification. Sur la base du PTBA, chaque responsable de mise en œuvre du projet évalue ses activités sur une période infra-annuelle (trimestrielle ou mensuelle) de planification sur la base des dates de début et de fin. Les activités non réalisées sont replanifiées dans le temps en mentionnant les prochaines étapes, ce qui permet aux acteurs de mise en œuvre de faire le suivi de l'état d'avancement du PTBA à la fin de chaque trimestre.

▪ Détermination des poids des sous-activités

Pour calculer le taux d'exécution physique, il convient de déterminer les poids des sous-activités en fonction des cas présentés en annexe 6.

2.5- Planification des marchés

Le Responsable de passation des marchés actualise le plan de passation des marchés (PPM), tous les mois et le met à jour tous les ans ou selon que de besoin pendant la durée du projet. Il coordonne la mise en œuvre du PPM de la manière approuvée par la Direction Centrale des Marchés Publiques et la Banque mondiale.

La mise à jour du PPM se fera sur la base du plan de travail et budget annuel, des modifications intervenues lors de la mise en œuvre du PTBA et d'éventuels changements de stratégie d'achat de biens ou de services. Le format de PPM utilisé par le Responsable de la passation des marchés est présenté en annexe 7.

Par ailleurs, la Banque mondiale a mis en place une plateforme de suivi en ligne de planification et de suivi des marchés dénommée « *Systematic Tracking of Exchanges in Procurement* » plus connue sous le sigle « STEP » qui permet d'éviter des correspondances longues et laborieuses.

2.6- Planification des décaissements

Le rapport de suivi financier est élaboré par le Responsable Administratif et Financier du projet et soumis à la Banque mondiale au plus tard 45 jours après la fin du trimestre. Il présente la situation financière (utilisation des fonds par catégorie de dépenses et par composante et sous-composante), la situation de la passation des marchés et l'état d'avancement des activités. Il présente aussi le tableau de suivi des indicateurs et les états consolidés.

Sans chercher à reprendre les détails sur le RSF, il est important de souligner que le suivi des dépenses par rapport au déroulement des opérations est un élément clé pour le suivi-évaluation car il permet de s'assurer de la maîtrise financière du projet.

Sur la base du budget et du calendrier de réalisation des activités programmées dans le PTBA et du PPM, le Responsable Administratif et Financier élabore le plan trimestriel des décaissements.

Le plan prévisionnel des décaissements met en exergue pour chaque activité planifiée dans le PTBA le montant trimestriel à décaisser. Ce plan sera mis à jour chaque trimestre dans le cadre de l'élaboration du rapport de suivi financier. La planification des décaissements se réfère aux prévisions annuelles du rapport d'évaluation ex-ante du projet.

Outil 4 : Plan de décaissement

Réf	Composante	Sous-composante	Activités	Sous-activités	Prévisions de décaissement			
					Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4

2.7- Planification des formations

Sur la base du PTBA, le plan de formation qui regroupe toutes des activités de renforcement des capacités, sera élaboré. Le plan de formation présenté sous format tableau indique les personnes ou groupes par sexe devant être formés, le type de formation devant être dispensée, des produits indicatifs de l'apprentissage, le fournisseur, le lieu de la formation et le coût estimé.

Outil 5 : Plan de formation

Réf	Libellé de la formation	Bénéficiaire	Formateur	Formation Résidentiel (Oui/Non)	Nombre de participants					Durée	Lieu	Budget	Résultat attendu
					H	F	T	35 ans et +	- 35 ans				

2.8- Plan de communication

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication, le Responsable de la communication élabore chaque année un plan annuel de communication qui définit les activités, les objectifs, les cibles, les supports, les livrables, l'échéance, le lieu, le budget et le responsable.

Outil 6 : Plan de communication

Réf	Activités	Objectifs	Cibles	Supports	Livrables/Sources de vérification	Échéance	Lieu	Budget	Responsable

III. Suivi

Cette composante concerne la collecte, le traitement des données, la production et la diffusion des rapports sur les niveaux d'atteinte des indicateurs et l'état de mise en œuvre des activités ainsi que la surveillance des risques majeurs identifiés.

3.1- Suivi des indicateurs de l'ODP et des résultats intermédiaires

Le suivi concerne la collecte et le traitement des données pour renseigner les indicateurs de l'objectif de développement et des résultats intermédiaires du projet.

3.1.1- Cadre de mesure de l'ODP et des résultats intermédiaires

Le cadre de mesure de l'ODP et des résultats intermédiaires est un outil qui sert à planifier de façon systématique les procédures de collecte des données pour renseigner les indicateurs.

Outil 7 : Cadre de mesure de l'ODP et des résultats intermédiaires

Code	Indicateurs de résultats	Sources des données	Méthode de collecte	Fréquence	Responsable de la collecte des données
IODP	Objectif de développement du projet : Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance				
IODP1	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leurs accès aux services socio-économiques résilients au climat dans les zones cibles du projet (dont 50% de femmes et 40% de jeunes)	Responsables des services socio-économiques	Renseignement du registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients au changement climatique (Outil 7)	Annuelle	Maires des communes bénéficiaires
IODP2	Pourcentage de bénéficiaires interrogés qui estiment que les investissements du projet correspondent à leurs besoins (désagrégé par femmes et par jeunes)	Échantillon représentatif de bénéficiaires du projet interrogés	Enquêtes	Mi-parcours et fin de projet	Responsable suivi-évaluation
IODP3	Pourcentage de la population ayant accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km	Mairies/Chefs de village	Renseignement du registre de suivi de l'accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km (Outil 8)	Annuelle	Maires des communes bénéficiaires
IODP4	Superficie des terres gérées durablement (ha)	Comités des vallées	Renseignement du registre de suivi des superficies des terres aménagées durablement en ha (Outil 9)	Annuelle	Présidents des comités des vallées
IODP5	Nombre de femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leurs revenus annuels suite aux prestations de services agricoles	Population ou échantillon représentatif de femmes bénéficiaires du projet	Enquêtes	Annuelle	Responsable suivi-évaluation
IRI	Indicateurs des résultats intermédiaires				
C1	Composante 1 : Amélioration de la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
SC11	Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience				
IRI11	Nombre de plans de développement communaux élaborés/mis à jour favorisant la participation, l'inclusion sociale et tenant compte du climat	Communes bénéficiaires du projet	Exploitation des plans de développement communaux et des plans triennaux d'investissements pour renseigner le Registre annuel de Suivi de l'élaboration/mis à jour des PDC (Outil 10)	Annuelle	Agences Régionales de Développement
IRI12	Nombre de plans de mobilité rurale élaborés pour promouvoir l'inclusion sociale et tenir compte du climat	Rapports d'élaboration des plans de mobilité rurale	Exploitation des rapports d'élaboration des plans de mobilité rurale pour renseigner le tableau de suivi de l'élaboration des plans de mobilité rurale (Outil 11)	Annuelle	Responsable suivi-évaluation

Code	Indicateurs de résultats	Sources des données	Méthode de collecte	Fréquence	Responsable de la collecte des données
IRI13	Pourcentage d'exécution des plans de développement communaux dans les communes cibles	Communes bénéficiaires du projet	Exploitation des rapports de mise en œuvre des PDC et PTI des collectivités territoriales et des données de la Direction des Secteur Public Local / DGCPT pour renseigner le registre de suivi de la mise en œuvre des PDC (Outil 12)	Annuelle	Agences Régionales de Développement
IRI14	Nombre de communes plus transparentes grâce à la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification territoriale	Communes bénéficiaires du projet	Revue de l'effectivité de la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification locale pour renseigner le registre de suivi du nombre de communes transparentes (Outil 13)	Annuelle	Agences Régionales de Développement
IRI15	Pourcentage de femmes bénéficiaires déclarant avoir participé dans la prise de décision communautaire	Échantillon représentatif de femmes bénéficiaires du projet	Enquêtes	Annuelle	Responsable suivi-évaluation
SC12	Sous-composante 1.2 : Fourniture de services locaux résilients au climat sur la base des priorités de la communauté (équivalent de 10 millions de dollars US)				
IRI16	Nombre de sous-projets socio-économiques intégrant le changement climatique	Sous-projets socio-économiques financé par le projet	Revue de l'effectivité de l'intégration des changements climatiques dans les sous-projets socio-économiques financé par le projet pour renseigner le registre de suivi des sous-projets socio-économiques intelligents du point de vue climatique (Outil 14)	Annuelle	Agences Régionales de Développement
C2	Composante 2 : Amélioration de la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base				
IRI21	Nombre de personnes ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet (désagrégé par âge, sexe et personnes à mobilité réduite)	Populations ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet	Enquêtes	Au démarrage, à mi-parcours et en fin projet	Responsable suivi-évaluation
IRI22	Nombre de femmes ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet	Populations ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet	Enquêtes	Au démarrage, à mi-parcours et en fin projet	Responsable suivi-évaluation

Code	Indicateurs de résultats	Sources des données	Méthode de collecte	Fréquence	Responsable de la collecte des données
IRI23	Linéaires de routes praticables en permanence et résistants au changement climatique (secondaires et tertiaires)	Rapports d'exécution des travaux de réalisation de routes	Exploitation rapports d'exécution des travaux de réalisation de routes (composante 2) pour renseigner le registre de suivi des routes praticables en permanence (Outil 15)	Annuelle	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
C3	Composante 3 : Développement des opportunités économiques et les moyens de subsistance durables en milieu rural				
SC3.2	Sous-composante 3.2. Appui aux activités productives collectives et résilientes au climat (équivalent de 3.9 millions de dollars US)				
IRI31	Nombre de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance	Organisations Communautaires de Base	Exploitation des listes de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance pour renseigner le registre de Suivi des bénéficiaires des sous-projets (Outil 16)	Annuelle	Responsable suivi-évaluation
IRI32	Nombre de stratégies de chaînes de valeur inclusives et résilientes développées	Rapports d'études sur les chaînes de valeur	Exploitation des rapports d'études sur les chaînes de valeur	Annuelle	Responsable suivi-évaluation
IRI33	Pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB	Organisations Communautaires de Base	Exploitation des listes des membres des bureaux des organisations communautaires de base (Outil 17)	Annuelle	Présidents des organisations communautaires de base
C4	Composante 4 : Gestion du projet, promotions des innovations numériques et gestion des connaissances				
IRI41	Existence d'une plateforme opérationnelle de gestion des connaissances de la Casamance	Plateforme de gestion des connaissances	Contrôles périodiques sont faits avec les gestionnaires de la plateforme pour évaluer l'utilisation de la plateforme	Annuelle	Responsable suivi-évaluation
IRI42	Nombre d'utilisateurs réguliers des services numériques (application CDD et services d'agriculture numérique) dont 50% de femmes	Bénéficiaires des services numériques	Enquêtes	Annuelle	Responsable suivi-évaluation

3.1.2- Rôles et responsabilités des acteurs

Les rôles et responsabilités des organes et structures impliqués dans le suivi-évaluation du projet sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Rôles et responsabilités des parties prenantes du projet

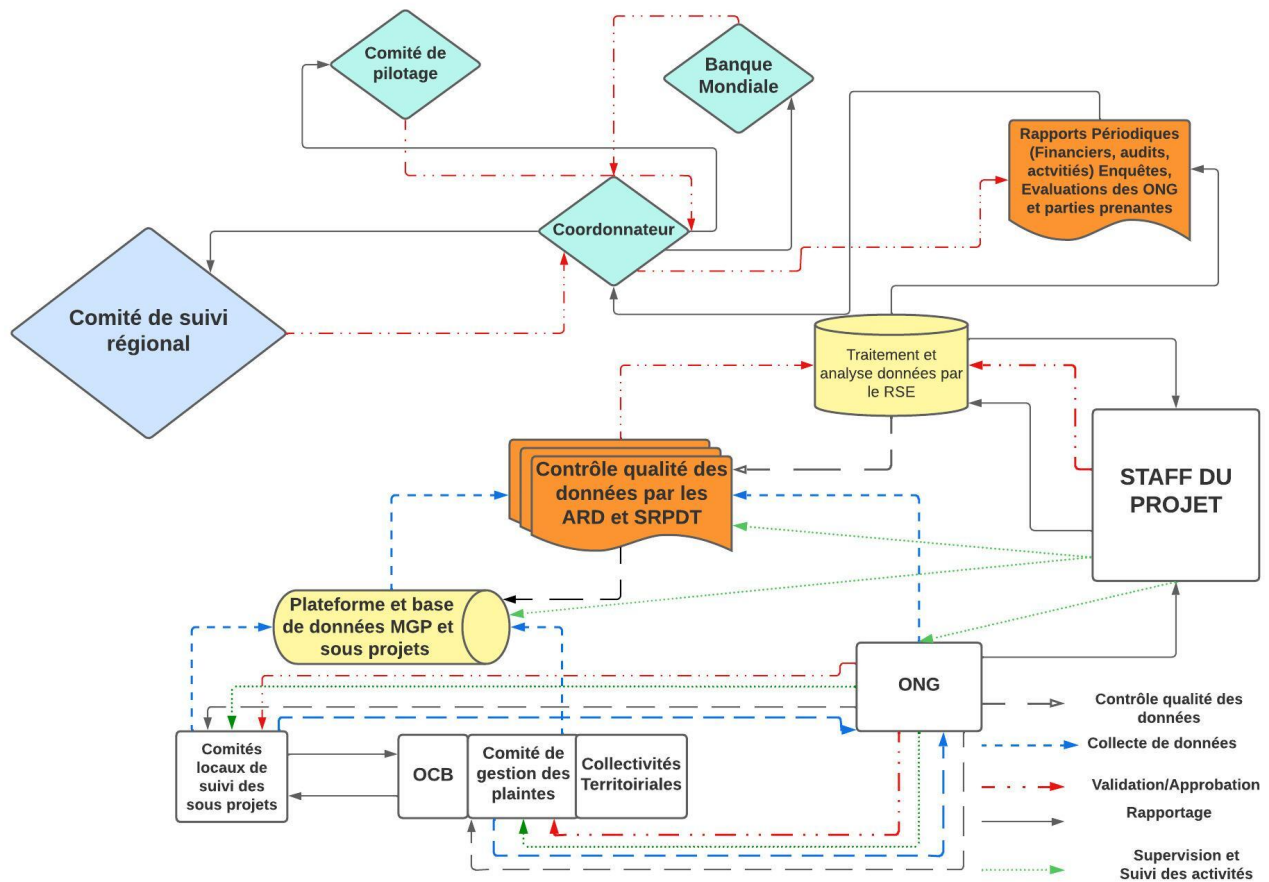
Acteurs principaux	Rôles et Responsabilités dans la suivi-évaluation du projet	Besoins en information
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du système de suivi-évaluation - Avis de non-objection sur les PTBA et les rapports - Approbation des rapports trimestriels et annuels d'avancement - Approbation des rapports de suivi financier - Approbation des rapports de suivi environnemental et social - Approbation des rapports d'évaluation de la situation de référence à mi-parcours et finale - Utilisation des informations pour la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et budgets annuels - Rapports trimestriels et annuels d'avancement - Rapports de suivi financier - Rapports de suivi environnemental et social - Rapports d'évaluation de la situation de référence à mi-parcours et finale
Comité National de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du système de suivi-évaluation - Validation des PTBA et les rapports - Validation des rapports d'évaluation à mi-parcours et finale - Utilisation des informations pour la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et budgets annuels - Rapports trimestriels et annuels d'avancement - Rapports d'évaluation à mi-parcours et finale
Comité de Suivi Régional	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des Rapports de suivi - Validation du plan régional d'actions - Utilisation des informations pour la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les interventions au niveau région - Actions planifiées et leurs budgets
Unité de Gestion du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du système de suivi-évaluation - Consolidation des PTBA et les rapports d'avancement - Élaboration des rapports de suivi financier - Élaboration des rapports de suivi environnemental et social - Élaboration des rapports d'évaluation de la situation de référence à mi-parcours et finale - Utilisation des informations pour la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités à planifiées et budgets - État d'avancement des indicateurs, activités et budget - Informations financières - Informations environnementales et sociales - Informations sur la situation de référence et les évaluations à mi-parcours et finale
Collectivité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des PDC et PIA - Élaboration des plans de mobilité rurale - Suivi des réalisations - Suivi de la passation des marchés - Suivi des contrats 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations pour PDC et PIA - Informations pour Plans de mobilité rurale - Informations sur les réalisations - Informations sur la passation des marchés - Informations sur les contrats
Cadre Territorial de Concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PDC, des PIA et des plans de mobilité rurale - Participation à la mise en œuvre directe des sous-projets par l'utilisation de HIMO, le cas échéant (principalement pour les activités d'entretien des routes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations pour PDC et PIA - Informations pour Plans de mobilité rurale - Information sur les sous-projets
Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'identification des besoins spécifiques de personnes vulnérables notamment les personnes déplacées en retour dans leurs anciennes localités - Contribution à la plateforme de gestion des connaissances de la Casamance 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur l'identification des besoins spécifiques de personnes vulnérables (personnes déplacées en retour dans leurs anciennes localités) - Informations sur la plateforme de gestion des connaissances de la Casamance
Agence Régionale de Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à la maîtrise d'ouvrage des CT pour la réalisation et le suivi des investissements locaux dans le cadre de la composante 1.2 - Planification et suivi du renforcement des capacités institutionnelles des CT pour la composante 1.1 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur la réalisation et le suivi des investissements locaux dans le cadre de la composante 1.2 - Informations sur le renforcement des capacités institutionnelles des CT pour la composante 1.1
Service Régional de la Promotion du Développement Territorial	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des activités - Planification et suivi des appuis techniques et organisationnels - Planification et suivi du renforcement des capacités techniques des population 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les activités - Informations sur appuis techniques et organisationnels - Informations sur le renforcement des capacités techniques des population
Direction régionale du Développement Rural	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des programmes d'aménagement hydro-agricoles et des interventions dans le secteur agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les programmes d'aménagement hydro-agricoles et des interventions dans le secteur agricole

Acteurs principaux	Rôles et Responsabilités dans la suivi-évaluation du projet	Besoins en information
	- Planification et suivi des appuis techniques aux producteurs, à leurs organisations et au CT pour l'élaboration des programmes de développement agricoles	- Informations sur les appuis techniques aux producteurs, à leurs organisations et au CT pour l'élaboration des programmes de développement agricoles
Direction des routes	- Participation à l'élaboration et au suivi des plans de mobilité rurale - Suivi des activités de la composante 2.	- Informations sur la mobilité rurale - Informations sur les activités de la composante 2.
Agence des travaux et de Gestion des Routes	- Participation à l'élaboration et au suivi des plans de mobilité rurale, à la mise en cohérence des programmes de mobilité rurale dans la zone du projet - Partage d'information stratégique dans la mobilité rurale dans la zone d'intervention, conseil le projet dans son domaine.	- Informations sur la mobilité rurale et sur la cohérence des programmes de mobilité rurale dans la zone du projet - Informations stratégiques dans la mobilité rurale dans la zone d'intervention, conseil le projet dans son domaine.
Organisation non gouvernementale	- Préparation des sous-projets identifiés par les OCB - Suivi du financement de ces sous-projets - Planification et suivi des appuis à la mise en œuvre des sous-projets	- Informations sur les sous-projets identifiés par les OCB - Informations sur le financement des sous-projets - Informations sur les appuis à la mise en œuvre des sous-projets
Institut Sénégalais de Recherches Agricoles	- Planification et suivi des appui-conseils à la recherche développement auprès des communautés - Planification et suivi des appuis la mise en œuvre des innovations dans les aménagements hydro-agricoles et dans les sous-projets	- Informations sur les appui-conseils à la recherche développement auprès des communautés - Informations sur les appuis la mise en œuvre des innovations dans les aménagements hydro-agricoles et dans les sous-projets
Université Assane SECK	- Planification et suivi des appuis à l'analyse des thématiques liées au changement climatique, au genre, etc. - Planification et suivi des appuis à la consolidation du système de gestion des connaissances (études sectorielles, suivi-évaluation, capitalisation et gestion des savoirs.) à travers l'observatoire pluri disciplinaire du développement durable en Casamance.	- Informations sur les appuis à l'analyse des thématiques liées au changement climatique, au genre, etc. - Informations sur les appuis à la consolidation du système de gestion des connaissances
Centre de Suivi Écologique	- Appuie le projet dans la mise en œuvre du Plan Cadre de Gestion environnementale et sociale (PCGES) dans sa zone d'intervention et les collectivités territoriales à la résilience aux changements climatiques.	- Informations sur le Plan Cadre de Gestion environnementale et sociale (PCGES) dans sa zone d'intervention et les collectivités territoriales à la résilience aux changements climatiques.
Direction de l'Environnement et des établissements Classés	- Appuie le projet pour le screening des sous-projets, le suivi environnemental dans la mise en œuvre des composantes 1, 2 et 3, la validation des rapports d'évaluation environnementale	- Informations sur les sous-projets, le suivi environnemental dans la mise en œuvre des composantes 1, 2 et 3, la validation des rapports d'évaluation environnementale
L'Association des Juristes Sénégalaises (AJS)	- Appuie la prise en charge des cas de violences basées sur le genre qui pourraient se présenter dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PDEC dans sa zone d'intervention.	- Informations sur la prise en charge des cas de violences basées sur le genre qui pourraient se présenter dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PDEC dans sa zone d'intervention.
Les projets et programmes en cours d'exécution (PACASEN, AGROPOLE SUD, PROVALE-CV, PARIIS, etc.)	- Développent et suivi des synergies à mettre en place pour conduire des activités de développement de chaînes de valeurs, de la prise en charge du financement de sous projet communautaire, ou de sous-projets destinés à des catégories sociales spécifiques, partager des informations et de données, pour une action concertée et harmonisée au profit des CT.	- Informations sur les synergies à mettre en place pour conduire des activités de développement de chaînes de valeurs, de la prise en charge du financement de sous projet communautaire, ou de sous-projets destinés à des catégories sociales spécifiques, partager des informations et de données, pour une action concertée et harmonisée au profit des CT.
Comité de vallées	- Planification et suivi des demandes des sous-projets de réhabilitation/aménagement secondaire/ remembrement les exploite et les entretienne	- Informations sur les demandes des sous-projets de réhabilitation/aménagement secondaire/ remembrement les exploite et les entretienne
Organisations communautaires de base	- Planification et suivi de l'information et la sensibilisation - Planification et suivi des appuis à l'éducation environnementale dans les écoles - Planification et suivi du renforcement des capacités des acteurs communautaires	- Informations et sensibilisation - Informations sur les appuis à l'éducation environnementale dans les écoles - Informations sur le renforcement des capacités des acteurs communautaires

3.1.3. Flux d'information

Le flux d'information est présenté ci-dessous.

Figure 5 : Flux d'information



3.2- Présentation des indicateurs et outils de collecte des données

Les indicateurs du cadre de résultats du projet sont présentés dans les fiches de référence en annexe 8 intégrant la définition précise, l'unité de mesure, les données requises, la méthode de calcul, le niveau de désagrégation, la périodicité de la collecte, le Responsable de la collecte, la source de données, le mode d'interprétation, l'exploitation et l'utilisation de l'information, les limites ou biais connus, la valeur et l'année de référence et les valeurs et années cibles.

Les outils de collecte des données pour renseigner les indicateurs de l'objectif de développement et des résultats intermédiaires du projet sont présentés dans les lignes suivantes.

☞ **IODP1 - Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leurs accès aux services socio-économiques résilients au climat dans les zones cibles du projet (dont 50% de femmes et 40% de jeunes)**

Cet indicateur mesure le nombre de personnes ayant accès et utilisant les infrastructures et services construits par le projet (par exemple, routes, eau, écoles, services de santé, marchés, formations, etc.). Il est désagrégé par sexe. L'objectif est de toucher 50% de femmes et 40% de jeunes dont l'âge est inférieur ou égal à 35 ans.

Pour renseigner cet indicateur, le Responsable du Suivi-évaluation utilise le registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients aux changements climatiques. Ce registre est mis à la disposition des services qui n'en disposent pas. Pour chaque infrastructure construite ou services fournis par le projet, la commune bénéficiaire précise dans le montage du projet, le nombre de bénéficiaire (hommes, femmes, jeunes) et que le registre soit remis à la commune ou aux responsables morales du sous-projet, pour lister tous les bénéficiaires potentiels puis le valider en opposant sa signature.

Outil 8 : Registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients au changement climatique

Année :						
Région :						
Département :						
Commune :						
Service :						
Nombre total de villages ou quartiers polarisés par le service ²	Nombre total de bénéficiaires		Age			
	H	F	Inférieur à 35 ans	Plus de 35 ans		
Liste des responsables du service						
Prénom et nom	Village/quartier	Sexe		Fonction	Téléphone	Émargement
		H	F			

Prénom et Nom du Maire	Date, Cachet et Signature

☛ IODP2 - Pourcentage de bénéficiaires interrogés qui estiment que les investissements du projet ont reflété leurs besoins (désagrégé par femmes et par jeunes)

Cet indicateur mesure la perception des membres de la communauté sur les investissements du projet. Pourcentage des membres de la communauté basé sur l'échantillon. Il est mesuré lors des évaluations à mi-parcours et finale du projet qui intégreront une enquête de perception.

L'UGP veillera à ce que l'échantillon soit représentatif de la population. Les formules de calcul de la taille d'un échantillon et de l'erreur d'échantillonnage sont les suivantes :

n = taille de l'échantillon

p = probabilité de réponse positive (si p inconnu : on pose p = 0,5)

² Mettre (T), si tous les villages de la commune sont concernés et donner les statistiques démographiques de la commune

$$q = 1 - p$$

E = erreur d'échantillonnage

- La formule (simplifiée) pour calculer la taille de l'échantillon : $n \geq 4pq(E)^2$
- La formule pour calculer l'erreur d'échantillonnage : $E = \pm 2 \times \sqrt{pq/n}$

Le questionnaire doit comporter la question sur adéquation entre les investissements du projet et les besoins réels des bénéficiaires qui correspond au critère de pertinence du projet. Les réponses devront aboutir à la détermination du pourcentage de bénéficiaires interrogés qui estiment que les investissements du projet ont reflété leurs besoins (désagrégé par femmes et par jeunes)

☞ **IODP3 - Pourcentage de la population ayant accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km**

Cet indicateur mesure le pourcentage de la population ayant accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km. Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies annuellement par le maire de la commune dans laquelle la route est construite et/ou réhabilitée.

Outil 9 : Registre de suivi de l'accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km

Région : Département : Commune : Nombre de villages de la commune : Nombre de village à moins de 5 Km de la route :			
Année	Population totale de la commune	Population des villages situés dans un rayon de 5 km de la route praticable	Pourcentage de la population des villages situés dans un rayon de 5 km de la route praticable
Prénom et Nom du Maire		Date, Cachet et Signature	

☞ **IODP4 - Superficie des terres gérées durablement (ha)**

Cet indicateur mesure la superficie de terres aménagées par le projet et gérées durablement. Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies par le Président du comité.

Outil 10 : Registre de suivi des superficies des terres aménagées durablement (ha)

Année : Région : Département : Commune : Nom de la vallée : Points GPS de la vallée : Nombre de villages polarisés par la vallée : Superficie totale de la vallée : Superficie totale des terres aménagées :

Coordonnées géographiques des terres aménagées :					
Liste des membres du comité de la vallée					
Prénom et Nom	Sexe (H/F)	Village	Age (cochez)		Téléphone
			Inférieur à 35 ans	Plus de 35 ans	
Prénom et Nom du Président du comité			Date et Signature		

☞ **IODP5 - Nombre de femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leurs revenus annuels suite aux prestations de services agricoles**

Cet indicateur mesure le nombre de femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leur revenu annuel suite à la prestation de services agricoles. Il s'agit des femmes qui ont augmenté leur revenu annuel grâce aux services (formation, appui conseil agricole, information numérique, prestation de service, etc..) fournis par le projet. Il est mesuré lors des enquêtes annuelles.

Le questionnaire administré aux femmes bénéficiaires doit comporter la question de savoir si leurs revenus annuels ont augmenté suite aux prestations de services agricoles. L'enquête peut être réalisée sur la population si la taille de l'échantillon n'est pas grande sinon, elle se fera sur un échantillon représentatif de la population. Il s'agira de calculer le nombre de femmes ayant déclaré une augmentation de revenus. Il serait intéressant de proposer des intervalles d'accroissement de revenus.

☞ **IRI11 - Nombre de plans de développement communaux élaborés/mis à jour favorisant la participation, l'inclusion sociale et tenant compte du climat**

Cet indicateur mesure le nombre de plans de développement communaux élaborés ou mis à jour selon une démarche participative et inclusive intégrant les changements climatiques. Les données pour renseigner cet indicateur sont collectées annuellement par l'Agence Régionale de Développement.

Outil 11 : Registre annuel de suivi de l'élaboration/mis à jour des PDC

Année :					
Région :					
Nombre total de communes bénéficiaires : 20					
Nombre de PDC déjà préparés avant 2023 :					
Nombres de PDC élaborés durant la période du projet (2022-2027) :					
Nombre de Plans Triennaux d'Investissement (PTI) inclusifs élaborés :					
N°	Nom de la Commune	PDC élaboré Oui/Non	PTI mis à jour Oui/Non	Période couverte par le PDC	Période couverte par le PTI
Prénom et Nom du Directeur de l'ARD				Date, Cachet et Signature	

☞ **IRI12 - Nombre de plans de mobilité rurale élaborés pour promouvoir l'inclusion sociale et tenir compte du climat**

Cet indicateur mesure le nombre de plans de mobilité locaux élaborés pour promouvoir l'inclusion sociale intégrant le changement climatique. Les données pour renseigner cet indicateur sont tirées l'exploitation des rapports d'élaboration des plans de mobilité rurale par le Responsable du Suivi-évaluation du projet qui utilise l'outil ci-dessous pour consigner les informations tout en vérifiant si la démarche est participative et le plan intègre les aspects liés aux changements climatiques.

Outil 12 : Suivi de l'élaboration des plans de mobilité rurale

N°	Département	Démarche participative Oui/Non	Intégration des aspects liés aux changements climatiques Oui/Non	Période

☞ IRI13 - Pourcentage d'exécution des PDC dans les communes participantes

Cet indicateur mesure le taux d'exécution des plans d'investissements annuels. Les données pour renseigner cet indicateur sont livrées annuellement par l'Agence Régionale de Développement.

Outil 13 : Registre de suivi de la mise en œuvre des PDC

Année : Région : Nombre total de communes bénéficiaires : 20 Nombres de PDC élaborés : Nombre de Plans Triennales d'Investissement (PTI) inclusifs élaborés :					
N°	Nom de la Commune	Nombre de sous-projets inscrits dans le PTI financés	Montant total des financements (en CFA)	Taux d'exécution physique ³	Taux d'exécution financière
Prénom et Nom du Directeur de l'ARD			Date, Cachet et Signature		

☞ IRI14 - Nombre de communes plus transparentes grâce à la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification locale

Cet indicateur mesure le nombre de communes plus transparentes grâce à la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification locale. Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies annuellement par l'Agence Régionale de Développement.

Outil 14 : Registre suivi du nombre de communes transparentes

Année : Région : Nombre total de communes bénéficiaires : 20 Nombres de PDC élaborés : Nombre de Plans Triennales d'Investissement (PTI) inclusifs élaborés :			
N°	Nom de la Commune	Diffusion d'information sur le processus de la planification (Oui ⁴ /Non)	Diffusion d'information sur les résultats de la planification (Oui ⁵ /Non)

³ Le taux d'exécution physique sera tiré des rapports des cabinets de contrôle des travaux recrutés par le projet

⁴ Si oui joindre le scan de la convocation de la réunion signé par le maire

⁵ Si oui joindre une copie de la diffusion des résultats

Prénom et Nom du Directeur de l'ARD **Date, Cachet et Signature**

--	--

☞ **IRI15 - Pourcentage de femmes bénéficiaires déclarant avoir participé à la prise de décision communautaire**

Cet indicateur mesure la proportion de femmes bénéficiaires déclarant avoir leur mot à dire dans la prise de décision communautaire. Il est mesuré lors des évaluations à mi-parcours et finale du projet qui intégreront une enquête de perception.

La question fondamentale à poser aux femmes bénéficiaires est de savoir si elles sont impliquées dans la prise de décision au niveau des instances communautaires. L'exploitation des réponses devra aboutir à la détermination du pourcentage de femmes bénéficiaires participant aux prises de décision communautaire.

☞ **IRI16 - Nombre de sous-projets socio-économiques intégrant le changement climatique**

Cet indicateur mesure le nombre de sous-projets socio-économiques résilients aux changements climatiques. Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies annuellement par l'Agence Régionale de Développement.

Outil 15 : Registre suivi des sous-projets socio-économiques intelligents du point de vue climatique

Année :			
Région :			
Nombre total de communes bénéficiaires : 20			
N°	Nom de la commune	Nombre de Sous-projets socio-économiques financé par le projet	Intégration des changements climatiques (Oui ⁶ /Non)
1			
2			
3			

Prénom et Nom du Directeur de l'ARD **Date, Cachet et Signature**

--	--

☞ **IRI21 - Nombre de personnes ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet (désagrégé par âge, sexe et personnes à mobilité réduite)**

Cet indicateur mesure le nombre de personnes ayant accès à des marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet (désagrégé par âge, sexe et personnes à mobilité réduite). Il est mesuré lors de l'établissement de la situation de référence et des évaluations à mi-parcours et finale.

La question fondamentale à poser à un échantillon représentatif de personnes est de savoir si elles ont accès à des marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet.

⁶ Si Oui joindre les dossiers de montage des sous projets financés

L'exploitation des réponses devra aboutir à la détermination du nombre de personnes désagrégé par âge, sexe et personnes à mobilité réduite.

☞ **IRI22 – Nombre de femmes ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet**

Cet indicateur mesure le nombre de femmes ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet. Il est mesuré lors de l'établissement de la situation de référence et des évaluations à mi-parcours et finale.

La question fondamentale à poser à un échantillon représentatif de femmes est de savoir si elles ont accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet.

☞ **IRI23 - Linéaire de routes praticables en permanence et résistantes au changement climatique (secondaires et tertiaires)**

Cet indicateur mesure le nombre de kilomètres de routes praticables en permanence et résistantes au changement climatique (secondaires et tertiaires). Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies annuellement par l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi.

Outil 16 : Registre Suivi des routes praticables en permanence

Année :						
Région :						
Nombre total de communes bénéficiaires : 20						
Nombre total de Kilomètre de pistes sélectionnées dans la région :						
Nombre de kilomètre de pistes praticables réalisés :						
N°	Nom Commune (s)	Tronçon	Long (Km)	Coordonnées géographiques	Praticable en permanence (Oui/Non)	Résistante aux CC (Oui/Non)
Prénom et Nom du Directeur de l'AGETIP					Date, Cachet et Signature	

☞ **IRI31 - Nombre de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance**

Cet indicateur mesure le nombre de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance. Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies annuellement par le Président de l'Organisation Communautaire de Base.

Outil 17 : Registre de Suivi des bénéficiaires des sous-projets

Année :						
Région :						
Département :						
Commune :						
Libellé du sous-projet :						
Nom de l'OCB ou entité bénéficiaire :						
Montant total financé (CFA) :						
Liste des bénéficiaires du sous projet :						
Prénom et nom	Sexe		Age		Fonction	Téléphone
	H	F	Inférieur 35 ans	Supérieur à 35 ans		

--	--	--	--	--	--	--

Prénom et Nom du Président	Date, Cachet et Signature

☞ **IRI32 - Nombre de stratégies de chaînes de valeur inclusives et résilientes développées**

Cet indicateur mesure le nombre de stratégies de chaînes de valeur inclusives et résilientes développées. Les informations pour renseigner cet indicateur sont issues de l'exploitation de rapport de l'étude sur les chaînes de valeur par le Responsable du Suivi-évaluation.

☞ **IRI33 - Pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB**

Cet indicateur mesure le taux de participation des femmes et des jeunes dans les organes de gouvernance des organisations communautaires de base. Les données pour renseigner cet indicateur sont fournies annuellement par le Président de l'Organisation Communautaire de Base.

Outil 18 : Suivi du pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB

Année :				
Région :				
Département :				
Commune :				
Libellé du sous-projet :				
Nom de l'OCB ou entité bénéficiaire :				
Nombre total de bénéficiaire :				
% de femmes dans l'organe de gouvernance :				
% de jeunes dans l'organe de gouvernance :				
Liste des membres du bureau de l'OCB				
Prénom et Nom	Sexe (H/F)	Fonction	Age	
			Inférieur à 35 ans	Plus 35 ans

Prénom et Nom du Président	Date, Cachet et Signature

☞ **IRI41 - Existence d'une plateforme opérationnelle de gestion des connaissances de la Casamance**

Cet indicateur mesure l'existence d'une plateforme de gestion des connaissances de la Casamance établie et opérationnelle. Il est de type binaire (Oui/Non). Des contrôles ponctuels périodiques seront faits avec les gestionnaires de la plateforme pour évaluer son opérationnalité.

☞ **IRI42 - Nombre d'utilisateurs réguliers des services numériques (application CDD et services d'agriculture numérique) dont 50% de femmes**

Cet indicateur mesure le nombre d'utilisateurs réguliers des services numériques (application CDD et services d'agriculture numérique) dont 50% de femmes. Des enquêtes annuelles seront menées auprès

des bénéficiaires des services numériques pour évaluer leur niveau d'utilisation. Une base de données des bénéficiaires agricoles sera constituée et remise à l'opérateur retenue pour la diffusion des services agricoles. C'est sur cette base de données qu'un échantillon sera tiré pour mesurer le nombre d'utilisateurs réguliers aux services numériques. Le Responsable du Suivi-évaluation utilise l'outil ci-dessous pour consolider statistiques fournies par l'application.

3.3- Open Data Kit collect

De plus en plus d'organisations utilisent des appareils mobiles pour collecter des données sur le terrain. Open Data Kit (ODK) est un ensemble d'outils en logiciel libre permettant de recueillir des données à l'aide d'appareils mobiles Android et de les envoyer vers un serveur en ligne, même sans connexion Internet ou services cellulaires au moment de la collecte des données. Les formulaires électroniques permettent de téléverser du texte, des données numériques, des renseignements GPS, des photos, des vidéos, des code-barres et du son vers un serveur en ligne.

Parmi les avantages de collecte de données sur terminaux mobiles figurent :

- Le gain de temps : les données n'ont pas besoin d'être transcrites du papier à l'ordinateur avant de pouvoir être analysées ;
- La précision : les erreurs d'énumération sont minimisées car la validation des données peut avoir lieu au moment de la saisie des données. Les erreurs de transcription sont entièrement éliminées. Les questions avec des conditions peuvent être programmées automatiquement ;
- L'utilisation facile : aucune connaissance technique n'est nécessaire et les enquêteurs peuvent être formés en peu de temps, ce qui permet d'économiser du temps et des ressources humaines ;
- Les économies budgétaires et logistiques : une fois l'investissement initial effectué, des ressources financières sont économisées sur l'impression, la logistique et le temps requis pour la transcription des données ;
- Les options multimédia : outre les types de questions habituels (ex : choix unique, choix multiples, ouverte ...), les enquêteurs peuvent également prendre et afficher des images, des vidéos, des enregistrements audios ou enregistrer des coordonnées GPS.
- L'options multilingues : lorsque différentes versions linguistiques sont développées, il est facile de changer de l'une à l'autre, en fonction des besoins spécifiques des personnes impliquées dans l'enquête ;
- Une analyse plus facile : le système offre un module analytique en ligne pour faire une analyse basique des données.

3.4- Outils de suivi des indicateurs

Le tableau de suivi des indicateurs est un outil qui utilise les feux de signalisation pour mettre en évidence les progrès réalisés ou l'absence de progrès. Le vert signifie que l'indicateur a au moins atteint sa valeur cible. Le jaune signifie que l'indicateur n'a pas atteint la cible mais est susceptible de l'être. Le rouge signifie que l'indicateur est hors cible et ne pourra probablement pas l'atteindre.

Outil 19 : Tableau de suivi des indicateurs

Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	% de la cible	Commentaires
			+5%	
			-60%	

			-15%	
--	--	--	------	--

3.4- Suivi opérationnel

Le suivi opérationnel permet de s’assurer que les objectifs fixés sur le plan du budget (ressources), de l’échéancier (activités) et des livrables (produits) attendus sont respectés lors de la mise en œuvre du plan de travail. Il implique une définition claire des activités à réaliser, des budgets et des produits correspondants.

Le suivi opérationnel permet aussi de comparer régulièrement les prévisions initiales en termes de durée et de produits avec les réalisations et d’ajuster si nécessaire les activités en vue d’atteindre les cibles prévues, ce qui implique d’avoir au préalable défini un plan de travail et un calendrier de mise en œuvre.

Le but recherché est de permettre aux acteurs de mise en œuvre d’être en mesure de connaître, pour une activité donnée, si elle est réalisée comme prévu (à quelle période par qui et comment). Chaque acteur de mise en œuvre est chargé du suivi régulier des activités placées sous sa responsabilité.

Le Responsable du Suivi-évaluation consolide les différents tableaux mensuels de suivi et les rapports trimestriels, semestriels et annuels de suivi et procède à la diffusion des informations traitées aux différentes parties prenantes du projet.

- **Suivi mensuel des activités**

L’outil de suivi mensuel des activités, sous format Excel ou Word est destiné aux acteurs de mise en œuvre leur permettant de renseigner les informations au fur et à mesure de l’exécution du PTBA. Il peut prendre la forme suivante.

Outil 20 : Tableau mensuel de suivi des activités

Mois de

Code	Activités	Sous-activité	Livrables	Responsable	Statut	Commentaires
					%	

Statut : Réalisé En cours En retard

Ce tableau est renseigné chaque mois par les partenaires de mise en œuvre et l’UGP pour rendre compte de l’état de mise en œuvre des activités planifiées au mois précédent. Pour les activités en cours, le pourcentage de mise en œuvre est requis. Le Responsable du Suivi-évaluation est chargé de consolider les différents tableaux et les partager avec le Staff de l’UGP et les partenaires de mise en œuvre du projet.

- **Suivi de la mise en œuvre du PPM**

Le suivi de la mise en œuvre du plan de passation des marchés est fait à l’aide du tableau présenté en annexe 9. Sur la base des dates planifiées pour l’exécution des marchés, le Responsable de la Passation des Marchés renseigne les dates réelles et analyse les éventuels écarts.

La plateforme STEP présente un tableau de bord donnant des statistiques sur le nombre des marchés : (i) en attente d'exécution ; (ii) en cours d'exécution ; (iii) annulé ; (iv) signé ; (iv) renvoyé ; et (v) en cours d'examen. En présente aussi le nombre d'activités en retards de traitement et celles en retard d'examen. Des alertes sont aussi faites sur les marchés ayant accusé des retards.

- Suivi des décaissements

Il convient d'analyser les taux de décaissement par rapport aux prévisions pour les composantes et sous composantes du projet. Le tableau ci-dessous présente les informations sur les prévisions, les décaissements et les taux de réalisation. Il est renseigné pour chaque période de rapportage par le Responsable Administratif et Financier.

Outil 21 : Suivi des décaissements

Code	Composantes et sous-composantes du projet	Trimestre			Année			PAD	
		Budget Trimestriel	Réalisations du trimestre	Taux d'exécution budgétaire du trimestre	Budget annuel	Cumul des réalisations de l'année	Taux d'exécution budgétaire de l'année	Financement	Taux d'exécution du financement

- Suivi des formations

Les Responsables techniques assurent le suivi de la mise en œuvre du plan de formation dont les questionnaires d'évaluation sont présentés en annexe 10.

Outil 22 : Suivi des formations

Date de la formation	Thème	Bénéficiaire	Nombre de participants			Lieu	Formateur	Etat de réalisation	Commentaires
			H	F	T				

- Suivi des sous-projets

La partie VIII du manuel de mise en œuvre du financement des sous-projets de la composante 3-b présente le suivi-évaluation des sous-projets 3b dont la responsabilité incombe à l'UGP, à l'opérateur spécialisé, au comité de gestion du sous-projet et aux membres de la communauté.

Le suivi physique et fiduciaire est pris en charge par le suivi opérationnel présenté dans le présent manuel. A cet effet, le Responsable Financement des organisations de producteurs et des sous-projets assure la consolidation des informations issus de l'exécution des sous-projets à l'aide de l'outil ci-après :

Outil 23 : Suivi des sous-projets

Commune	Sous-projet		Localisation du Sous-projet (Emplacement GPS)	Période de mise en œuvre		Coûts du Sous-projet (FCFA)			Nombre de bénéficiaires			Niveau de réalisation		
	Code	Titre du sous-projet		Date début	Date fin	Apport du Promoteur	Contribution PDEC	Montant Total	Hommes	Femmes	≤35 ans	Activités prévues	Réalisations	Ecart
Observations, remarques et mesures à entreprendre														

- Suivi des sauvegardes environnementales et sociales

Le PDEC est classé à risque environnemental modéré et risque social substantiel par la Banque mondiale vue la nature des activités qu'il peut requérir et leur sensibilité, ce qui correspond à la catégorie 1 selon la législation nationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDEC, plusieurs instruments de gestion environnementale et sociale sont mis en place : (i) le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ; (ii) le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; (iii) le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ; (iv) le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ; (v) la Procédure de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO) ; et (vi) le Plan de Réponse pour la Prévention, l'Atténuation des risques et la prise en charge des Exploitations et Abus Sexuels (EAS) et le Harcèlement Sexuel (HS).

Le tri préliminaire ou « screening » proposé dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale est applicable avec une fiche dédiée à tous les sous-projets financés par le PDEC. Les résultats de cet exercice déterminent la calcification de chaque sous-projet et le travail environnemental à effectuer : (i) Analyse Environnementale Initiale (AEI) ; (ii) Étude d'Impact Approfondie (EIA) ; (iii) Application de simples mesures d'atténuation ; et (iv) Mesures d'atténuation négligeables.

- Rapport trimestriel de mise en œuvre des mesures environnementales et sociale

Le rapport trimestriel de mise en œuvre des mesures environnementales et sociale préparé par le Responsable Environnemental et le Responsable du Développement social et Genre, fait l'objet d'un canevas utilisé par les projets de la Banque mondiale. Ce rapport articulé autour des points suivants : (i) l'introduction ; (ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures de gestion des risques et des impacts allant du début du projet à la fin de la période de rapportage ; (iii) les exigences administratives et autres applicables ; (iv) le renforcement des capacités ; et (v) la conclusion et les recommandations. En annexes sont présentés le journal photos et tous les documents/preuves pertinents conformément à la période de référence. Dans ce rapport figure l'outil ci-dessous.

Outil 24 : Suivi des mesures d'atténuation

Code	Mesures E&S due	Risque/impact E&S ciblé	Activité d'investissement liée	Indicateur de réalisation de la mesure E&S	Sources de vérification

Les contenus des quatre premières colonnes doivent provenir du PGES publié, et être formulés tel que dans le document original et toute reformulation doit être justifiée.

Conformément aux termes de référence de la mission, une liste d'indicateurs environnementaux proposée est présentée en annexe 11.

- *Suivi du mécanisme de gestion des plaintes*

L'Unité de Gestion du Projet prépare un Mécanisme de Gestion des Plaintes ou Doléances (MGP/D) intégrant la gestion des Violences Basées sur le Genre (VBG).

Pour les plaintes classiques un registre est élaboré pour la collecte des informations comprenant une fiche d'enregistrement des plaintes, une fiche de suivi des plaintes et un modèle d'accusé de réception de la plainte par la commission ou le comité de gestion des plaintes. Le projet envisage la mise en place d'une plateforme pour la gestion des plaintes et doter à chaque point focal d'une commune bénéficiaire du projet une tablette commune. Il est également prévu la mise en place de registre dans chaque infrastructure en construction/réhabilitation. L'enregistrement des plaintes se fait en continu.

Le Responsable du Développement social et Genre fait sur une fréquence trimestrielle, la consolidation des informations collectées des registres en utilisant l'outil ci-dessous ou prévoir qu'elles soient automatiquement générées par la plateforme.

Outil 25 : Suivi des plaintes classiques

Informations sur la plainte					Suivi du traitement de la plainte				
No. de plainte	Nom et contact du réclamant	Date de dépôt de la plainte	Description de la plainte	Type de projet et emplacement	Transmission au comité concerné (oui/non, indiquant le contact et la personne contact)	Date de traitement prévue	Accusé de réception de la plainte au réclamant (oui/non)	Retour d'information au réclamant sur le traitement de la plainte (oui/non) et date	Plainte résolue (oui / non) et date

Les plaintes sensibles en particulier celles liées aux VBG/EAS/HS bénéficieront donc d'un traitement et d'une prise en charge spécifiques. Le formulaire d'enregistrement des plaintes et de référencement des survivants (es), élaboré par l'UGP permet de collecter des informations sur le (la) plaignant (e) ou de son (sa) représentant (e) et sur la plainte. Il est complété d'un formulaire de consentement qui autorise la diffusion de l'information à un service de prise en charge.

Le Responsable du Développement social et Genre est chargé de l'archivage des dossiers (formulaire de plainte, accusé de réception, rapports d'enquête, accord de règlement de plainte, etc.). Ces documents devront être maintenus confidentiels tout en permettant de publier des statistiques sur le nombre et le type de plaintes reçues, les mesures prises et les résultats obtenus. Une liste d'indicateurs sociaux proposée est présentée en annexe 11.

3.5-Traitement, analyse et contrôle de la qualité des données

✓ Traitement et analyse des données

Les données collectées font l'objet de traitement pour être mieux présentées et en assurer une meilleure compréhension. Ce traitement conduit à des statistiques plus élaborées, des graphiques ou sous forme cartographique.

L'analyse des données est le processus par lequel les données collectées (brutes) sont transformées en informations utilisables. Elle consiste à distinguer les tendances, les groupes ou autres liens entre les différents types de données, évaluer les résultats par rapport aux prévisions et aux objectifs fixés, formuler des conclusions, anticiper les problèmes et définir des solutions et des meilleures pratiques pour orienter les décisions et favoriser l'apprentissage organisationnel. Une analyse fiable et réalisée en temps opportun est essentielle pour la crédibilité et l'utilisation des données.

L'analyse descriptive consiste à mettre en évidence les principales constatations – situations, états et circonstances dévoilés par les données collectées – tandis que l'analyse interprétative contribue à donner un sens et une explication aux constatations et à établir entre elles une relation de cause à effet.

L'analyse descriptive est axée sur ce qui s'est passé, alors que l'analyse interprétative cherche à expliquer pourquoi cela s'est passé – quelle(s) peu(vent) être la/les cause(s). Ces deux types d'analyse sont interdépendants et utiles pour le compte rendu d'informations dans la mesure où l'analyse interprétative s'appuie sur l'analyse descriptive.

✓ Objectifs du contrôle de la qualité des données

Les données produites dans le cadre du projet doivent respecter un certain standard de qualité pour être considérées comme valides (utilisables pour la prise de bonnes décisions). Il importe pour cela de développer des mécanismes visant à garantir la bonne qualité de ces données.

Les objectifs sont d'évaluer le degré de conformité des données par rapport aux standards de qualité dans les domaines de la validité, fiabilité, ponctualité, précision, et de l'intégrité. Les revues de la qualité des données seront utilisées pour vérifier la cohérence et la qualité des données au fil du temps et à travers les différents partenaires de mise en œuvre du projet. Elles ciblent spécifiquement l'identification des paramètres suivants : (i) la part des données avec des problèmes de qualité (complétude, conformité, uniformité, précision, duplication et intégrité) ; (ii) les bases de données de faible qualité ; (iii) les principaux problèmes de qualité des données pour chaque indicateur ; (iv) les raisons de la faible qualité des indicateurs ; et (v) les étapes à exécuter pour améliorer la qualité des données.

Le processus général d'assurance qualité des données du projet se fonde sur les sept dimensions de qualité des données présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Dimensions d'assurance qualité des données

N°	Dimensions d'AQ	Mesure de qualité	Activité d'Assurance Qualité
1	Disponibilité	La mesure dans laquelle les données et la documentation à l'appui sont disponibles	S'assurer que tous les documents sources pour le calcul de l'indicateur sont disponibles sur le terrain
2	Fiabilité	La mesure dans laquelle les données reflètent correctement ce qu'elles étaient censées mesurer. Des données précises mesurent	Vérifiez que les valeurs sur les fiches sont plausibles au qu'elles n'ont pas changé de façon spectaculaire par rapport à la collecte

		correctement les événements réels, les cas, les unités, etc.	précédente
3	Exhaustivité	La mesure dans laquelle les documents sources contiennent toutes les entrées requises pour le calcul de l'indicateur, le cas échéant.	Vérifiez toutes les fiches de collecte de données pour les données manquantes ; renvoyer les fiches incomplètes à la personne responsable de les remplir
4	Précision	La mesure dans laquelle les données sont recueillies avec le niveau de détail requis pour mesurer l'indicateur, par ex. désagrégation par âge, sexe, etc.	Expliquer clairement les indicateurs et bien nommer les champs sur la fiche
5	Promptitude	La mesure dans laquelle les données sont à jour (actuelles) et sont disponibles à temps	Respecter le calendrier de transmission des données
6	Intégrité	La mesure dans laquelle les données sont protégées contre les modifications ou manipulations non autorisées	Vérifier la conformité des indicateurs sélectionnés dans la base de données avec les données des fiches correspondant sélectionnées au hasard
7	Confidentialité	La mesure dans laquelle les informations personnelles des bénéficiaires sont protégées et conservées.	S'assurer de l'archivage sécurisé des fiches de collecte déjà exploitées. S'assurer que les bases de données électroniques sont gardées en sécurité et régulièrement sauvegardées

✓ Niveaux et responsabilités du contrôle de la qualité des données

Les données collectées doivent être soumises à au moins à trois niveaux de vérification. Le premier niveau de vérification est effectué par les partenaires de mise en œuvre du projet. Le second niveau de vérification est effectué par le Responsable du Suivi-évaluation sur une base trimestrielle avant la tenue de la réunion trimestrielle du projet. Le troisième niveau consiste en la validation des données lors de la réunion trimestrielle de coordination du projet et avant la rédaction du rapport d'avancement du projet.

La qualité des données est de la responsabilité première du Staff du projet, avec en tête le Responsable du Suivi-évaluation qui doit vérifier que toutes les données collectées disposent de la documentation nécessaire (justificatifs) et que les calculs ont été rigoureusement faits. Il effectuera des visites régulières sur le terrain pour vérifier la qualité des données collectées et l'UGP pourra au besoin engager un consultant pour faire des revues indépendantes de la qualité des données

✓ Formation des acteurs de collecte et de traitement des données

Le Responsable du Suivi-évaluation doit s'assurer que tous les outils de collecte et de traitement des données sont partagés avec les acteurs de collecte à temps et en quantité suffisante.

Tous les acteurs intervenant dans la chaîne de production et la collecte des données dans le cadre du projet doivent être bien formés à la tâche qui est la leur. Il s'agit non seulement du Staff de l'UGP, mais également des partenaires de mise en œuvre du projet au niveau régional et local.

Pour la collecte des données, la formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, particulièrement les producteurs de données et ceux qui participent dans le suivi et l'utilisation de ODK collect permettront de renforcer le système de suivi-évaluation.

3.6- Gestion des données et informations

La gestion des données doit être sécurisée et assurée en temps opportun, sous une forme pratique et conviviale. Une mauvaise gestion des données entraîne des pertes de temps, d'argent et de ressources. Quel que soit le format, il est important qu'il soit aussi facile à utiliser que possible.

Les données du projet doivent être organisées en catégories logiques et faciles à comprendre afin d'en améliorer l'accès et l'utilisation. Le projet doit tenir compte des considérations liées à la sécurité des

données confidentielles, ainsi que des obligations juridiques à l'égard des parties prenantes. Les données doivent être protégées contre les utilisateurs non autorisés.

L'utilisation des technologies de l'information pour systématiser l'enregistrement, le stockage et l'utilisation des données est particulièrement utile pour ce projet qui mobilise un volume considérable de données

- **Rapports périodiques de suivi**

Il convient de rappeler les objectifs, le contenu, les réunions de suivi ainsi que la périodicité et la procédure d'élaboration et de diffusion des rapports.

o **Objectifs et contenu**

Les rapports trimestriels, semestriels et annuels sont les principaux outils de communication. Ils favorisent le dialogue, le partage des expériences et permettent de confirmer le choix des moyens pris pour atteindre les résultats et d'élaborer de nouvelles stratégies au besoin. Ils permettent d'élaborer ou de modifier le plan de travail pour les prochaines périodes et d'apporter au besoin des mesures correctives selon certaines recommandations issues des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

Les rapports permettent aussi de valider les décisions qui ont été prises. Ces rapports sont d'une extrême importance car ils constituent la base des informations pour la réalisation d'exercices de systématisation, d'évaluations internes et externes.

Sur la base des données collectées et traitées sur les indicateurs de résultats et des informations reçues des acteurs sur la mise en œuvre des activités, le Responsable du Suivi-évaluation élabore les rapports trimestriels, semestriels et annuels. Le canevas du rapport d'avancement du projet est présenté en annexe 12.

- **Périodicité du rapportage**

Ce tableau ci-dessous présente la période d'élaboration, de validation et de diffusion des différents formats de rapport.

Tableau 5 : Calendrier d'élaboration, de validation et de diffusion du rapport

Étapes	Responsable	1er trimestre	Semestriel	3 ^{ème} Trimestre	Annuel
Élaboration et transmission des rapports des partenaires de mise en œuvre et des spécialistes de l'UGP	PMO et S/UGP	10-avr	10-juil	10-oct	10-janv
Élaboration du rapport consolidé	RSE/UGP	15-avr	15-juil	15-oct	15-janv
Validation du rapport consolidé	Coord/UGP	20-avr	20-juil	20-oct	20-janv
Transmission du rapport aux parties prenantes	Coord/UGP	25-avr	25-juil	25-oct	25-janv

o **Missions et réunions de suivi**

L'UGP effectuera des missions de suivi des activités sur le terrain. Elle tiendra des réunions mensuelles qui permettront sur la base du tableau de suivi consolidé par le Responsable du Suivi-évaluation de faire le point sur la mise en œuvre des activités du mois écoulé et de replanifier les actions prioritaires à mener durant le mois à venir.

Ces rencontres permettront de consolider les acquis mais aussi de relever les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines activités et de trouver des solutions pour les surmonter. Chaque réunion fera l'objet d'un compte rendu comprenant un plan d'action dont la mise en œuvre sera suivie. Le canevas du rapport de mission de suivi est présenté en annexe 13 et celui des ateliers en annexe 14.

3.6- Surveillance des risques

La surveillance des risques permet de mesurer l'évolution de la probabilité d'apparition des risques (élevé, substantiel, modéré et faible), de contrôler la pertinence des actions d'atténuation engagées et éventuellement de corriger les dispositions prévues. Également, de nouveaux facteurs de risques peuvent apparaître ; il faut les ajouter à la liste initiale.

Il s'agit d'un processus continu étalé sur toute la durée de vie du projet car les risques évoluent au fur et à mesure de la progression du projet ; de nouveaux risques apparaissent ou des risques anticipés disparaissent. Un bon processus de surveillance et de contrôle des risques permet l'obtention d'informations utiles à la prise de décision avant l'occurrence des risques. Le tableau de surveillance des risques peut prendre le format suivant :

Outil 26 : Surveillance des risques

N°	Risques	Niveau initial	Actions d'atténuation engagées	Niveau actuel	Actions d'atténuation prévues

3.7- Missions de supervision

Tous les semestres, une mission de la Banque mondiale viendra superviser la mise en œuvre du projet. Cette mission fait une revue globale de la mise en œuvre et des résultats. Elle peut aussi aborder des points spécifiques.

Dès la réception de la lettre d'annonce de la mission, le Responsable du Suivi-évaluation prépare un rapport d'avancement qui comprend l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission du projet qui sert de document de travail pour la mission.

A l'issue de la mission un aide-mémoire est produit. Dans ce document figure des recommandations de la mission et un plan d'actions. Le suivi du plan d'actions est coordonné par le Responsable du Suivi-évaluation en concertation avec le Staff du projet.

3.8- Spécifications techniques des solutions informatiques

Compte tenu de la diversité des activités du projet, de la spécificité de la démarche et de la multiplicité des intervenants, le projet envisage de mettre en place un système qui centralise les données numériques collectées sur le terrain, un système d'information géographique (SIG) et une plateforme de gestion des connaissances. Les spécifications techniques des solutions informatiques sont présentées en annexe 15.

Le SIG sera conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques. Il permet d'analyser sous forme de « couches » les différentes informations numériques disponibles sur un territoire géoréférencé, c'est-à-dire dont les informations sont référencées selon leurs coordonnées géographiques. Structurées sous forme de bases de données, elles peuvent être extraites, triées, traitées à partir des requêtes de leur utilisateur.

L'architecture technologique de la plateforme de gestion de connaissances doit s'aligner sur les processus et les objectifs du projet. Le projet doit mettre en place un système de base de connaissances centralisé pour combiner ses différentes sources de connaissances. Le système doit fournir des référentiels centralisés et des bases de stockage pour les connaissances où les parties prenantes peuvent trouver les documents nécessaires et les connaissances critiques dans un emplacement central à l'aide d'une plateforme. Le système doit fournir aussi des services centralisés qui permettent aux utilisateurs finaux à créer, capturer, récupérer et réutiliser les connaissances des référentiels, et éviter la duplication et la contradiction des connaissances.

IV. Évaluation

L'évaluation est une fonction qui consiste à porter une appréciation aussi systématique et objective que possible, sur un projet en cours ou achevé, sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Il s'agit de déterminer la pertinence des objectifs et leur degré de réalisation, l'efficacité au regard du développement, l'efficacité, l'impact et la viabilité. Il convient de rappeler les principales fonctions de l'évaluation, les objectifs, les types d'évaluation et la méthodologie.

4.1- Fonction de l'évaluation

Les trois fonctions essentielles de l'évaluation sont :

- La fonction de connaissance : elle éclaire les acteurs sur leur action, les renseigner sur ses enjeux, ses objectifs, ses moyens et résultats. De cette façon, l'évaluation participe au renforcement de leur motivation.
- La fonction d'appréciation : elle permet surtout au décideur et aux bénéficiaires de porter un jugement de valeur sur les actions, de les qualifier positivement ou négativement.
- La fonction de décision : elle fournit aux responsables des informations utiles à la prise de décision ; c'est-à-dire répondre aux questions suivantes : Faut-il poursuivre l'action ? L'interrompre ? La réorienter ?

4.2- Types d'évaluation

Les évaluations prévues dans la cadre de la mise en œuvre du projet sont présentées dans les lignes suivantes.

▪ Situation de référence

L'envergure du projet et son objectif de construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance font qu'il est utile d'établir la situation de référence qui permettra de mieux évaluer les changements induits par le projet dans sa zone d'intervention.

▪ **Évaluation à mi-parcours**

L'évaluation à mi-parcours a pour objectif de mettre à la disposition des parties prenantes du projet un ensemble d'analyses et de recommandations visant à renforcer ou corriger éventuellement le projet. Les critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité seront utilisés pour l'évaluation. L'évaluation à mi-parcours interviendra durant la fin du premier semestre de 2025. Cette évaluation intégrera la capitalisation d'expérience qui constitue une fonction déterminante dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

▪ **Évaluation finale**

L'objectif global de l'évaluation finale est de procéder à une revue détaillée du projet et à une appréciation des résultats obtenus au regard de l'objectif de développement. Les critères d'évaluation sont presque les mêmes que ceux évoqués dans l'évaluation à mi-parcours. L'évaluation finale prévue en fin de mise œuvre du projet (2027) sera également indépendante. Elle sera principalement récapitulative et les enseignements tirés pourront être utilisés pour améliorer la formulation de projets futurs similaires. La capitalisation d'expériences sera prise en charge par l'exercice d'évaluation finale.

4.3- Étapes d'un exercice d'évaluation

Par souci de présomption d'objectivité, les évaluations seront externalisées et suivront les étapes ci-après.

☞ Phase de conception

1. Motivation : Pourquoi avons-nous besoin d'évaluer ?
2. Champ et objectifs : Qu'est ce qui va être évalué ?
3. Questions évaluatives et critères de jugements.
4. Choix du type d'évaluation et allocation du budget.
5. Rédaction des termes de référence.
6. Sélection de l'équipe d'évaluateurs.

☞ Phase de mise en œuvre et de suivi

7. Réalisation de l'évaluation
8. Suivi de la mise en œuvre des recommandations

☞ Phase de valorisation des résultats de l'évaluation

L'évaluation ne se termine pas avec la présentation du rapport d'évaluation et l'acceptation de ses conclusions (annexe 16). Les résultats, constatations, recommandations et enseignements contenus dans le rapport doivent être assimilés et donner lieu à des mesures correctives concrètes.

La finalité d'une évaluation consiste donc à s'assurer de la suite à donner au rapport et de l'engagement dans la voie du changement. Cette étape est étroitement liée au processus d'apprentissage et d'approfondissement des connaissances. Le tableau de suivi de la mise en œuvre des recommandations des évaluations se présente ainsi qui suit :

Tableau 6 : Suivi des recommandations des évaluations

Activités/mesures (actions) convenues	Échéances	Responsabilité	Statut*	Commentaires

Réalisée	En cours	En retard	Pas encore dû
----------	----------	-----------	---------------

Conclusion

Le système de suivi-évaluation présenté dans ce manuel permet de planifier et de mesurer le niveau d'atteinte des résultats et l'état de mise en œuvre des activités du projet.

Les informations issues du système de suivi-évaluation aident les différentes parties prenantes à prendre des décisions en meilleure connaissance de causes et d'être responsables des actions entreprises.

C'est un système qui appelle l'ensemble des parties prenantes du projet à se concentrer plus rigoureusement sur les résultats et l'apprentissage.

Le meilleur système de suivi évaluation ne sera efficace que s'il est utilisé. Or l'introduction d'un nouveau système, change les pratiques et habitudes de travail. Comme tout changement de cette nature, cela demande de la sensibilisation, de la formation, du suivi et une capacité d'ajustement. Un engagement continu des parties prenantes sera nécessaire pour s'assurer que malgré les inévitables difficultés, le système sera opérationnel.

La stratégie adoptée pour implémenter le système de suivi-évaluation au projet s'appuie sur la maîtrise des outils par le biais de la formation et un suivi rapproché des parties prenantes par le Responsable du Suivi-évaluation du projet.

La formation initiale des acteurs clé de mise en œuvre du projet se fera après la validation du manuel. Toutefois, une stratégie de formation continue, en cascade et assortie du suivi systématique des utilisateurs, est préférable pour constituer une masse critique de personnes motivées par le système de suivi-évaluation mis en place.

Étant donné la diversité et la répartition géographique des acteurs, l'utilisation de l'outil informatique contribuera efficacement à une meilleure gestion du système, bien qu'elle ne soit pas une panacée. L'informatisation du système est donc une étape de la démarche que nous proposons après celles de l'opérationnalisation du système actuel.

Tout système de suivi-évaluation devrait évoluer et s'améliorer avec l'expérience de son application sur la base des observations pertinentes faites par les utilisateurs.

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence

I. Contexte et justification

La Banque mondiale a marqué sa volonté d'apporter un appui déterminant dans le processus de relance des activités économiques en Casamance à travers la mise en place du Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC). Mis en œuvre entre 2014 et 2020, le PPDC est intervenu dans la réalisation d'infrastructures structurantes pour améliorer la mobilité des personnes et des biens et la connexion des zones de productions et villages aux centres urbains (pistes de production, points critiques), le développement des chaînes de valeurs riz et horticoles (aménagement rizicoles, magasins de stockage d'intrants, matériels et équipements agricoles, etc.) tout en mettant les organisations de producteurs au cœur de sa stratégie d'intervention. L'évaluation du PPDC a conduit le Gouvernement du Sénégal et la Banque mondiale à envisager une autre intervention pour conforter, consolider et élargir l'intervention du PPDC à travers le Projet de Développement Économique de la Casamance (PDEC), avec comme socles de base la cohésion sociale, la résilience au changement climatique et le genre.

Ainsi, l'objectif de développement du projet est de contribuer à la cohésion sociale et à la résilience des communautés en Casamance en soutenant la gouvernance locale inclusive, la connectivité et les moyens de subsistance ruraux.

De façon plus spécifique, le PDEC vise à : (i) améliorer la connectivité des communautés cibles en Casamance ; (ii) renforcer l'inclusion sociale des groupes vulnérables au sein des communautés cibles ; et (iii) renforcer la cohésion et la résilience sociales des communautés cibles et de leurs institutions.

Pour atteindre ces objectifs, le Projet est structuré autour des cinq composantes ci-après :

Composante 1 : Renforcer les capacités locales pour une gouvernance locale inclusive et améliorer de l'accès aux services locaux. Cette composante a pour objectif d'autonomiser les communautés pour renforcer leur résilience vise à soutenir la planification ascendante du développement territorial qui a pour but d'atteindre les objectifs économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Ceci sera réalisé par le développement de stratégies et plans communautaires basés sur l'intégration d'études diagnostiques et d'évaluations participatives qui seraient conduites pendant la phase de préparation de projet, et le renforcement des institutions locales et des mécanismes participatifs.

Composante 2 : Améliorer la connectivité rurale et l'accès aux activités économiques. Cette composante a pour objectif d'améliorer l'accessibilité des communautés rurales les plus isolées, et d'améliorer l'accès des dites communautés aux routes menant aux marchés locaux et aux zones de production agricole.

Composante 3 : Élargir les possibilités de moyens de subsistance durables en milieu rural. Cette composante a pour objectifs d'élargir des opportunités de moyens de subsistance durables pour une plus grande inclusion sociale et économique. Cette composante soutiendra les activités productives rurales qui permettent d'accroître les opportunités économiques pour les fermiers et les groupes marginalisés au sein des communautés cibles. Les activités viseront essentiellement à : (i) soutenir des investissements stratégiques dans la chaîne de valeur ; (ii) fournir des services consultatifs numériques et techniques aux fermiers pour résoudre les asymétries de l'information commerciale ; et (iii) stimuler les moyens de subsistance agricoles durables. Les bénéficiaires directs de cette composante sont les communautés locales, les fermiers, et leurs organisations et les groupes marginalisés

Composante 4 : Gestion de projet. Cette composante finance les coûts opérationnels et de mise en œuvre du projet, y compris la fonction de l'unité de coordination de projet.

Composante 5 : Composante de Réponse d'urgence. Cette composante au budget zéro servirait de mécanisme de financement de secours urgents qui pourrait être déclenché en cas de catastrophe naturelle ou provoquée par l'action anthropique et/ou d'une crise sanitaire telle que des pandémies par le biais d'une déclaration formelle d'urgence nationale, ou sur demande formelle du gouvernement.

L'appui du PDEC vise ainsi des perspectives durables dans le secteur rural qui occupe la plus grande partie de la population casamançaise et qui offre à court et moyen termes des possibilités de développement de la région.

Le PDEC cherche, en priorité, l'amélioration de l'inclusion sociale et économique des femmes et des jeunes en situation précaire, ainsi que la connectivité régionale.

La gestion d'un tel projet requiert un processus systématique de recueil, d'analyse, d'appréciation et d'utilisation d'information visant à déterminer en continu ses progrès en vue de la réalisation de ses objectifs et à guider les décisions relatives à sa gestion. C'est pour cette raison qu'il est envisagé la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du PDEC.

Les capacités de Suivi-évaluation (S&E) seront assurées aux niveaux national, infranational et local pour la collecte, l'organisation et l'analyse des données liées au projet. Le principal instrument de S&E dans le cadre du PDEC sera le cadre de résultats. Les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte de données prennent en compte les principes d'engagement citoyen et les capacités institutionnelles limitées dans les zones ciblées par le projet. Certains indicateurs seront suivis annuellement, et certains, notamment ceux qui nécessitent une enquête de perception, ne seront mesurés qu'au départ (à travers une étude de référence), lors de la revue à mi-parcours (Évaluation à mi-parcours) et à la fin du projet (évaluation finale). Tous les indicateurs seront ventilés par sexe (pourcentage de femmes) et par jeunes (pourcentage de jeunes) pour les indicateurs de base sur les bénéficiaires directs du projet. Étant donné que la cohésion sociale est un élément important et un objectif de niveau supérieur auquel le projet vise à contribuer, des indicateurs de perception liés à la cohésion sociale seront également conçus et suivis tout au long du projet ; tout en reconnaissant qu'ils ne feront pas partie du cadre de résultats du projet (car les performances en matière de cohésion sociale ne seraient pas attribuables à ce seul projet), leur suivi fournira des informations importantes sur la Casamance et pourrait éclairer de futures recherches ou réponses opérationnelles à cet égard.

S'appuyant sur la plate-forme innovante basée sur le Système d'Information Géographique (SIG) développée dans le cadre du PPDC, le PDEC soutiendra en outre le déploiement d'une application ODK (comme KobotoolBox) pour la collecte et l'analyse de données en temps réel qui permettra aux équipes de projet d'utiliser des outils pour la collecte sur le terrain de données numériques structurées qui alimentent automatiquement un système de S&E centralisé et la plate-forme de gestion des connaissances de Casamance. Les données intégrées comprendront des indicateurs clés du projet, basés sur des formulaires sur mesure ; photos, audio, vidéos ; horodatages ; et les coordonnées géographiques qui permettent une cartographie automatisée de l'information. L'utilisation systématique de ces outils permet au projet d'améliorer la transparence et la précision du S&E.

Afin de mieux rendre compte des réalisations du projet, mesurer leurs impacts sur les bénéficiaires et s'assurer qu'elles contribuent à l'atteinte des résultats escomptés, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation dynamique, participatif et adapté aux innovations à différentes échelles de mise en œuvre du projet. Ce système de suivi-évaluation permettra de soutenir l'équipe de gestion de projet et les décideurs dans l'opérationnalisation et la mise en œuvre des activités du projet. Il permettra également d'évaluer les progrès, les effets et l'impact global (à court, moyen et long terme) des activités prévues à l'aide des moyens/outils et des méthodologies appropriées, etc.

C'est ce qui justifie l'élaboration de ces termes de référence pour engager un expert en suivi et évaluation (S&E) dont les rôles et responsabilités sont les suivants. Ils portent sur la mobilisation de l'expertise adaptée pour la réalisation de la mission.

II. Objectifs de la mission du Consultant

II-1 Objectif global

L'objectif global de la présente mission est de concevoir et de doter le PDEC d'un système de suivi et évaluation dynamique, participatif et adapté aux innovations, avec comme document de référence un manuel de Suivi-Évaluation pour tous les acteurs impliqués directement dans le Suivi et l'évaluation du Projet.

II-2 Objectifs Spécifiques

De manière plus spécifique, ce système permettra à l'ensemble des acteurs et des organisations impliqués dans l'exécution des activités du projet d'avoir :

Des outils de planification/Programmation, permettant d'identifier d'une part l'ensemble des activités devant être mises en œuvre au cours de la vie du projet avec les ressources nécessaires et d'autre part à rendre opérationnelle la planification pluriannuelle à travers des plans de travail et de budget annuel ;

Des outils de suivi (mensuels, trimestriels ou semestriels) et d'évaluation (y compris l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation finale et l'évaluation d'impact) harmonisés permettant de suivre les indicateurs de l'action pendant la mise en œuvre du projet ;

Un système d'information pour détecter et évaluer séparément les impacts du projet sur les hommes et les femmes

Une pratique rigoureuse, régulière et harmonisée du suivi-évaluation au bénéfice d'une mise en œuvre harmonieuse du projet ; et

Un rapportage rigoureux au bénéfice des parties prenantes au niveau national, au niveau infranational dans la ZIP et au niveau local, site dans la ZIP ;

III. Résultats attendus de la mission du Consultant

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- ✓ Les partenaires d'exécution du PDEC disposent des outils et mécanismes opérationnels de suivi adapté à leurs besoins leur permettant d'une part de piloter le suivi régulier des activités du projet et d'en mesurer les effets vers la réalisation des objectifs du projet conformément au cadre de résultats et à la théorie du changement, et d'autre part d'alimenter les systèmes de suivi de mise en œuvre des politiques nationales concernées ;
- ✓ Les partenaires d'exécution du PDEC disposent d'une approche standard ou mécanismes participatifs pour le suivi et l'évaluation des activités du projet en impliquant fortement les bénéficiaires dans tout le processus ;
- ✓ Le projet dispose d'un système de Suivi-Évaluation sensible au genre et que l'approche soit intégrée dans tout le cycle de vie du projet.
- ✓ Les partenaires d'exécution disposent d'un système de suivi-évaluation permettant de mesurer et de mettre en valeur les effets et impacts du projet au niveau des activités/résultats.

IV. Méthodologie

Pour parvenir aux résultats attendus, le consultant aura à déployer une démarche méthodologique participative impliquant toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et local qui aboutira à l'élaboration d'un manuel de S&E consensuel. Ce dernier sera présenté lors d'un atelier de partage en présence de toutes les parties prenantes. Les recommandations issues de cet atelier devront être prises en compte dans la finalisation du manuel. Une démarche méthodologique, avec un chronogramme d'exécution bien précis, sera proposée et présentée par le consultant puis validée par les parties prenantes en début de mission. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les partenaires d'exécution du projet et le Responsable Suivi et Evaluation du PDEC.

Pour répondre aux exigences de qualité mentionnées dans les résultats attendus de la consultation, il est important de prendre en compte les éléments de méthodologie suivants :

Analyser les besoins du projet en matière de suivi-évaluation

- ✓ décrire et établir la hiérarchie des besoins du projet et des partenaires d'exécution du projet sur la base du document de projet, de son cadre de résultats et de sa théorie du changement de manière à permettre de : i) suivre la mise en œuvre des activités et les produits qui en découlent – aux plans quantitatif et qualitatif ; ii) rendre compte de la mise en œuvre du projet et de la théorie du changement du projet ; iii) mesurer les effets attendus du projet en terme de changements et d'impacts,
- ✓ Ajouter des indicateurs de processus (et sociaux) pertinents sur la liste des indicateurs déjà identifiés dans le cadre de résultats,
- ✓ Lister et classer les indicateurs sur la base du document de projet, de son cadre de résultats et de sa théorie du changement, selon leur niveau de collecte, leurs sources, leur degré de complexité et leur périodicité : observations/mesures de terrain, sources internes/externes, mesures directes vs ratio/pourcentage, qualitatif/quantitatif, ...
- ✓ Analyser les demandes spécifiques des partenaires de mise en œuvre en matière de suivi-évaluation

- ✓ Lister, classer et décrire les indicateurs selon leurs sources : externe/interne, locale/communautaire/communale/régionale/nationale, et leur destination : système de projet, système propre à une organisation, système national, institutionnel, ...

Décrire et agencer un processus de mise en place du système de suivi-évaluation du PDEC

- ✓ Quelles sont les principales étapes de la construction du système de suivi-évaluation ?
- ✓ Quels sont les moyens à mobiliser, en particulier pour mettre en place des méthodes de collecte des données par des tablettes et des méthodes de cartographie appropriées ?
- ✓ Quel doit en être le calendrier ?
- ✓ Quels sont les mécanismes à mettre en place pour s'assurer du bon fonctionnement du système ?

Prendre en compte et valoriser les capacités et les modes de fonctionnement des différents partenaires :

- ✓ Procéder à une revue des outils utilisés dans le PPDC et degré d'exploitation des données ;
- ✓ Analyser le système de collecte, d'analyse et de diffusion des données de suivi et évaluation et identification des actions d'amélioration à mettre en œuvre ;
- ✓ Proposer un ensemble cohérent, solide et harmonisé de pratiques et outils de suivi-évaluation déjà en place ou à étendre au sein des partenaires de mise en œuvre.

Élaborer un jeu exhaustif d'outils et de mécanismes de suivi-évaluation pour l'ensemble des besoins des partenaires d'exécution :

- ✓ Guide descriptif des indicateurs et de leur mode de calcul ;
- ✓ Supports de collecte (Fiches de collecte de données et d'information) et de diffusion ;
- ✓ Fiche de suivi des indicateurs ;
- ✓ Tableaux de mesure de performance ;
- ✓ Tableaux de mesure des rendements ;
- ✓ Suivi de la mise en œuvre du PTBA ;
- ✓ Suivi financier ;
- ✓ Suivi de l'efficacité de la passation de marché ;
- ✓ Spécifications techniques d'un système qui centralise les données numériques collectées sur le terrain, pour l'analyse, la visualisation, le classement, l'archivage, la valorisation et le partage des données de projet ;
- ✓ Spécifications techniques d'une plateforme de gestion des connaissances ;
- ✓ Schéma de Suivi de l'impact environnemental, social et des plaintes ;
- ✓ Suivi des facteurs externes (risques) ;
- ✓ Évaluations à mi-parcours et finales ;

Planifier les ressources humaines nécessaires et le renforcement des capacités :

- ✓ Évaluer les capacités des personnes participant au suivi et à l'évaluation
- ✓ Déterminer le niveau de participation locale
- ✓ Définir les rôles et les responsabilités
- ✓ Planifier la gestion des activités de suivi et d'évaluation menées par l'équipe responsable du projet
- ✓ Déterminer les besoins et les possibilités en matière de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation

V. Profil du consultant

5.1. Qualifications

La mission sera confiée à un consultant ayant des références avérées dans les études de situation de référence, d'élaboration de manuels ou de mise en place de systèmes de suivi et évaluation de projets et programmes de développement financés par la banque mondiale.

5.2. Expériences

- ✓ Il doit être titulaire d'au moins un diplôme universitaire (Bac+5) en économie, socio-économie, agroéconomie, gestion de projets ou tout autres diplômes équivalents.

- ✓ Le consultant doit avoir au moins sept ans d'expérience pratique pertinente en gestion ou suivi de projet, des expériences avérées de consultance en appui à des études de base, de mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation de projets, des expériences dans les approches axées sur les résultats, des expériences dans les projets et programmes de cohésion sociale et d'adaptation au changement climatique.
- ✓ Une pratique éprouvée des approches de suivi-évaluation de projets financés par la banque mondiale
- ✓ Une excellente capacité d'analyse critique des projets et programmes et une pratique avérée des évaluations et des processus de théorie du changement ;
- ✓ Une capacité avérée de rédaction de manuel de suivi-évaluation ;
- ✓ Une capacité à travailler en français, la capacité à travailler en anglais est un atout.

5.3. Compétences

- ✓ Bonne connaissance des procédures de la banque mondiale en matière de suivi et évaluation ;
- ✓ Bonne connaissance de la conception et du suivi des projets/programmes communautaires.
- ✓ Avoir une bonne connaissance de la Casamance.

Durée de la mission

La durée de la mission est prévue pour 60 jours ouvrables. Cette durée n'inclut pas les périodes de validation des différents produits attendus de la mission.

Livrables et délais

Désignation	Durée (nombre de jours)
Rencontre de cadrage	1
Rapport de démarrage indiquant clairement une méthodologie et un calendrier d'intervention (au terme de la concertation initiale)	5
Revue documentaire	5
Rencontre avec les partenaires (régional et local)	15
Dépôt du rapport provisoire	1
Dépôt du rapport final intégrant les observations et recommandations	7
Atelier de restitution et de validation du S/E	3

Moyens logistiques

Le consultant devra mettre à la disposition de son personnel l'équipement et les facilités nécessaires à la réalisation de la mission. Il devra posséder en propre des véhicules tout terrain, capables de mener à bien la mission.

Mode de passation et méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants individuels conformément au Nouveau Cadre de Passation de Marchés de la Banque défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissements en date du 1er juillet 2016.

Confidentialité

Les documents et autres informations ayant servi à la rédaction du rapport tout comme ce dernier, restent la propriété exclusive du projet. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du projet.

Annexe 2 : Glossaire des concepts utilisés

Les définitions des principaux concepts fréquemment utilisés dans ce manuel, sont tirées ou inspirées du document de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), publié en 2002 et intitulé : « *Glossaire de principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats* ». L'utilisateur du manuel pourra se référer à ce document pour plus de détails ou pour les autres termes non définis ici. Aux fins de l'application du présent manuel, les concepts clés sont ainsi définis ci-après :

Concept	Définition
Activités	Actions menées par les personnes chargées de la mise en œuvre du projet et qui permettent, en mobilisant des moyens financiers, humains, matériels ou autres, de produire les réalisations spécifiques attendues.
Bénéficiaires	Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.
Chaine des résultats	Suite de relations de cause à effet qui mènent d'une action de développement à l'atteinte des objectifs. La chaine des résultats commence par la mise à disposition des ressources, se poursuit par les activités et les produits. Elle conduit aux résultats et aux impacts, et aboutissant à une rétroaction.
Effets	Changements d'état ou de condition des bénéficiaires résultant de l'utilisation des produits.
Efficacité	Mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.
Efficienc	Mesure selon laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon autonome.
Enseignements tirés	Généralisations, établies à partir de circonstances spécifiques relatives à des évaluations de projets, de programmes ou de politiques permettant de tirer des enseignements plus larges.
Évaluation	Examen systématique et objectif d'un projet, en cours ou achevé de sa conception, de sa mise en œuvre, de ses résultats et de son impact.
Évaluation ex post	Examen systématique et objectif d'une action de développement une fois celle-ci terminée.
Fiabilité	Cohérence et qualité des données rassemblées grâce à l'application repérée d'un instrument scientifique ou d'une procédure de collecte des données dans des conditions identiques.
Fréquence de collecte des données	Moment de la collecte des données
Gestion axée sur les résultats	Stratégie de management orientée vers la performance, la réalisation des produits et l'accomplissement d'effets directs.
Hypothèse	Supposition déduite de facteurs ou de risques pouvant avoir des répercussions sur le progrès ou le succès de l'action de développement.
Impact	Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.
Indicateur	Facteur ou variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur de développement.
Objectif de développement	Modification ou amélioration d'une situation à laquelle une intervention en faveur du développement telle qu'un projet ou un élément de projet vise à contribuer.
Méthodes de collecte	Moyens et instruments mis en œuvre pour collecter les données.

Concept	Définition
Parties prenantes	Personnes et organisations engagées dans le projet ou ayant des intérêts ou pouvant être affectées par les effets et les impacts de l'initiative, positivement ou négativement.
Performance	Mesure selon laquelle l'action de développement, ou un partenaire, opère selon des critères, des normes, des orientations spécifiques, ou obtient des résultats conformes aux objectifs affichés ou planifiés.
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs d'un projet correspondent aux priorités du groupe cible et aux politiques de l'emprunteur et des bailleurs de fonds.
Programme de travail et budget annuel	Engagement annuel du projet qui décrit de façon détaillée les aspects opérationnels d'une action de développement, en se fondant sur le plan stratégique.
Projet	Ensemble d'activités interdépendantes menant à la livraison d'un extrant clairement identifié qui est nécessaire et suffisant pour atteindre un objectif et est effectué dans un environnement spécifique et dans un contexte de temps et de ressources limités.
Produit	Biens, équipements ou services qui doivent être produits dans le cadre de la mise en œuvre du projet afin que les objectifs spécifiques puissent effectivement être atteints.
Résultat	Effet à court terme ou changement d'état sur les bénéficiaires qui découle de l'utilisation des produits et services rendus par le projet
Ressources	Moyens financiers, humains, matériels mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des activités
Risque	Évènement ou condition plus ou moins prévisible qui, s'il survient, a un effet négatif ou positif sur les objectifs du projet.
Sources de données	Personnes ou organisation d'où proviennent les données relatives aux indicateurs
Suivi	Processus continu de collecte, d'analyse systématique et de diffusion des informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux acteurs d'un projet en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des fonds alloués.
Suivi-évaluation	Processus de planification, de collecte et de synthèse de l'information, de réflexion et de présentation de rapports, indiquant les moyens et compétences nécessaires pour apporter une contribution utile à la prise de décisions et à la capitalisation dans le cadre d'un projet.
Viabilité	Capacité d'un projet à engendrer des résultats au-delà de sa durée d'exécution.

Annexe 3 : Liste des documents consultés

1. Accord de Financement du Projet de Développement Économique de la Casamance (70400-SN), Avril 2022 ;
2. Document d'évaluation du Projet de Développement Économique de la Casamance (PAD4382), Février 2022 ;
3. Manuel de gestion administrative, financière et comptable du Projet de Développement Économique de la Casamance, Juin 2022 ;
4. Manuel d'exécution technique du Projet de Développement Économique de la Casamance, Juin 2022 du Projet de Développement Économique de la Casamance, Août 2022
5. Manuel des procédures pour la mise en œuvre du financement des sous-projets de la composante 3-b du Projet de Développement Économique de la Casamance ;
6. Cadre de politique de réinstallation du Projet de Développement Économique de la Casamance, Décembre 2021 ;
7. Plan de gestion de la main d'œuvre du Projet de Développement Économique de la Casamance, Décembre 2021 ;
8. Procès-verbal et compte rendus des consultations des parties prenantes du Projet de Développement Économique de la Casamance ;
9. Cadre de résultats du Projet de Développement Économique de la Casamance ;
10. Arrêté n°015413 du 27 juin 2022 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Projet de Développement Économique de la Casamance ;
11. Termes de référence pour la sélection d'une ONG spécialisée chargée de l'accompagnement des communautés pour la mise en œuvre des programmes communautaires et d'engagement citoyen dans la région de Ziguinchor, Juillet 2022 ;
12. Protocole d'accord entre le Projet de Développement Économique de la Casamance et l'Agence Régionale de Développement de Kolda, Septembre 2022 ;
13. Protocole d'accord entre le Projet de Développement Économique de la Casamance et l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor, Septembre 2022 ;
14. Protocole d'accord entre le Projet de Développement Économique de la Casamance et l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou, Août 2022 ;
15. Rapport d'achèvement du Projet Pôle de Développement de la Casamance ;
16. Rapport de suivi financier n°01 du Projet de Développement Économique de la Casamance, Novembre 2022 ;
17. Rapport de suivi financier n°02 du Projet de Développement Économique de la Casamance, Février 2023 ;
18. Actions de communication du Projet de Développement Économique de la Casamance (Janvier-Juin 2023)
19. Canevas de rapport périodique de mise en œuvre des mesures environnementales et sociale ;
20. Processus de classification environnementale et sociale des sous-projets ;
21. Formulaire de sélection environnementale et sociale initiale des sous-projet ;
22. Registre de plaintes de violences basées du le genre ;
23. Registre des plaintes.

Annexe 4 : Liste des personnes interviewées

N°	Prénom	Nom	Région	Fonction	Téléphone
Collectivités Territoriales					
1	George	Mansaly	Ziguinchor	Président du Conseil Départemental	77 659 76 27
2	Moussa	Boiro	Kolda	Secrétaire général du Conseil Départemental	77 563 04 77
3	Ousmane	Diaité	Sédhiou	Premier Vice-Président du Conseil Départemental	77 566 48 46
4	Mamadou	Baldé	Kolda	Maire de la commune de Saré Coly Sallé	77 658 91 32
5	Boubacar	Dioum	Sedhiou	Secrétaire municipal de la commune de Tenghory	77 537 14 93
6	Diarga	Sané	Kolda	Maire de la commune de Pakour	77 269 35 31
7	Amadou	Baldé	Kolda	Maire de la commune de Coumbacara	77 518 88 00
8	Bassene Justine	Manga	Ziguinchor	Maire de la commune de Nyassia	77 634 51 82
9	Atap	Badji	Ziguinchor	Maire de la commune de Niamone	77 529 27 07
10	Sakouna	Diatta	Ziguinchor	Maire de la commune de Mangagoulack	77 650 00 54
11	Moustapha	Badji	Ziguinchor	Maire de la commune de Diegoune	77 461 73 74
12	Ousmane	Sanding	Ziguinchor	Maire de la commune de Boutoupa Caramacounda	77 537 48 02
13	Youssouph	Badji	Ziguinchor	Maire de la commune de Balinghor	77 686 22 88
14	Ibrahima	Diedhiou	Sédhiou	Maire de la commune de Bona	77 578 06 76
15	Almamo	Daff	Sédhiou	Maire de la commune de Diaroumé	77 307 62 66
16	Doura	Cissé	Sédhiou	Maire de la commune de Diendé	77 191 25 39
17	Moussa	Dramé	Sédhiou	Maire de la commune de Dioudoubou	77 338 75 10
18	Kéba	Traoré	Sédhiou	Maire de la commune de Inor	77 431 26 62
19	Mamadou	Diallo	Sédhiou	Maire de la commune de Koussy	77 505 37 46
20	Lamine	Mané	Sédhiou	Maire de la commune de Samine	77 557 78 06
21	Daffé	Bayo	Sédhiou	Président Conseil Régional de la Jeunesse	77 439 99 03
22	Dame	Beye	Ziguinchor	Secrétaire général du Conseil régional de la jeunesse	77 386 58 42
Unité de Gestion du Projet					
23	Youssouph	Badji	Ziguinchor	Coordinateur du projet	77 358 70 65
24	Babacar	Niang	Ziguinchor	Responsable du Suivi-évaluation	77 575 50 56
25	Abdoulaye	Ndiaye	Ziguinchor	Responsable Environnemental	77 642 08 13
26	Fatou	Cissé	Ziguinchor	Responsable du Développement social et Genre	77 532 52 71
27	Mbacké	Gueye	Ziguinchor	Responsable du Financement des sous-projets	70 601 49 94
28	Michael	Diedhiou	Ziguinchor	Responsable du Développement Rural	70 727 31 76
29	Abdoulaye	Kandji	Ziguinchor	Responsable des Infrastructures	77 363 23 19
30	Aliou	Ba	Ziguinchor	Responsable de la Communication	77 640 39 20
31	Assane	Niang	Ziguinchor	Responsable Administratif et Financier	77 556 72 03
32	Maniang	Faye	Ziguinchor	Comptable	77 645 27 36
33	Saly	Badji	Ziguinchor	Assistante du Coordonnateur	77 550 58 69

N°	Prénom	Nom	Région	Fonction	Téléphone
Partenaires					
34	Oumou	Diao	Kolda	Directeur Technique SODAGRI Kolda	77 305 24 11
35	Abdou Niang	Tall	Ziguinchor	Coordonnateur du Projet Tiers Sud – Bey Daare	77 646 44 10
36	Hamed Diarra	Diop	Kolda	Chef de Service régional de la pêche	77 159 92 18
37	Milton	Sambou	Ziguinchor	Chef de Service régional de la pêche	77 734 42 82
38	Malick	Sene	Sédhiou	Chef de Service régional de la pêche	33 995 02 55
39	Samba	Diop	Sédhiou	Chef d'antenne du Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur	77 219 51 46
40	Jean Edouard	Cardoz	Ziguinchor	Chef du Service régional promotion du développement territorial	77 455 57 30
41	Mar	Seck	Kolda	Chef du Service régional promotion du développement territorial	77 515 20 42
42	Pape Ismaïla	Bodian	Sédhiou	Chef du Service régional promotion du développement territorial	77 514 21 33
43	Saturnin	Coly	Ziguinchor	Chef d'antenne du Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaîne de Valeur PROVALE-CV	70 709 68 62
44	Tidiane	Diallo	Ziguinchor	Chef d'antenne du Projet de Développement Chaîne de Valeur Riz	77 303 97 97
45	Ousseynou	Konaté	Casamance	Coordonnateur du Projet Agropole Sud	76 183 92 25
46	Boubacar	Baldé	Kolda	Président Fédération régionale des associations de personnes handicapés	77 546 08 24
47	Djioukou Souleymane	Mansaly	Sédhiou	Président Fédération régionale des associations de personnes handicapées	77 933 90 69
48	Yaya	Konté	Ziguinchor	Secrétaire Général de l'Union régional des organisations des Personnes Handicapées	77 692 57 84
49	Edouard	Mansaly	Sédhiou	Inspecteur régional des eaux et forêts	33 995 02 41
50	Ismaila	Niang	Ziguinchor	Inspecteur régional des eaux et forêts	77 521 30 00
51	Mamadou	Goudiaby	Kolda	Inspecteur régional des eaux et forêts	77 646 56 12
52	Cheikh Tidiane	Badji	Sédhiou	Chef de la DREEC	77 538 40 51
53	Ahmadou Tidiane	Barry	Ziguinchor	Assistant technique DREEC	77 651 43 77
54	Amadou Pauline	Diagne	Kolda	Chef de la DREEC	77 556 56 32
55	Brahim	Ba	Kolda	Directeur régional du développement rural	77 545 63 90
56	Casimir	Sambou	Ziguinchor	Directeur régional du développement rural	77 577 50 08
57	Sada	Baldé	Kolda	Directeur de l'Agence Régionale de Développement	77 524 83 62
58	Youssouph	Dia	Sédhiou	Chef de la Division du Suivi-évaluation de l'Agence Régionale de Développement	77 645 19 51
59	Alioune Cisse	Ndiaye	Ziguinchor	Chef de la Division du Suivi-évaluation de l'Agence Régionale de Développement	33 938 82 90
60	Moustapha	Thiam	Kolda	Chef de la Division régionale de l'Hydraulique	77 636 83 19
61	Ibrahima	Diatta	Ziguinchor	Chef de la Division régionale de l'Hydraulique	77 553 47 37
62	Edmond	Adioye	Sédhiou	Chef de la Division régionale de l'Hydraulique	77 398 26 84
63	Souleymane	Baldé	Sédhiou	Division de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles	77 527 02 08
64	Elhadji Bakary Sidy	Ndiaye	Casamance	Directeur régional du Développement communautaire de la solidarité, de l'équité sociale et territoriale	77 615 29 82

N°	Prénom	Nom	Région	Fonction	Téléphone
65	Pape Zenine	Diatta	Kolda	Chef du Service départemental d'appui au développement communautaire	77 807 64 54
66	Mamadou Mandaw	Ndiour	Kolda	Chef d'antenne du Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur	77 703 88 86
67	Abdou Latyf	Diallo	Kolda	Chef d'antenne du projet PADAER2	77 520 33 59
68	Ismaila	Diedhiou	Ziguinchor	Chef d'antenne de l'ANRAC	77 465 11 00
69	Mamadou	Diatta	Ziguinchor	Chef de la division suivi-évaluation et système d'information ANRAC	77 578 76 49
70	Mamadou Lamine	Diallo	Kolda	Chef du service régional de l'élevage	77 525 84 83
71	Mouhamed M.	Sarr	Ziguinchor	Chef du service régional de l'élevage	77 150 67 80
72	Mamadou	Sylla	Sédhiou	Chef du service régional de l'élevage	33 995 00 58
73	Amine	Gueye	Kolda	Chef de service régional de l'agence national d'aquaculture	77 132 02 66
74	Abdoulaye	Diallo	Sédhiou	Chef de service régional de l'agence national d'aquaculture	33 995 01 82
75	Moussa	Diedhiou	Ziguinchor	Chef de service régional de l'agence national d'aquaculture	77 557 87 58

Annexe 5 : Canevas du plan de travail et budget annuel

Page de garde

Titre du projet, titre du plan de travail et période de planification, date de remise du plan de travail

Table des matières

Il aide avec la numérotation des pages, les lecteurs à se retrouver dans le plan de travail

Sigles et abréviations

Tableau définissant les sigles et abréviations utilisés dans le plan de travail

Résumé exécutif

Un résumé bref ayant pour objectif de fournir assez d'informations sur le contenu du rapport pour les lecteurs très occupés, mais aussi pour donner envie aux gens de le lire entièrement. Le résumé met en exergue les principaux résultats attendus et les activités phares à réaliser durant la période couverte par le plan, les prévisions budgétaires.

Introduction

Cette partie fait une présentation sommaire du projet, rappelle son contexte et sa justification, ses objectifs, ses composantes, sa durée sa zone d'intervention, ses partenaires de mise en œuvre et ses bénéficiaires. Elle précise la période couverte par le PTBA. Elle met en exergue, taux d'exécution physique et financière du PTBA de l'année N-1, le dispositif organisationnel mis en place pour mettre en œuvre le PTBA N+1 et cite les résultats majeurs attendu pour l'année N+1 avant d'annoncer la structuration du plan qui épouse les composantes du projet.

1. Résultats attendus et activités planifiées

1.1. Indicateurs de l'objectif de développement du projet

Présentation des valeurs cibles des indicateurs de l'ODP.

Valeurs cibles des indicateurs de l'ODP

Code	Indicateurs	Situation de référence	Valeur atteinte N	Valeurs atteintes	
				Année N-1	Cible fin de projet
Commentaires :					

2. Résultats intermédiaires attendus et activités planifiées par composante

2.1. Composante 1 : Renforcement de la gouvernance locale et amélioration de l'accès aux services locaux pour une inclusion et une résilience améliorée

2.1.1. Niveau d'atteinte des indicateurs de résultats intermédiaires

Résultats intermédiaires de la composante 1

Code	Indicateurs	Situation de référence	Valeur atteinte N	Valeurs atteintes	
				Année N-1	Cible fin de projet
Commentaires :					

2.1.2. État de mise en œuvre des activités

Présenter les activités, les modalités de mise en œuvre, le responsable ou partenaire d'exécution et le calendrier
Utiliser la même démarche pour toutes les composantes du projet

3. Prévisions budgétaires

Présenter les prévisions budgétaires par composante.

Annexe

Présenter la matrice de planification.

Annexe 6 : Poids des sous-activités

Code	Tâches	Poids (%)	Poids cumulé (%)	Livrables
01 : Réalisation des travaux de génie civil (construction de digues, des caniveaux, aménagement des berges, des caniveau, ...				
1	Élaboration du Dossier d'appel d'offre (DAO)	5%	5%	DAO
2	Validation du DAO	5%	10%	ANO du bailleur sur le DAO
3	Recrutement de l'entreprise	25%	35%	Contrat signé
4	Exécution des travaux	60%	95%	Demande de réception provisoire
5	Réception des travaux	5%	100%	PV de réception signé
02 : Réalisation des études: Études d'APS, Études d'APD, études d'impacts environnementales et sociales, étude de mise en place de l'observatoire, ...(avec AMI)				
1	Préparation et validation de l'AMI (y compris les TDR)	5%	5%	AMI signé
2	Établissement de la liste restreinte	10%	15%	ANO du bailleur sur le rapport de l'AMI
3	Élaboration et validation de la demande de proposition (DP)	5%	20%	ANO du bailleur sur la DP
4	Recrutement du consultant (individuel, cabinet/BE)	15%	35%	Contrat signé
5	Réalisation de l'étude	50%	85%	Rapport provisoire
6	Validation et finalisation du rapport	15%	100%	Rapport définitif et PV de validation
03 : Réalisation des études avec sélection de consultants (sans AMI)				
1	Élaboration des TDR	5%	5%	TDR
2	Validation des TDR	5%	10%	ANO du bailleur sur les TDR
3	Recrutement du consultant	20%	30%	Contrat signé
4	Réalisation de l'étude	60%	90%	Rapport ou document provisoire
5	Validation de l'étude	10%	100%	Rapport ou document définitif et PV de validation
04 : Acquisition d'équipements / Fournitures : équipements informatiques, mobiliers de bureau, équipement des observatoires...				
1	Élaboration des spécifications techniques et du dossier d'acquisition (DAO, DCR, DRP...)	5%	5%	Dossier d'acquisition
2	Validation du dossier d'acquisition	5%	10%	ANO du bailleur sur le dossier d'acquisition
3	Sélection du fournisseur	25%	35%	Contrat signé
4	Livraison et réception des biens	65%	100%	PV de réception signé
05 : Élaboration des textes, lois et plans stratégique sans appuis de consultants				
1	Mise en place des équipes ou commissions	5%	5%	Texte (note de service, arrêté...) mettant en place l'équipe
2	Collecte des données et élaboration du projet de document	50%	55%	Document provisoire
3	Étude et validation du document	35%	90%	Document final et PV de validation
4	Adoption du document	5%	95%	Texte d'adoption
5	Vulgarisation du document	5%	100%	Rapports des séances de diffusion
06 : Élaboration des textes, lois et plans stratégique avec appuis de consultants				
1	Élaboration des TDR	5%	5%	TDR
2	Validation des TDR	5%	10%	ANO du bailleur sur les TDR
3	Recrutement du consultant	20%	30%	Contrat signé
4	Collecte des données et élaboration du document	40%	70%	Document provisoire
5	Validation du document	20%	90%	Document final et PV de validation
6	Adoption et vulgarisation du document	10%	100%	Texte d'adoption et rapports des séances de diffusion.
07 : Organisation des ateliers, séminaires, formations (sans recrutement de consultants)				
1	Élaboration des TDR	20%	20%	TDR
2	Validation des TDR	20%	40%	ANO du bailleur sur les TDR
3	Organisation de l'atelier	50%	90%	Rapports journaliers et draft du rapport

Code	Tâches	Poids (%)	Poids cumulé (%)	Livrables
4	Production du rapport	10%	100%	Rapport final
08 : Réalisation des formations animées par des consultants				
1	Élaboration des TDR	5%	5%	TDR
2	Validation des TDR	5%	10%	ANO du bailleur sur les TDR
3	Recrutement du consultant	30%	40%	Contrat signé
4	Organisation de la formation	45%	85%	Rapports journaliers et draft du rapport
5	Production du rapport	10%	95%	Rapport final
09 : Assistants techniques et consultants d'appui à la mise en œuvre				
1	Élaboration des TDR	5%	5%	TDR
2	Validation des TDR	5%	10%	ANO du bailleur sur les TDR
3	Recrutement du consultant	30%	40%	Contrat signé
4	Réalisation de la mission	60%	100%	Rapport du consultant
10 : Achats des biens et services de faibles montants				
1	Expression des besoins (y compris les spécifications techniques)	10%	10%	Liste des besoins et Spécifications techniques
2	Validation des besoins	10%	20%	ANO du bailleur ou du responsable
3	Sélection du fournisseur	20%	40%	Contrat signé
4	Livraison et réception	60%	100%	PV de réception signé
11: Élaboration des outils et documents internes (manuels, outils, plans, rapport, ...)				
1	Élaboration des outils ou documents	60%	60%	Documents provisoire
2	Validation du document ou outils	40%	100%	Documents finaux et PV de validation
12 : Activités continues				
1	Tranche du trimestre 1	25%	25%	Rapport trimestriel ou autres justifs
2	Tranche du trimestre 2	25%	50%	Rapport trimestriel ou autres justifs
3	Tranche du trimestre 3	25%	75%	Rapport trimestriel ou autres justifs
4	Tranche du trimestre 4	25%	100%	Rapport trimestriel ou autres justifs
13 : Développement des sites et plateformes sans consultant				
1	Analyse et conception	40%	40%	Rapport de l'analyse
2	Implémentation	30%	70%	Rapport
3	Test et validation	20%	90%	Rapport
4	Déploiement de la plateforme	10%	100%	Rapport
14 : Edition et diffusion des documents, supports et outils ...				
1	Élaboration et validation des spécifications techniques	10%	10%	Spécifications techniques
2	Sélection du prestataire	20%	30%	Contrat signé
3	Edition, livraison et réception des supports	50%	80%	PV de réception signé
4	Diffusion des supports	20%	100%	Rapport de diffusion

Annexe 7 : Plan de passation des marchés

Gestion :																						
Référence Marché	Intitulé	Données sur la passation des marchés																				
		Généralités			Dossiers de consultation					Évaluation des offres et attribution provisoire						Achèvement de la procédure						
		Type de marché (Travaux, Fournitures et services, Prestations intellectuelles)	Montant Estimatif (Francs CFA)	Méthode de passation	Date de réception du projet de Dossier de consultation (ou autres requêtes) à la DCMP/CPM	Date avis de la DCMP / CPM (DAC)	Date non objection du PTF le cas échéant	Date de lancement avis ou d'invitation à soumission	Date ouverture des offres	Date Validation du rapport d'évaluation et proposition attribution	Date de réception de la proposition d'attribution provisoire à la CPM/DCMP	Date avis DCMP / CPM	Date non objection du PTF le cas échéant	Date d'attribution provisoire du marché / contrat	Eventuel s cas de recours	Date de signature du contrat	Date de réception du dossier à la DCMP/CPM pour AJT	Avis juridique et technique du projet de contrat par la DCMP/CPM	Date d'approbati on	Numéro et date d'immatri culation	Notificati on au titulaire du marché	Délai d'exécuti on
Fournitures / Services																						
Travaux																						
Services consultant																						
Coût total																						

AOO : Appel d'Offres ouvert

AOR : Appel d'Offres restreint

MNED : Marché négocié par entente directe

DCMP : Direction Centrale des Marchés Publics

ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics

PTF : Partenaire technique et Financier (Bailleur de fonds)

Délais de publicité et de réception des offres:

AOO international: 45 jours

AOO national: 30 jours

AOR: 21 jours

MNED: 15 jours

Annexe 8 : Fiches de référence des indicateurs

IODP1	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leurs accès aux services socio-économiques résilients au climat dans les zones cibles du projet (dont 50% de femmes et 40% de jeunes)				
Type d'indicateur	Indicateur de l'objectif de développement, quantitatif et cumulatif				
Objectif de développement	Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance				
Définition	Nombre de personnes qui utilisent les infrastructures et services mis en place par le projet (routes toutes saisons, eau, écoles, services de santé, marchés, formations, etc.)				
Niveau de désagrégation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Femmes (50%) ✓ Jeunes c'est-à-dire ≤ 35 ans (40 %) 				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de personnes utilisant les infrastructures et services du projet ✓ Nombre de femmes utilisant les infrastructures et services du projet ✓ Nombre de jeunes (≤35 ans) utilisant les infrastructures et services du projet 				
Méthode de collecte des données	Renseignement du registre annuel des bénéficiaires des services socio-économiques résilients au changement climatique (Outil 7)				
Méthode de calcul	Somme des bénéficiaires des communautés cibles du projet				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Maires des communes bénéficiaires				
Sources des données	Responsables des services socio-économiques				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de bénéficiaires ayant accès à des services socio-économiques résilients au changement climatique par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue la capacité des systèmes de gouvernance locale inclusifs à fournir des services locaux et des infrastructures résilients au climat, dans des communautés ciblées par le projet.				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	250 000	500 000	750 000	750 000	750 000
IODP2	Pourcentage de bénéficiaires interrogés qui estiment que les investissements du projet correspondent à leurs besoins (désagrégé par femmes et par jeunes)				
Type d'indicateur	Indicateur de l'objectif de développement, quantitatif et cumulatif				
Objectif de développement	Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance				
Définition	Mesure la perception des membres des communautés bénéficiaires du projet sur les réalisations notamment les investissements.				
Unité de mesure	Pourcentage				
Données requises	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre total des bénéficiaires des investissements du projet ✓ Échantillon représentatif des bénéficiaires du projet 				
Méthode de collecte des données	Enquêtes sur un échantillon représentatif des bénéficiaires du projet				

Méthode de calcul	Enquête qualitative de perception auprès d'un échantillon représentatif des bénéficiaires des investissements du projet.				
Niveau de désagrégation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Femmes ✓ Jeunes c'est-à-dire ≤ 35 ans 				
Périodicité de collecte	Mesuré deux fois au cours du projet : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avant l'examen à mi-parcours du projet ✓ Dernière année du projet 				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation à mi-parcours ✓ Rapport d'achèvement du projet 				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de bénéficiaires satisfaits des investissements par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	L'indicateur est une appréciation de la pertinence du projet. Il permet de savoir si les investissements du projet sont des besoins réels de bénéficiaires ;				
Limites ou biais	Basé sur la détermination d'un échantillon représentatif des bénéficiaires du projet.				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0%	-	-	75%	85%	85%
IODP3	Pourcentage de la population ayant accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km				
Type d'indicateur	Indicateur de l'objectif de développement, quantitatif et cumulatif				
Objectif de développement	Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance				
Définition	C'est le pourcentage de population ayant accès à une voie praticable en toute saison située à moins de cinq (05) kilomètres. Sont considérées comme voies praticables, les routes du projet qu'un véhicule à quatre roues peut emprunter en toute saison				
Unité de mesure	Pourcentage				
Données requises	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A : Au numérateur, le total de la population des localités ciblées par le projet vivant à moins de 5 kilomètres d'une voie praticable en toute saison ✓ B : Au dénominateur, la population totale des localités considérées 				
Méthode de collecte des données	Renseignement du registre de suivi de l'accès à une route praticable en permanence à moins de 5 km (Outil 8)				
Méthode de calcul	A/B*100				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Maires des communes bénéficiaires				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plans de mobilité rurale ✓ Mairies des communes bénéficiaires ✓ Chefs de village des communes bénéficiaires 				
Mode d'interprétation	Analyse comparative des résultats par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue le niveau d'accès des populations aux infrastructures routières.				

Limites ou biais	Difficulté d'avoir les populations réelle des localités. Les données disponibles sont estimées sur la base de celle collectée du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage 2013				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0%	2%	5%	10%	13%	15%
IODP4	Superficie des terres gérées durablement				
Type d'indicateur	Indicateur de l'objectif de développement, quantitatif et cumulatif				
Objectif de développement	Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance				
Définition	C'est le nombre d'hectare de terres aménagées et gérées durablement notamment tenant compte des effets des changements climatiques				
Unité de mesure	Hectare				
Données requises	Superficie des terres aménagés				
Méthode de collecte des données	Renseignement du registre de suivi des superficies des terres aménagées durablement en ha (Outil 9)				
Méthode de calcul	Somme des terres aménagées et gérées durablement				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Présidents des comités des vallées				
Sources des données	Rapport d'avancement du projet				
Mode d'interprétation	Analyse comparative des résultats par rapport à la valeur ciblée de l'année				
Exploitation et utilisation	Appréciation du niveau d'application et d'adoption des technologie promues par le projet sur la gestion durable des terres				
Limites ou biais	Clarification sur la gestion durable des terres				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	1100	1100	1100	0	3 300
IODP5	Nombre de femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leurs revenus annuels suite aux prestations de services agricoles				
Type d'indicateur	Indicateur de l'objectif de développement, quantitatif et cumulatif				
Objectif de développement	Construire des systèmes de gouvernance locale inclusifs qui fournissent des services et des infrastructures locales résilientes au climat, dans des communautés ciblées en Casamance				
Définition	C'est le nombre de femmes ayant augmenté leur revenu grâce aux activités agricoles soutenues par le projet				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Total femmes bénéficiaires des activités agricoles ✓ Échantillon représentatif des femmes bénéficiaires des activités agricoles 				
Méthode de collecte des données	Enquête qualitative / de perception auprès d'un échantillon de bénéficiaires du projet				

Méthode de calcul	Somme de femmes bénéficiaires déclarant une augmentation de leurs revenus annuels suite aux prestations de services agricoles				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Population ou échantillon représentatif de femmes bénéficiaires du projet				
Mode d'interprétation	Analyse comparative des résultats par rapport à la valeur ciblée de l'année				
Exploitation et utilisation	Évalue les performances activités agricoles promues par le projet				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	500	2 000	4 000	6 000	8 000
IRI11	Nombre de PDC préparés ou mis à jour favorisant la participation, l'inclusion sociale et tenant compte du climat.				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 1, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 1 : Améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
Sous-composante de l'indicateur	Sous-composante 1a : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience				
Définition	Nombre de Plans Communaux de Développement préparés ou mis à jour en tenant compte de la dimension changement climatique et pour promouvoir la participation, l'inclusion sociale				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Plans Communaux de Développement (PDC), Plans triennaux d'investissements (PTI)				
Méthode de collecte des données	Exploitation des plans de développement communaux et des plans triennaux d'investissements pour renseigner le Registre annuel de Suivi de l'élaboration/mis à jour des PDC (Outil 10)				
Méthode de calcul	Dénombrement des PDC préparés ou mis à jour intégrant la dimension climat				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Directeurs des Agences Régionales de Développement de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda				
Sources des données	PDC des communes bénéficiaires				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de PDC intégrant la dimension climat dans leurs outils de planification par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue le niveau d'implication des collectivités territoriales dans la prise en compte dans la dimension climat, la promotion de la participation et l'inclusion sociale				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	0	20	40	60	60

IRI12	Nombre de Plans de Mobilité Rurale élaborés pour promouvoir l'inclusion sociale et tenir compte du climat.				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 1, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 1 : Améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
Sous composante de l'indicateur	Sous-composante 1a : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience				
Définition	Les Plans de mobilité rurale sont préparés selon la méthodologie PIM et adoptés par les autorités départementales.				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Plan de mobilité rurale				
Méthode de collecte des données	Exploitation des rapports d'élaboration des plans de mobilité rurale pour renseigner le tableau de suivi de l'élaboration des plans de mobilité rurale (Outil 11)				
Méthode de calcul	Dénombrement des Plans de mobilité rurale élaborés en tenant compte de la dimension climat et adoptés par les conseils départementaux				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Rapports d'élaboration des plans de mobilité rurale				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de Plan de Mobilité Rurale par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue le niveau d'implication des communautés dans la gestion des infrastructures routières				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	3	9	9	9	9
IRI13	Pourcentage d'exécution des plans de développement communaux dans les communes cibles				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 1, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 1 : Améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
Sous-composante de l'indicateur	Sous-composante 1a : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience				
Définition	C'est le nombre de PDC mis en œuvre dans les communes ciblées				
Unité de mesure	Pourcentage				
Données requises	- Nombre de projets planifiés (A) - Nombre de projet réalisés (B°)				
Méthode de collecte des données	Exploitation des rapports de mise en œuvre des PDC et PTI des collectivités territoriales et des données de la Direction des Secteur Public Local / DGCPT pour renseigner le registre de suivi de la mise en œuvre des PDC (Outil 12)				
Méthode de calcul	$A/B*100$				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				

Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Rapport d'avancement du projet – Situation d'exécution des PIA par la DSPL/DGCPT				
Mode d'interprétation	Analyse comparative des taux d'exécution des PDC par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue le niveau de mise en œuvre des PDC dans les communes et indique l'efficacité et la crédibilité du processus de planification.				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	10	20	40	70	90
IRI14	Nombre de communes plus transparentes grâce à la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification territoriale				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 1, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 1 : Améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
Sous-composante de l'indicateur	Sous-composante 1a : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience				
Définition	Communes respectant les critères de transparence renforcée tels que détaillés dans le POM du projet.				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Contrôles ponctuels dans les communes effectués par l'ARD pour l'application des critères de transparence				
Méthode de collecte des données	Revue de l'effectivité de la diffusion d'informations sur les processus et les résultats de la planification locale pour renseigner le registre de suivi du nombre de communes transparentes (Outil 13)				
Méthode de calcul	Dénombrement des communes ayant respecté les critères de transparence				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Directeurs des Agences Régionales de Développement de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda				
Sources des données	Communes bénéficiaires du projet				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de communes jugées transparentes par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue la transparence des communes				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	10	20	40	70	90
IRI15	Pourcentage de femmes bénéficiaires déclarant avoir participé dans la prise de décision communautaire				

Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 1, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 1 : Améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
Sous-composante de l'indicateur	Sous-composante 1a : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales pour une gouvernance locale inclusive et une planification de la résilience				
Définition	C'est le rapport entre le nombre de femmes bénéficiaires impliquées dans la prise de décision communautaire sur le nombre total de femmes bénéficiaires				
Unité de mesure	Pourcentage				
Données requises	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre total de femmes bénéficiaires ✓ Nombre de femmes impliquées dans la prise de décision communautaire 				
Méthode de collecte des données	Enquêtes sur un échantillon représentatif de femmes bénéficiaires du projet				
Méthode de calcul	Enquête quantitative auprès d'un échantillon de femmes bénéficiaires				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A mi-parcours ✓ Fin de projet 				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'évaluation à mi-parcours ✓ Rapport d'achèvement du projet 				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du pourcentage de femmes déclarant avoir leur mot à dire dans la prise de décision communautaire par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Évalue le niveau d'implication des femmes dans la prise de décision communautaire				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0%		0%	50%	70%	70%
IRI16	Nombre de sous-projets socio-économiques intégrant le changement climatique				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 1, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 1 : Améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base pour une plus grande inclusion et résilience des populations				
Sous-composante de l'indicateur	Sous-composante 1b : Mise à disposition de services locaux résilients au climat sur la base des priorités de la communauté				
Définition	C'est le nombre de sous projet portant sur la réhabilitation d'infrastructures et des services publics locaux résilients au climat sur la base des processus de planification centrés sur la communauté et éclairés par la science du climat soutenus.				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Sous-projets socio-économiques intégrant le changement climatique				
Méthode de collecte des données	Revue de l'effectivité de l'intégration des changements climatiques dans les sous-projets socio-économiques financé par le projet pour renseigner le registre de suivi des sous-projets socio-économiques intelligents du point de vue climatique (Outil 14)				
Méthode de calcul	Dénombrement des sous projets				
Niveau de désagrégation	Type de sous-projet				
Périodicité de collecte	Annuelle				

Responsable de la collecte	Directeurs des Agences Régionales de Développement de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda				
Sources des données	Sous-projets socio-économiques financé par le projet				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de sous-projets financés intégrant le changement climatique par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Appréciation de la prise en charge du changement climatique dans la mise en œuvre des sous-projets				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	40	120	200	330	330

IRI21	Nombre de personnes ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 2, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 2 : Améliorer la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base				
Définition	C'est le nombre de personnes des zones ciblées par le projet qui mettent au plus 120 mn pour accéder aux marchés de taille régionale				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Personnes ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet				
Méthode de collecte des données	Enquête auprès d'un échantillon de bénéficiaires				
Méthode de calcul	Somme des personnes ayant accès aux marchés de taille régionale dans un délai de 120 minutes dans la zone du projet				
Niveau de désagrégation	Par âge, par sexe et par personne à mobilité réduite				
Périodicité de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation de référence ✓ Évaluations à mi-parcours ✓ Évaluation finale 				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Rapports situation de référence et évaluations à mi-parcours et finale				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de personnes qui accèdent aux marchés de taille régionale en moins de 120 mn par rapport à la valeur ciblée de la période sous-revue				
Exploitation et utilisation	Appréciation de l'amélioration de l'accès des populations aux marchés de taille régionale				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	0		550 000	650 000	650 000

IRI22	Nombre de femmes ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 2, quantitatif et cumulatif				

Composante de l'indicateur	Composante 2 : Améliorer la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base				
Définition	C'est le nombre de femmes qui mettent au plus 60 mn pour accéder aux services de santé dans les zones ciblées par le projet				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Femmes ayant accès aux services de santé dans les zones ciblées par le projet dans une durée de 60 mn				
Méthode de collecte des données	Enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif des femmes				
Méthode de calcul	Somme des femmes ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet				
Niveau de désagrégation	Par région, par département et par commune				
Périodicité de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation de référence ✓ Évaluations à mi-parcours ✓ Évaluation finale 				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Populations ayant accès aux services de santé dans un délai de 60 minutes dans certaines zones du projet				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de femmes qui accèdent aux services de santé en moins de 60 mn par rapport à la valeur ciblée de la période sous revue				
Exploitation et utilisation	Appréciation de l'amélioration de l'accès des femmes aux services de santé				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	0		30 000	60 000	60 000
IRI23	Linéaires de routes praticables en permanence et résistants au changement climatique				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 2, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 2 : Améliorer la mobilité rurale pour faciliter l'accès aux activités économiques et aux services sociaux de base				
Définition	L'indicateur mesure le km de routes réhabilitées praticables en toute saison et résistantes aux effets du changement climatique				
Unité de mesure	Km				
Données requises	Routes réhabilités				
Méthode de collecte des données	Exploitation rapports d'exécution des travaux de réalisation de routes (composante 2) pour renseigner le registre de suivi des routes praticables en permanence (Outil 15)				
Méthode de calcul	Dénombrement du nombre de Km de route réhabilitées				
Niveau de désagrégation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Routes primaires ✓ Routes secondaires 				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Directeur de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public				
Sources des données	Rapports d'exécution des travaux de réalisation de routes				

Mode d'interprétation	Analyse comparative du linéaire de routes réhabilitées par rapport à la valeur ciblée de l'année.				
Exploitation et utilisation	Permet de mesurer le niveau d'amélioration du réseau routier pour faciliter le temps d'accès aux services socioéconomiques de bases et le développement économique territorial				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	10	90	150	200	250
IRI31	Nombre de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 3, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 3 : Développement des opportunités économiques et les moyens de subsistance durables en milieu rural				
Sous composante de l'indicateur	Sous-composante 3a : Amélioration de la productivité et la résilience des zones rizicoles				
Définition	Nombre de personnes ayant bénéficié directement des réalisations des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance (réhabilitation de vallées)				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance				
Méthode de collecte des données	Exploitation des listes de bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance pour renseigner le registre de Suivi des bénéficiaires des sous-projets (Outil 16)				
Méthode de calcul	Somme des bénéficiaires des sous-projets relatifs aux moyens de subsistance				
Niveau de désagrégation	Par sexe et par âge				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Organisations Communautaires de Base				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de bénéficiaires des sous-projets par rapport à la valeur ciblée de l'année				
Exploitation et utilisation	Évalue le nombre de bénéficiaires des interventions, en matière de moyens de subsistance.				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	2 000	4 000	6 000	8 000	8 000
IRI32	Nombre de stratégies de chaînes de valeur inclusives et résilientes développées				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 3, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 3 : Développement des opportunités économiques et les moyens de subsistance durables en milieu rural				
Sous composante de l'indicateur	Sous-composante 3b : Appui aux activités productives collectives et résilientes au climat				
Définition	L'indicateur mesure le nombre de stratégies mises en œuvre sur les principales chaînes de valeur en Casamance (anacarde, horticulture, pêche/huîtres).				

Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Principales chaînes de valeur en Casamance (anacarde, horticulture, pêche/huîtres).				
Méthode de collecte des données	Exploitation des rapports d'études sur les chaînes de valeur				
Méthode de calcul	Dénombrement des stratégies sur les chaînes de valeur mises en œuvre				
Niveau de désagrégation	Par chaîne de valeur				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Rapports d'études sur les chaînes de valeur				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de stratégies sur les chaînes de valeur mises en œuvre par rapport à la valeur ciblée de l'année				
Exploitation et utilisation	Appréciation de stratégies sur les chaînes de valeur mises en œuvre pour le développement économique territorial				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	5	0	0	0	5
IRI33	Pourcentage de femmes et de jeunes faisant partie des structures de gouvernance des OCB				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 3, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 3 : Développement des opportunités économiques et les moyens de subsistance durables en milieu rural				
Sous composante de l'indicateur	Sous-composante 3b : Appui aux activités productives collectives et résilientes au climat				
Définition	Cet indicateur mesure le rapport entre le nombre de femmes et de jeunes des structures de gouvernance des OCB sur le nombre total des membres.				
Unité de mesure	Pourcentage				
Données requises	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre total de membres des structures de gouvernance des OCB ✓ Nombre de femmes des structures de gouvernance des OCB ✓ Nombre d'hommes membres des structures de gouvernance des OCB âgés de 35 ans au plus 				
Méthode de collecte des données	Exploitation des listes des membres des bureaux des organisations communautaires de base (Outil 17)				
Méthode de calcul	Dénombrement des femmes et jeunes des structures de gouvernance des OC bénéficiaires du projet				
Niveau de désagrégation	Par femme et par jeune				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Organisations Communautaires de Base				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre de femmes et de jeunes des structures de gouvernance des OCB par rapport à la valeur ciblée de l'année				

Exploitation et utilisation	Appréciation du niveau de participation des femmes et des jeunes dans les organes de gouvernance des activités de subsistance.				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
NA	-	10%	20%	30%	30%
IRI41	Existence d'une plateforme opérationnelle de gestion des connaissances de la Casamance				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 4, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 4 : Gestion du projet, promotions des innovations numériques et gestion des connaissances				
Définition	Mesure l'existence et la fonctionnalité d'une plateforme de gestion des connaissances				
Unité de mesure	Oui ou Non				
Données requises	- Procès-verbal de réception et rapports sur les résultats de la plateforme				
Méthode de collecte des données	Contrôles périodiques sont faits avec les gestionnaires de la plateforme pour évaluer l'utilisation de la plateforme				
Méthode de calcul	Contrôles ponctuels périodiques pour évaluer l'utilisation active de la plateforme de gestion des connaissances.				
Niveau de désagrégation	Type d'utilisateurs (Homme ; Femme ; Jeunes, Étudiant, Chercheur,)				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Plateforme de gestion des connaissance				
Mode d'interprétation	Effectivité et fonctionnalité de la plateforme de gestion des connaissances				
Exploitation et utilisation	Vérifie l'effectivité et le niveau d'utilisation de la plateforme de gestion des connaissances				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
IRI42	Nombre d'utilisateurs réguliers des services numériques (application CDD et services d'agriculture numérique) dont 50% de femmes				
Type d'indicateur	Indicateur de résultat intermédiaire de la composante 4, quantitatif et cumulatif				
Composante de l'indicateur	Composante 4 : Gestion du projet, promotions des innovations numériques et gestion des connaissances				
Définition	L'indicateur mesure le nombre d'utilisateurs des innovations numériques promues par le projet (application CDD et services agricoles numérique)				
Unité de mesure	Nombre				
Données requises	Utilisateurs réguliers des services numériques				
Méthode de collecte des données	Enquêtes auprès des utilisateurs des services numériques et services d'agriculture numérique				
Méthode de calcul	Dénombrement des utilisateurs réguliers des services numériques				
Niveau de désagrégation	✓ Homme				

	✓ Femme				
Périodicité de collecte	Annuelle				
Responsable de la collecte	Responsable du Suivi-évaluation du projet				
Sources des données	Bénéficiaires des services numériques				
Mode d'interprétation	Analyse comparative du nombre d'utilisateurs réguliers des innovations numériques par rapport à la valeur ciblée de l'année				
Exploitation et utilisation	Évaluer le niveau d'utilisation et d'adoption des innovations numériques				
Limites ou biais	Cet indicateur ne présente pas de limite ni de biais connus.				
Valeur de référence	Valeurs cibles				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Cible finale
0	100	500	1 000	2 000	3 000

Annexe 9 : Suivi du plan de passation des marchés

Gestion :																						
Référence Marché	Intitulé	Données sur la passation des marchés																				
		Généralités			Dossiers de consultation					Évaluation des offres et attribution provisoire					Achèvement de la procédure							
		Type de marché (Travaux, Fournitures et services, Prestations intellectuelles)	Montant Estimatif (Francs CFA)	Méthode de passation	Date de réception du projet de Dossier de consultation (ou autres requêtes) à la DCMP/CPM	Date avis de la DCMP / CPM (DAC)	Date non objection du PTF le cas échéant	Date de lancement avis ou d'invitation à soumission	Date ouverture des offres	Date Validation du rapport d'évaluation et proposition attribution	Date de réception de la proposition d'attribution provisoire à la CPM/DCMP	Date avis DCMP / CPM	Date non objection du PTF le cas échéant	Date d'attribution provisoire du marché / contrat	Eventuel s cas de recours	Date de signature du contrat	Date de réception du dossier à la DCMP/CPM pour AJT	Avis juridique et technique du projet de contrat par la DCMP/CPM	Date d'approbati on	Numéro et date d'immatricu lation	Notificatio n au titulaire du marché	Délai d'exécuti on
Fournitures / Services																						
Date prévue																						
Date réelle																						
Ecart																						
Travaux																						
Date prévue																						
Date réelle																						
Ecart																						
Services consultant																						
Date prévue																						
Date réelle																						
Ecart																						

Annexe 10 : Questionnaires d'évaluation des formations

☞ EVALUATION A CHAUD

FORMATION

Intitulé :

Organisme :

Formateur :

Lieu :

Date (s) :

PARTICIPANT

Prénom et Nom :

Fonction :

Service :

EVALUATION

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ? Oui Non Partiellement

Qualité de l'organisation	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Accueil				
Locaux et matériel				
Horaire, durée et rythme				

Qualité du contenu	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Intérêt du contenu				
Conformité avec le programme				
Adaptation au public				

Qualité de la pédagogie	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Clarté de l'exposé				
Animation de l'intervenant				
Intérêt des documents				

COMMENTAIRES / OBSERVATIONS / SUGGESTIONS

DATE DE L'EVALUATION :

SIGNATURE :

 **EVALUATION A FROID**

FORMATION

Intitulé :

Organisme :

Formateur :

Lieu :

Date (s) :

PARTICIPANT

Prénom et Nom :

Fonction :

Service :

EVALUATION

Avez-vous mis en application les connaissances acquises lors de votre formation ?

Oui Lesquelles ?
.....
.....

Non Pourquoi ?
.....
.....

La formation vous-a-t-elle permis d'améliorer votre efficacité dans votre travail ?

Oui Lesquelles ?
.....
.....

Non Pourquoi ?
.....
.....

Est-ce que ces améliorations apportent un plus à votre service ?

Oui Lesquelles ?
.....
.....

Non Pourquoi ?
.....
.....

Quels compléments seraient nécessaires à la formation suivie, pour vous ou votre service ?

.....
.....
.....

COMMENTAIRES / OBSERVATIONS / SUGGESTIONS

DATE DE L'EVALUATION :

SIGNATURE :

Annexe 11 : Liste des indicateurs environnementaux et sociaux

Nom de l'indicateur	Description	Source de données	Fréquence du reporting
Indicateurs environnementaux			
Pourcentage des activités ou sous-projets d'investissement financés dans le cadre du projet ont fait l'objet de tri-préliminaire et de mesures subséquentes avant leur mise en œuvre	Mesure le nombre de sous projets qui ont fait l'objet de screening environnemental par rapport au nombre total de sous projets financés	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre de sous-projets ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale (EIE, AEI, Notice d'Impact) avec le PGES mis en œuvre	Mesure le nombre de d'activités ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale avec le PGES mis en œuvre	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre de DAO incluant des clauses environnementales et sociales et de codes de conduites	Mesure le nombre de DAO qui inclus des clauses environnementale et sociales de de codes de conduites	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre d'entreprises respectant les clauses environnementales et sociales dans leurs chantiers	Mesure le nombre d'entreprises respectant les clauses environnementales et sociales dans leurs chantiers	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre de personnes affectées par le projet ayant été compensées conformément au CPR	Mesure le nombre de personnes affectées par le projet ayant été compensées conformément au CPR	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre de missions régulières de suivi environnemental et social et de rapports associés	Mesure le nombre de missions de suivi environnemental et social effectué par le responsable environnement et ou la responsable développement social	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre de chantiers ayant des systèmes efficaces d'élimination des déchets	Vérifie le nombre d'entreprises qui disposent d'un système efficace d'élimination des déchets	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombre d'entreprises appliquant les mesures d'atténuation environnementales et sociales	Vérifie le nombre d'entreprises qui appliquent les mesures d'atténuation environnementales et sociales	Rapports de mission de suivi environnemental et social	Trimestrielle
Nombres d'acteurs formés/sensibilisés en environnement, hygiène/sécurité	Mesure le nombre de personnes ayant participé aux formations ou aux sensibilisations en environnement, hygiène, sécurité	Feuilles de présence, Rapports de formations	Trimestrielle
Indicateurs sociaux			
Pourcentage de plaintes liées à EAS/HS qui ont été référées à des prestataires de services VBG	Mesure le nombre de plaintes EAS/HS référées à des prestataires de services VBG par rapport au nombre total de plaintes EAS/HS reçues	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre de conflits, réclamations et plaintes réglés dans les délais	Mesure le nombre de plaintes réglés dans les délais conformément au MGP du PDEC	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre d'emplois fournis par le projet documentés en tenant compte du genre	Mesure le nombre d'emplois fournis par le projet selon les différentes catégories de bénéficiaires	Rapport de missions de suivi de la mise en œuvre des sous-projets	Trimestrielle
Volume de financement bancaire facilité par le projet	Mesure le volume de financement reçu par les OCB auprès des institutions financières	Comptes bancaires des bénéficiaires	Trimestrielle
Nombre d'emplois créés localement (main d'œuvre locale utilisée pour les travaux)	Mesure le nombre d'emplois locaux fournis à travers les activités du projet	Rapports de suivi, le SIG du PDEC	Trimestrielle
Nombre d'accidents causés par les travaux.	Mesure le nombre d'accidents causés par les travaux	Rapports de suivi, le SIG du PDEC	Trimestrielle

Nom de l'indicateur	Description	Source de données	Fréquence du reporting
Nombre de personnes (jeunes filles, femmes, hommes, jeunes hommes) sensibilisées sur les VBG	Mesure le nombre de personnes ayant bénéficié de sensibilisation sur les VBG en guise de prévention	Feuilles de présence, Rapports de formations	Trimestrielle
Nombre d'Associations, de réseaux et des comités (régionaux, départementaux, communaux, quartiers etc.), sensibilisés sur les VBG	Mesure le nombre d'organisations ayant bénéficié de sensibilisation sur les VBG en guise de prévention	Feuilles de présence, Rapports de formations	Trimestrielle
Pourcentage de structures de santé disposant de personnels formés sur la prise en charge des VBG	Identifie les structures de santé disposant de personnels formés sur la prise en charge des VBG par rapport au nombre total de structures	Rapport d'enquête des structures sanitaires	Trimestrielle
Pourcentage de survivant(e) bénéficiaires d'une prise en charge médicale	Mesure le nombre de survivants ayant bénéficié d'une prise en charge médicale par rapport au nombre total de survivants	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Pourcentage de survivant (es) ayant pu bénéficier de la délivrance gratuite du certificat médical	Mesure le nombre de survivants ayant bénéficié de la délivrance gratuite du certificat médical par rapport au nombre total de survivants	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre de cas portés devant la justice	Mesure le nombre de cas portés devant la justice	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre de cas traités (décisions rendues par un tribunal)	Mesure le nombre de cas traités par décisions rendues par un tribunal	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre de cas ayant fait l'objet d'une médiation pénale	Mesure le nombre de cas ayant fait l'objet d'un médiation pénale	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre de plaintes selon le type de violence	Mesure le nombre de plaintes selon le type de violence	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle
Nombre de références vers les hôpitaux, maisons de justice, boutiques de droits, ONG de prise en charge, centres d'accueil et d'écoute, justice	Mesure le nombre de références vers les hôpitaux, maisons de justice, boutiques de droits, ONG de prise en charge, centres d'accueil et d'écoute, justice	Système de suivi des plaintes (MGP du PDEC)	Trimestrielle

Annexe 12 : Canevas de rapport d'avancement

Page de garde

Titre du projet, titre du rapport et période de rapportage, date de remise du rapport

Table des matières

Il aide avec la numérotation des pages, les lecteurs à se retrouver dans le rapport.

Sigles et abréviations

Tableau définissant les sigles et abréviations utilisés dans le rapport

Résumé exécutif

Un résumé bref ayant pour objectif de fournir assez d'informations sur le contenu du rapport pour les lecteurs très occupés, mais aussi pour donner envie aux gens de le lire entièrement. Le résumé met en exergue les principaux résultats obtenus et les activités phares réalisées durant la période couverte par le rapport, la situation d'exécution financière fiduciaires, les difficultés majeures rencontrés, les solutions mises en œuvre et/ou préconisés et les perspectives pour la période à venir.

Introduction

Cette partie fait une présentation sommaire du projet, rappelle son contexte et sa justification, ses objectifs, ses composantes, sa durée sa zone d'intervention, ses partenaires de mise en œuvre et ses bénéficiaires. Elle précise la période couverte par le rapport. Elle met en exergue le dispositif organisationnel et les résultats majeurs obtenus durant la période sous revue avant d'annoncer la structuration du plan qui épouse les composantes du projet.

4. Niveau d'atteinte des indicateurs de l'Objectif de Développement du Projet

4.1. Indicateurs de l'objectif de développement

Présentation et analyse de l'évolution des indicateurs de l'ODP.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'ODP

Code	Indicateur	Unité	Valeur de référence	Cible N	Valeur atteinte à date	Taux	Cible fin projet	Valeur atteinte cumulée	Taux
ODP1									
Analyse									
ODP2									
Analyse									

5. Bilan d'exécution physique par composante

5.1. Composante 1 : Renforcement de la gouvernance locale et amélioration de l'accès aux services locaux pour une inclusion et une résilience améliorée

5.1.1. Niveau d'atteinte des indicateurs de résultats intermédiaires

Niveau d'atteinte des indicateurs de résultats intermédiaires de la composante 1

Code	Indicateur	Unité	Valeur de référence	Cible N	Valeur atteinte à date	Taux	Cible fin projet	Valeur atteinte cumulée	Taux
IRI11									
Analyse									
IRI12									
Analyse									

5.1.2. État de mise en œuvre des activités

Décrire de manière quantitative et qualitative le bilan de mise en œuvre par activité - Analyser des résultats et des écarts (physiques et temporels) et relever les contraintes et mesures prises ou envisagées.

Utiliser la même démarche pour toutes les composantes du projet

6. Bilan de l'exécution fiduciaire

6.1. Gestion financière

Présenter et commenter les tableaux suivants.

Bilan de l'exécution financière par composante et sous composante

Code	Composante / Sous-composante	Bilan de l'exécution financière du PTBA XXXX			Bilan cumulé de l'exécution financière		
		Budget	Décaissements au xxxxx	Taux	Budget global	Décaissements cumulés	Taux
TOTAL							

6.2. Passation de marchés

Faire le bilan de la passation de marchés en présentant le tableau de synthèse du nombre et des montants des marchés (voir les canevas ci-dessous) tout en annexant les tableaux détaillés (voir annexe 3 et 4).

Donner le montant et le taux des engagements (marchés approuvés). Analyser la situation et ressortir les difficultés rencontrées et les approches de solutions.

Statut	Nombre	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Non démarré				
Préparation				
Lancement				
Évaluation				
Contractualisation				
Exécution				
Achevé				
TOTAL				

7. Principales difficultés et solutions

Cette partie présente les difficultés majeures rencontrées ainsi que les solutions mises en œuvre et/ou préconisées.

8. Leçons apprises

Cette partie présente les leçons tirées de la mise en œuvre des activités et des bonnes pratiques observées pouvant être capitalisées.

9. Perspectives

Cette partie présente les activités prioritaires à mener durant la période à venir.

10. Conclusion

Cette partie reprend les éléments clés du rapport et donne une appréciation de la performance globale du projet au regard des résultats obtenus par rapport aux prévisions durant la période sous revue. Analyser les taux d'exécution technique et financière du PTBA.

11. Annexes

Toutes les informations pertinentes renforçant la qualité du rapport peuvent être présentées en annexe.

IV. RESULTATS DE LA MISSION

Faire la synthèse des principaux résultats obtenus durant la mission (activités planifiées et non planifiées supervisées, acteurs rencontrés (nombres par âge et par sexe) et dire les perspectives au besoin)

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Il s'agit dans cette partie d'énumérer les difficultés majeures rencontrées par la mission ainsi que celles constatées en rapport avec les activités du projet et de proposer les premiers essais de solutions

VI. RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA MISSION

Elles porteront tant sur les principales orientations et propositions faites par la mission aux bénéficiaires, aux partenaires de mise en œuvre que sur les suggestions importantes faites à l'UGP du PIPADHS en vue d'une prise de décision.

VII. LECONS APPRISES

Ressortir les innovations, expériences et autres cas d'école qui mériteraient d'être documentées.

VIII. BILAN FINANCIER DE LA MISSION

(Exemple)

Rubriques	Montant du budget en F CFA (Cf. Chèque de mission)	Montant dépensé (en F CFA)	Écart
Perdiem (hébergement & frais de subsistance)
Carburant / Frais de transport
Frais de communication
Frais de péage
TOTAUX

Explications de l'écart

Pieces jointes au rapport

-
-
-
-
- Etc.

Fait à Dakar, le.....

Prénom & Nom du rapporteur

(Signature)

Fonction et structure

Annexe 14 : Canevas de rapport d'atelier

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

**_*_*_

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE L'AMENAGEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**_*_*_*_*_*_*_*_*_

PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CASAMANCE
(PDEC – P175325)

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

RAPPORT ATELIER

« Compléter ici l'objet de l'atelier »

Expéditeur :		
Période de l'atelier :		
RUBRIQUE	Code	INTITULE
Composante		
Sous-Composante		
Activité		
Sous-activité		
Indicateur de référence		
Budget PTBA	Budget TDR	Budget Exécuté

IX. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

Rappeler les termes de référence de l'atelier notamment les justifications principales, les objectifs et résultats visés.

X. PARTICIPANTS A L'ATELIER

Structures	Fonctions/statuts	Effectifs

XI. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Décrire les différentes étapes du déroulement de l'atelier et la méthodologie (si nécessaire) ainsi que le résumé des différentes interventions sur chaque point abordé.

XII. RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'ATELIER

Faire la synthèse des principaux résultats

XIII. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Noter les principales recommandations issues de l'atelier et les perspectives retenues

XIV. BILAN FINANCIER DE L'ATELIER

(Exemple)

Rubriques	Montant du budget en F CFA (Cf. Chèque de la réunion)	Montant dépensé (en F CFA)	Ecart
Frais Hôtel (salle + 1 pause-café + déjeuner X personnes)
Remboursement transport
Welcome package
Frais de reprographie
Honoraires personnes ressources
TOTAUX

PIECES JOINTES AU RAPPORT

-
-
-
-
- Etc.

Fait à Dakar, le.....

Prénom & Nom du rapporteur

(Signature)

Fonction et structure

Annexe 15 : Spécifications techniques des solutions informatiques

Code	Spécifications techniques
ST.1	Le système qui sera accessible depuis l'internet et depuis le réseau du projet doit être suffisamment souple et ouvert pour permettre aux services du projet de travailler à l'avenir en toute cohérence avec les bénéficiaires et les partenaires externes.
ST.2	Le développement et l'exploitation du système devront être basés sur une Architecture Orientée Services (SOA), avec un couplage flexible entre les différentes couches.
ST.3	La couche de stockage des données devra être bâtie sur une base de données robuste et l'application doit être interopérable avec des serveurs de bases de données différentes de celle implémentée pour éviter un couplage et une dépendance forte.
ST.4	La couche applicative principale devra être entièrement bâtie sur des composants WEB dans le souci de faciliter la maintenance modulaire, l'intégration progressive d'autres fonctions, l'extensibilité des capacités de charge du système, le développement de services web et leur intégration avec les technologies émergentes.
ST.5	L'accès à l'ensemble des modules (fonctionnels comme d'administration) doit se faire via un navigateur.
ST.6	Sécurité : le système proposé doit fournir une sécurité d'accès des utilisateurs, aux données et aux menus. Les fonctionnalités de gestion de la sécurité disponibles dans la solution proposée doivent être décrites.
ST.7	<p>Sécurité : la solution proposée devra répondre aux exigences minimales ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une gestion sécurisée des mots de passe (cryptage fort, stratégies d'administration paramétrables), l'échange de clés public-privé, et l'utilisation de dispositifs d'authentification basée sur des jetons. L'intégrateur doit décrire les fonctionnalités disponibles dans la solution proposée ; - Supporter des fonctionnalités d'administration des droits pour différents groupes ou d'utilisateurs pour accéder aux différents menus, fonctions, processus ou sous- systèmes ; - Assurer la traçabilité technique (Base de données) et fonctionnelle : journalisation détaillée des événements et outils de requête exhaustifs et souples ; - Assurer la fiabilité, l'intégrité et l'inaltérabilité des données de l'application ; - Garantir la sécurité des données : confidentialité, intégrité et disponibilité ; - Supporter un système d'authentification fort et unifié ; - Prendre en compte les recommandations OWASP (Open Web Application Security Project).
ST.8	<p>Le système proposé doit permettre à l'administrateur technique de paramétrer la gestion des mots de passe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur minimum - Délai d'expiration - Contrôle de l'historique des changements - Niveau de complexité
ST.9	Interfaces / Échanges de données : Les échanges et interactions entre la plateforme proposée et les applications existantes et futures devraient utiliser une Architecture Orientée Services (SOA).
ST10	<p>L'application livrée devra être en conformité avec les chartes de la CDP (Commission de protection des données personnelles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'anonymisation des données - Gestion de la suppression des données
ST.11	<p>Haute disponibilité : le système doit offrir une haute disponibilité pour assurer une continuité de services. Dans ce sens il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supporter la redondance matérielle pour une répartition des charges par la mise en cluster; - Offrir des solutions de récupération en cas de sinistre ; - Permettre de mettre à jour les applications, "à chaud" sans temps d'arrêt de la base de données.

Annexe 16 : Fiche d'appréciation de rapport d'évaluation

1. Clarté du rapport		
Ce critère analyse dans quelle mesure le résumé et le rapport final :		
<ul style="list-style-type: none"> • Sont facilement lisibles, compréhensibles et accessibles au public visé • Les messages importants sont bien mis en avant • La longueur des différents chapitres et annexes du rapport est bien équilibrée • Qu'ils contiennent des graphiques, tableaux et diagrammes pertinents, facilitant la compréhension • Que le rapport contient une liste d'acronymes • Qu'il n'y a pas de duplications inutiles • Si la langue a été vérifiée (fautes d'orthographe ou de grammaire), et qu'il n'y a pas de formulations imprécises • Que le résumé analytique soit un résumé adéquat du rapport complet et qu'il est un document autonome 		
Forces	Faiblesses	Score
2. Fiabilité des données et robustesse des éléments probants		
Ce critère analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les données / éléments probants ont été collectées comme défini dans la méthodologie • Le rapport examine, lorsque pertinent, les données provenant de l'UE et / ou les documents pertinents d'autres partenaires (études, rapports de suivi et / ou d'évaluation) • Le rapport contient une description claire des limites des données et éléments probants, les risques de biais, ainsi que les mesures d'atténuation 		
Forces	Faiblesses	Score
3. Validité des constatations		
Ce critère analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les constatations dérivent bien des éléments factuels recueillis • Les constatations répondent à tous les critères d'évaluation sélectionnés • Les constatations découlent d'une triangulation appropriée de différentes sources, clairement identifiées • Lors de l'évaluation des effets spécifiques de l'intervention de l'UE, les constatations décrivent et expliquent les liens de cause à effets les plus pertinents, entre produits, réalisations et impacts • L'analyse des éléments factuels est complète et prend en compte le contexte et les facteurs externes 		
Forces	Faiblesses	Score
4. Validité des conclusions		
Ce critère analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions sont logiquement liées aux éléments probants, et vont au-delà pour fournir une analyse complète • Les conclusions répondent de manière appropriée aux critères d'évaluation sélectionnés et à toutes les questions d'évaluation, y compris les dimensions transversales pertinentes • Les conclusions prennent en compte les différentes parties prenantes de l'évaluation • Les conclusions sont cohérentes et équilibrées (c'est-à-dire elles présentent une image crédible des forces et des faiblesses) et sont exemptes de considérations personnelles ou partisans • (Si pertinent) si le rapport indique lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'éléments probants pour avancer des conclusions sur certaines questions spécifiques 		
Forces	Faiblesses	Score
5. Utilité des recommandations		
Ce critère analyse dans quelle mesure les recommandations :		
<ul style="list-style-type: none"> • Sont clairement liés aux conclusions, et en découlent • Sont concrets, réalisables et réalistes • Sont destinés sur des intervenants spécifiques • Sont regroupés (si pertinent), priorisés, et éventuellement limités dans le temps • (Si pertinent) fournir des conseils pour la stratégie de sortie de l'Action, la durabilité des résultats après l'Action ou pour ajuster sa conception ou sa planification 		
Forces	Faiblesses	Score
6. Pertinence des leçons apprises (si demandé par les TDR ou inclus par les évaluateurs)		
Ce critère ne doit être évalué que si demandé par les TDR ou inclus par les évaluateurs, et ne doit pas être coté. Il analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les leçons sont clairement identifiées • Lorsqu'elles sont pertinentes, si elles sont généralisées en termes de d'utilité plus large pour l'institution 		
Forces	Faiblesses	Score
Commentaires finaux sur la qualité globale du rapport		Score global